La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal, •
mardi 9 juin 1998
114e année No 226
74 pages, 4 cahiers

60 ¢ TAXES EN SUS
ÎLES-DE-LA-MADELEINE 1 $

Déjà 45 ans de loyaux services
Passat 98
Popular Montréal
5441, St-Hubert, Mtl • 274-5471

Monde
Sani Abacha, chef du régime militaire nigérian, meurt subitement
page A18

Économie
L'industrie agroalimentaire québécoise veut doubler ses exportations
page C1

Cyberpresse
La loi de la jungle
page A18

Politique
L'accord de Calgary sera sans suite avec le PQ
page B1

American Airlines achètera 25 nouveaux CJR-500 à Bombardier

Le chiffre d'affaires de l'entreprise montréalaise dépasse les 10 milliards

LAURIER CLOUTIER

Bombardier, la compagnie née dans un petit garage résidentiel de Valcourt, dépassera les 10 milliards de chiffre d'affaires cette année, en même temps que débutent les premières livraisons du Global Express et du Learjet 45, deux nouveaux avions d'affaires.

Le chiffre d'affaires de Bombardier a atteint 8,5 milliards l'an dernier.

L'entreprise, qui tiendra son assemblée annuelle le 22 juin prochain, inscrira en outre pour la première fois à son bilan les résultats annuels complets de l'allemande DWA, acquise en 1997.

American Airlines, le premier transporteur américain et mondial, ne contribuera pas tout de suite au bilan de Bombardier, même si Donald J. Carty, son président du conseil et chef de la direction, entend convertir ses 25 options de CRJ-700 en commandes fermes.

Bombardier Aéronautique créera ou maintiendra 1000 emplois à Montréal grâce à ces nouveaux avions régionaux de 70 sièges, dit le président, Bob Brown. Si le comité de fonctionnaires du Brésil et du Canada, qui amorçait ses travaux hier, produit de bons résultats d'ici la fin de juin dans le règlement du conflit entre Embraer et Bombardier, on créera plus d'emplois à Montréal.

Le groupe AMR a commandé en juin dernier 134 avions dont 67 RJ de 50 sièges de Bombardier. La commande comprend aussi 25 CRJ de 70 passagers, d'un milliard de dollars, assortis de 25 options.

Don Carty ne voit pas de problème à la conversion de toutes ces 25 options, qui ferait

Voir **AMERICAN** *en A2*

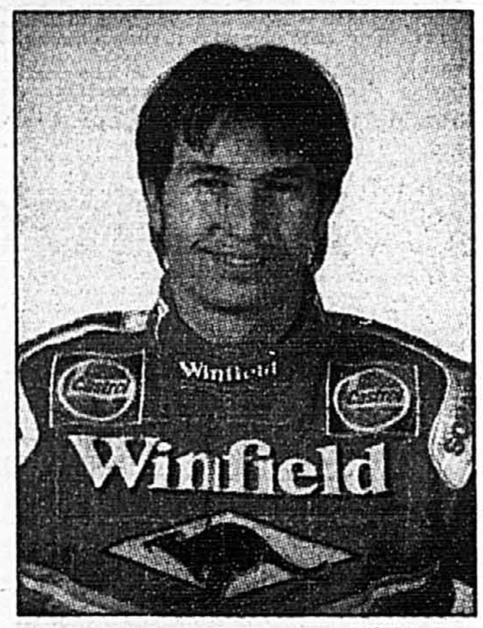

PHOTO *La Presse*

Heinz-Harald Frentzen

Frentzen dénonce l'attitude de Schumacher

MICHEL MAROIS

Notre chroniqueur Heinz-Harald Frentzen, coéquipier de Jacques Villeneuve dans l'équipe Williams-Winfield, n'est pas près d'oublier le Grand Prix du Canada, disputé dimanche sur le circuit Gilles-Villeneuve de l'île Notre-Dame.

Poussé hors de piste par le vainqueur éventuel, l'Allemand Michael Schumacher, Frentzen a dénoncé avec véhémence la conduite de celui qui avait déjà eu maille à partir avec Jacques Villeneuve, l'automne dernier, lors de la manche décisive du championnat du monde de Formule 1 en Espagne.

Dans sa chronique publiée en page 3 du cahier Sports, le pilote allemand raconte ce qui s'est passé. « Lorsque Schumacher est sorti des puits, c'est comme s'il avait été seul au monde. Il a traversé la piste comme un boulet de canon, sans savoir s'il y avait une voiture qui arrivait, sans même prêter attention au fait qu'il pouvait y avoir quelqu'un... Alors que nous arrivions dans la zone de freinage, il a continué sur sa trajectoire vers l'extérieur et m'a jeté dans l'herbe alors que je me trouvais juste à sa hauteur. Je suis parvenu in extremis à éviter l'accrochage, mais dans le même temps, j'ai perdu tout contrôle et j'ai fait un tête-à-queue vers l'extérieur du virage. Ma course s'est terminée là, la voiture plantée dans le bac à sable... »

Comme Jacques Villeneuve l'avait fait la veille, Frentzen a vilipendé le comportement de son adversaire. « Pour quelqu'un qui critique si facilement les autres, son attitude est absolument

Voir **FRENTZEN** *en A2*

«Avec la technologie, tout est possible»

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec, a déjà joué une dizaine de parties de golf dans sa voiturette adaptée depuis le début de la saison. Elle dispose aussi de bâtons spéciaux munis de griffes et de ventouses pour lui faciliter la tâche.

Le lieutenant-gouverneur du Québec ouvre les portes du golf aux handicapés

MARTHA GAGNON

Rien n'arrête Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec. Surtout pas son handicap. Après le ski, voilà qu'elle joue au golf dans une voiturette adaptée d'où elle peut frapper la balle à une distance appréciable.

Hier matin, il fallait la voir s'enthousiasmer à chaque bon coup lors du tournoi de golf annuel de l'Unicef Montérégie au Parcours du cerf de Longueuil.

« C'est ça la vraie liberté », s'exclamait-elle devant ses partenaires admiratifs, dont le maire Claude Gladu et la députée péquiste de Marie-Victorin, Cécile Vermette. « Avec de l'audace et les merveilles de la technologie, tout est possible, croit-elle. J'essaie toujours des choses, j'essaie la vie. »

Elle ajoute que si elle peut « ouvrir des portes aux handicapés », elle sera « heureuse de le faire. L'expérience américaine s'annonce intéressante dans ce domaine. »

Selon Mme Thibault, plusieurs États américains s'apprêtent à adopter une loi pour obliger les clubs de golf à mettre des équipements et

Voir **«AVEC»** *en A2*

Meurtre par compassion

Thérèse Morin-Blais, qui a tué son conjoint septuagénaire à l'Hôpital du Lakeshore dimanche avant de se donner la mort avec la même arme à feu, voulait lui éviter un transfert dans un centre d'accueil francophone. Atteint de l'Alzheimer, James Ollerhead était unilingue anglais.

À lire en page A3

La fatigue chronique est une maladie

LIA LÉVESQUE
de la Presse Canadienne

Le Collège des médecins vient d'émettre des lignes directrices reconnaissant officiellement une maladie souvent controversée : le syndrome de la fatigue chronique.

Cette reconnaissance aura vraisemblablement des répercussions auprès des compagnies d'assurance, des employeurs et de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), admettait hier en conférence de presse le président du Collège des médecins, le Dr Roch Bernier.

En donnant une reconnaissance officielle à ce syndrome, le Collège des médecins en a exposé les symptômes et a donné une idée des traitements possibles.

Il faut d'abord préciser qu'il s'agit de symptômes non spécifiques et que c'est donc en excluant les autres maladies que le médecin peut parvenir à diagnostiquer le syndrome de la fatigue chronique. Le

Voir **LA FATIGUE** *en A2*

570
JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces		- affaires	C2	Bridge	C19	Feuilleton	C18	Mot mystère	C18
- index	C14	Arts et spectacles	B4 à B8	Décès	C21	Foglia Pierre	A5	Opinions	B3
- immobilier	C14 à C16	- horaire spectacles	B6	Économie	C8 à C13	Horoscope	C15	Politique	A21, A22,B1
- marchandises	C16, C17	- horaire télévision	B5	Éditorial	B2	Le monde	A18, A19	Tabloïd Sports	
- emplois	C17	- télévision	B4	Êtes-vous observateur	C14	Loteries	A2, A20	- Réjean Tremblay	S5
- automobile	C17 à C19	Bandes dessinées	C16			Mots croisés	C15, S10		

ÉDITORIAL
La roulette syndicale
- Alain Dubuc
page B2

MÉTÉO
Ciel ensoleillé
Max. 23, min. 12
Cahier Sports, page 20

6 21924 98765 1

HONDA
BERLINE 1998

208 $ ou par mois, location 48 mois
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
4,8 % sur financement d'achat jusqu'à 60 mois
TOUS LES DÉTAILS EN PAGE A 4

Suites de la une

American Airlines achètera 25 nouveaux CJR-500 à Bombardier

AMERICAN / *Suite de la page A1*

passer l'achat à deux milliards. Il visitait Montréal hier pour confirmer le choix de l'aménagement de ses 25 premiers CRJ et participer à l'assemblée de l'IATA.

La filiale American Eagle compte remplacer 60 de ses 205 avions turbopropulsés, tels des ATR et des Saab, par des CRJ d'ici environ cinq ans. Le président, Daniel P. Garton, les utilisera aussi pour de nouveaux vols directs entre des villes nord-américaines au marché encore trop petit pour de gros avions. Eagle a fusionné en février avec ses quatre filiales, devenant le plus important transporteur régional au monde.

La nouvelle vigueur de Montréal n'échappe pas à Don Carty, un ex-dirigeant d'Air Canada et CP Air. Le groupe AMR, propriétaire du bloc de contrôle de Canadien International, et ses partenaires, dont British Airways, augmenteront leurs vols sur Dorval, déclare-t-il. Montréal est une des seules grandes villes nord-américaines à ne pas avoir de vols directs sur Dallas, souligne-t-il. Eagle pourrait aussi utiliser des droits d'atterrissage à l'aéroport La Guardia, de New York, dit Dan Garton. Le trafic aérien s'accroît mais la concurrence devient aussi une « guerre » de géants, dit M. Carty. Il ne voit « rien de mauvais pour le Canada » au partage récent par Ottawa des nouveaux vols internationaux entre Air Canada et Canadien.

MM. Carty et Garton sont montés à bord hier de la maquette grandeur nature du CRJ aux couleurs de Eagle : plus d'espace grâce au plancher plus bas, au rangement plus discret au plafond et aux hublots surélevés et agrandis. Les passagers pourront aussi compter sur un vestiaire à l'entrée et une soute à bagages sous la cabine qui permettra d'éviter le carrousel de l'aéroport.

On prévoit l'entrée en service du CRJ en l'an 2000. On dénombre jusqu'ici 29 commandes de CRJ et 41 options.

Bombardier, le troisième avionneur du monde, a par ailleurs en carnet 104 commandes de RJ de 50 sièges et 176 options.

Quant au carnet du Global Express, il approche les 80, dit Bob Brown. L'analyste Benoit Chotard, du courtier Lévesque Beaubien Geoffrion, prévoit 246 livraisons d'avions cette année, dont 15 Global et 48 Learjet 45.

Frentzen dénonce l'attitude de Schumacher

FRENTZEN / *Suite de la page A1*

inacceptable. Au lieu de donner des leçons aux autres sur la façon dont ils devraient conduire, il ferait mieux, d'abord, de bien les apprendre pour lui-même ! »

Notre chroniqueur a implicitement rejeté les « excuses » formulées après la course par Schumcher. « C'est facile de demander pardon après, c'est d'ailleurs ainsi qu'il s'était déjà comporté après Jerez (quand il avait jeté sa Ferrari contre la Williams de Villeneuve). Il ne peut pas ne pas m'avoir vu ! Après coup, pour sa défense, il a dit qu'il est impossible de voir quoi que ce soit dans les rétroviseurs. Si tel est le cas, pourquoi est-il venu directement sur la trajectoire, ne sachant pas s'il y avait ou non une voiture roulant à cet endroit ? Il devait nécessairement savoir que j'étais tout près, et j'ai bien du mal à croire que son stand ne l'ait pas informé que j'arrivais sur lui... »

Frentzen regrette amèrement que son bourreau s'en soit tiré si facilement. « Pour lui, le prix à payer a vraiment été minime ; beaucoup moins cher en tout cas que ce que cet incident m'a coûté ! »

«Avec la technologie, tout est possible»

«AVEC» / *Suite de la page A1*

aménagements appropriés, dont des voiturettes, à la disposition des personnes handicapées. « Il y a cinq millions d'Américains qui ne peuvent pratiquer leur sport favori à la suite d'un accident cérébro-vasculaire, dit-elle, visiblement bien renseignée sur le sujet. Grâce à cette loi, plusieurs retourneront sans doute sur les verts. »

Il y a plusieurs mois, quand son garde du corps, Guy Hamelin, lui a montré un article de la revue *Golf* faisant état d'une voiturette pour personnes handicapées, Mme Thibault a tout de suite manifesté de l'intérêt. « Je savais qu'elle serait emballée et voudrait l'essayer, dit M. Hamelin. C'est une femme qui se passionne pour tellement de choses. Regardez comme elle s'amuse. Quand elle est incapable de frapper la balle à cause d'un obstacle trop difficile, d'une distance trop grande, je l'aide. Mais elle peut frapper jusqu'à une distance de 30 à 35 mètres. Mais ce n'est pas la performance qui compte, c'est le plaisir. »

Dans le but de mieux se renseigner, le lieutenant-gouverneur s'est rendu dans un club de golf municipal à London, en Ontario, situé près d'un centre de réhabilitation pour handicapés, qui s'intéresse à cette clientèle. Elle a subi une évaluation de ses capacités pour une meilleure adaptation de la voiturette. Mme Thibault a aussi des bâtons spéciaux plus courts, dont certains munis de griffes et de ventouses servent à planter et récupérer les balles et les té.

Paralysée de la taille aux pieds à la suite d'un accident de luge, elle joue assise sur le siège de la voiturette, qui se tourne dans la bonne direction pour lui permettre de frapper la balle. Ce qu'elle fait avec le mouvement d'un seul bras.

Mme Thibault reconnaît que la voiturette qu'elle vient tout juste d'acheter n'est pas à la portée de toutes les bourses. « Même pour le lieutenant-gouverneur, c'est très coûteux, précise-t-elle. Autour de 5000 $. Mais je tenais à montrer qu'un tel équipement existe et qu'il est peut-être possible d'intéresser certains clubs de golf à en faire l'acquisition. »

Son garde du corps est fier d'ajouter que Mme Thibault a obtenu sa première carte de membre du club de golf de Cap-Rouge, qu'il fréquente depuis plusieurs années. « Les lieutenants-gouverneurs ont toujours été membres honoraires de tous les clubs de golf de la province, explique-t-il. À cause de son handicap, le cas de Mme Thibault posait des problèmes. Les clubs de golf ne savaient trop comment agir. Ils n'ont donc plus à se faire de soucis, pas plus que les organisateurs de tournois charitables. »

Mme Thibault a joué une dizaine de parties depuis le mois de mai et compte poursuivre son entraînement. Elle assure que la voiturette a été conçue pour ne pas endommager les verts. « Les tests démontrent qu'un homme de 200 livres exerce une pression de 20 livres par pouce carré sur un vert, alors que celle de la voiturette est de cinq livres par pouce carré. »

Un commentaire qui a semblé rassurer le patrouilleur du Parcours du cerf, Maurice Gignac, qui surveillait attentivement les verts, hier. Mais il en faudra sans doute davantage pour convaincre les propriétaires des terrains de golf.

À la fin du parcours de 18 trous, Mme Thibault explique que l'important est de « rêver de faire des choses ». Comme cette personne devenue sourde qui lui a écrit qu'elle rêvait de pouvoir un jour entendre de la musique. « Grâce à la technologie, il y a parfois des miracles qui se produisent », affirme le lieutenant-gouverneur en frappant fièrement une dernière balle.

La fatigue chronique est une maladie

LA FATIGUE / *Suite de la page A1*

syndrome suppose une fatigue prolongée durant au mois six mois, accompagnée de douleurs musculaires et articulaires, de mal de gorge. On parle ici d'une fatigue très incapacitante, qui empêche la personne de poursuivre ses activités quotidiennes et sociales. L'exercice physique devient aussi très astreignant. Le sommeil n'est plus réparateur.

Plusieurs hypothèses ont circulé dans le monde médical, donnant au syndrome une source infectieuse, immunologique, neurohormonale ou même psychologique.

Le syndrome de la fatigue chronique est souvent apparenté à la fibromyalgie ; on l'a aussi identifié à une maladie chronique du virus d'Epstein-Barr.

Contrairement à une croyance populaire, il ne s'agit pas d'une maladie nouvelle, née avec le rythme de vie du XX[e] siècle. Jadis, on parlait simplement de neurasthénie.

Après avoir effectué une recension de la littérature scientifique à ce sujet, un groupe d'experts du Collège des médecins a pu noter que la maladie frappe à 80 % des femmes, dans la trentaine, instruites. Les autorités ne possèdent toutefois pas de statistiques propres au Québec et ont dû se fier aux données américaines.

Il n'existe aucun traitement spécifique, puisque le monde médical nage encore en eau incertaine. Le Collège des médecins recommande une prise en charge du patient et un suivi médical étroit, avec une réintégration progressive au travail lorsque cela est possible. Au besoin, on traitera les douleurs musculaires et articulaires, en plus du nécessaire repos.

Le Dr Bernier sait qu'en reconnaissant officiellement ce syndrome, le Collège des médecins lui donne une crédibilité certaine. Les employeurs, compagnies d'assurance et tribunaux « doivent s'ajuster » maintenant, souligne-t-il.

SÉNATEUR GIGUÈRE

Précision

Contrairement à ce que nous écrivions dans un article sur le sénateur Michel Cogger, le 3 juin, jamais le sénateur Louis de Gonzague Giguère n'a été déclaré coupable d'une infraction criminelle au Canada. Il a été acquitté de toutes les accusations portées contre lui. Si son dossier en Cour suprême a été mentionné dans l'affaire Cogger, c'est uniquement parce qu'un sénateur est un « fonctionnaire » au sens du Code criminel. Toutes nos excuses.

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Télécopieur pour abonnement : 285-7039
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111
Télécopieur : 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détaillants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions, Nominations : 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: *La Presse, Ltée.*
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **4-7-3**
à quatre chiffres : **3-8-2-3**

COLLECTES DE SANG

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :
■ à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30 ;
■ à Montréal-Nord : organisée par le Club Richelieu « La Bourgade » en collaboration avec les pompiers de Montréal-Nord, la police de quartier poste 40, la Légion canadienne #125, aréna Henri-Bourassa, 12 000, boul. Rolland, de 10 h à 20 h 30. Objectif : 350 donneurs ;
■ à Repentigny : Centre hospitalier Le Gardeur, organisée par le service du bénévolat, salles Repentigny, Le Gardeur et l'Assomption, 135, boul. Claude-David, de 9 h 30 à 16 h. Objectif : 125 donneurs ;
■ à L'Épiphanie : organisée par le Club Optimiste de l'Épiphanie en collaboration avec l'AFEAS, Centre communautaire Guy-Melançon, 65, rue Amireault, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 175 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE

Parée pour l'été

■ Or, argent ou plastique? Stiletto ou ballerine? Bien souvent, en été, on ne se casse pas la *nénette* avec les histoires de tendances. Aussi l'investissement accordé à sa garde-robe est de moindre importance qu'il ne l'est pour la saison automnale. Pour toutefois redonner de l'éclat aux tenues des précédents étés, l'accessoire deviendra essentiel et ces petits riens feront alors la différence. À lire demain dans le cahier Mode, sous la plume de Viviane Roy.

QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

***La Presse* annonçait hier que Québec et Ottawa ajouteront plus de 230 millions aux 310 millions déjà consentis pour dépolluer le Saint-Laurent. Cette nouvelle vous a-t-elle ravi?**

Avez-vous suivi le Grand Prix du Canada qui était disputé hier au circuit Gilles-Villeneuve? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 68 %
Non: 32 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

NEON 1998

«... dans l'ensemble, un équipement très complet...»
- Revue *Road & Track*

Pour seulement 169 $* par mois
Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

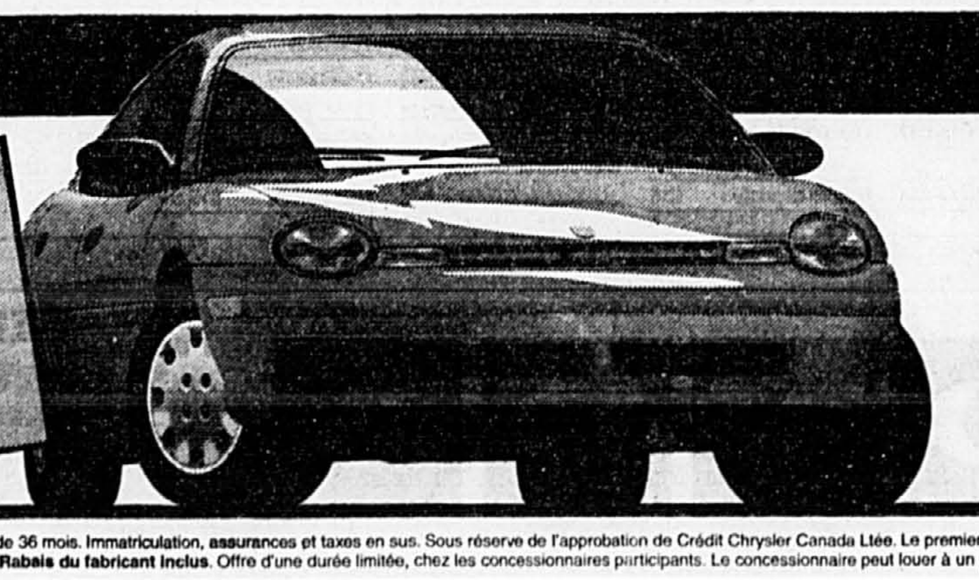

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.
CHRYSLER CHRYSLER Dodge Plymouth Camions Dodge Jeep | Eagle
Association publicitaire des concessionnaires Chrysler inc.
www.chryslercanada.ca

*Tarif mensuel établi d'après un modèle 1998, avec l'ensemble 22D. Comptant initial de 2 485 $ ou échange équivalent. Location, terme de 36 mois. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 km, au taux de 9 ¢ le km. **Rabais du fabricant inclus.** Offre d'une durée limitée, chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et avoir à commander.

La Presse

Le mot du jour

nier que

■ Construit avec *que* , le verbe *nier* est suivi le plus souvent du subjonctif.

— La Curatelle nie que ses protégés aient été soumis à des expériences.

Toutefois, quand on veut insister sur la réalité du fait, on peut employer l'indicatif.

— Il ne nie pas qu'il a mal agi.

Nier peut aussi être suivi du conditionnel si le fait exprimé est hypothétique.

— Elle nie qu'elle pourrait agir ainsi.

Paul Roux

Elle aurait tué son conjoint par compassion

Il devait être transféré au centre-ville dans un établissement francophone

MARCEL LAROCHE

Traumatisée par le transfert imminent de son conjoint anglophone atteint de la maladie d'Alzheimer vers un centre d'accueil francophone spécialisé en soins de longue durée, une femme, accablée elle aussi par des problèmes de santé, l'a abattu pour ensuite se donner la mort en se tirant une balle dans la tête.

C'est à cette effroyable conclusion qu'en arrivent aujourd'hui les policiers de la CUM chargés de faire la lumière sur le meurtre de James Ollerhead, un rentier de 70 ans, abattu par Thérèse Morin-Blais, son amie de coeur âgée de 65 ans.

Ce drame bouleversant, que certains policiers présentent comme un meurtre par compassion suivi d'un suicide, s'est déroulé dimanche soir dans une chambre privée de l'Hôpital général du Lakeshore, à Pointe-Claire, dans l'ouest de l'île de Montréal.

M. Ollerhead, hospitalisé depuis le mois d'octobre 1996, n'a probablement jamais eu connaissance du triste sort que lui réservait Mme Morin-Blais, une femme divorcée avec laquelle il a entretenu une relation amoureuse depuis une quinzaine d'années.

Originaire d'Angleterre, le patient se trouvait dans la chambre 4067, au 4e étage de l'hôpital, réservé aux cas de longue durée, lorsque son amie l'a visité comme elle le faisait presque quotidiennement, vers 18 h 45 dimanche.

Vers 19 h 25, des bruits suspects provenant de la chambre d'Ollerhead ont amené les infirmiers à aller voir ce qui se passait. « En entrant dans la chambre, ils ont découvert le patient toujours retenu par contention sur sa chaise et la femme gisant par terre, un revolver à ses côtés », a raconté hier à *La Presse* le docteur Hovsep Baghdadlian, directeur des services professionnels de l'hôpital.

Une lettre manuscrite inachevée découverte sur le lit, vraisemblablement rédigée par Mme Blais-Morin quelques instants avant sa mort, ne laisse aucun doute sur son implication dans ce drame. « Je ne veux pas que vous demandiez à mes enfants de venir m'identifier à la morgue pour ne pas qu'ils soient marqués pour la vie », auraient été, en substance, les dernières volontés de la sexagénaire qui, au moment du drame, était suivie par un médecin.

Atteint de deux projectiles de calibre 38 derrière la tête, M. Ollerhead est mort sur le coup tandis que Mme Morin-Blais, blessée d'une balle dans la bouche, a été transportée à l'Hôpital général de Montréal, où les médecins ont constaté son décès vers 0 h 20 hier matin.

Encore sous le coup de l'émotion, le docteur Baghdadlian a expliqué que Mme Morin-Blais avait été avisée il y a deux ou trois mois du transfert éventuel de son compagnon vers le centre hospitalier Jacques-Viger, un établissement spécialisé en soins prolongés situé rue Saint-Hubert, au centre-ville de Montréal. « À deux ou trois reprises depuis ce temps, la dame s'était informée s'il y avait des patients anglophones à cet endroit. Elle semblait avoir beaucoup de misère à accepter la maladie de son ami devenu confus, mais qui pouvait encore se déplacer en sa compagnie dans le corridor », a noté le docteur Baghdadlian.

Selon le médecin, Thérèse Morin-Blais a été avisée vendredi dernier du transfert de son compagnon prévu pour lundi matin, ce qui aurait possiblement été un élément déclencheur du drame. Elle aurait voulu éviter à son compagnon, unilingue anglophone, d'avoir à se retrouver dans un centre d'accueil à majorité francophone.

D'autre part, l'enquête menée par les sergents-détectives Jean-Claude Bergeron et Richard Favreau, de la section des homicides du SPCUM, confirme la thèse du meurtre suivi d'un suicide. « On tente cependant de découvrir la provenance de l'arme utilisée », a dit hier le lieutenant-détective Jean-François Martin, qui supervise l'enquête sur ce 14e homicide (comparativement à 24 pour la même période en 97) commis cette année dans l'île de Montréal.

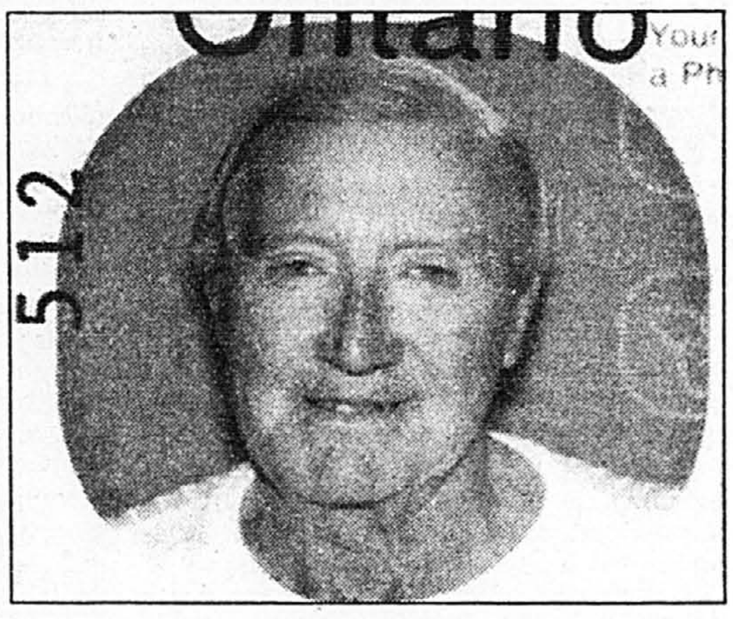

Thérèse Morin-Blais, 65 ans, et James Ollerhead, 70 ans, tels qu'ils apparaissaient sur leur permis de conduire, celui de M. Ollerhead datant de 1994.

PHOTO D'ARCHIVES *La Presse*

En 1989, Réal Chartrand vivait des moments plus heureux.

Réal Chartrand se bat pour sa libération

ANDRÉ CÉDILOT

Premier détenu condamné à vie pour meurtre à obtenir sa libération après quinze ans de pénitencier en 1988, Réal Chartrand, 54 ans, se débat comme un diable dans l'eau bénite pour obtenir de nouveau son élargissement.

Ramené derrière les barreaux en 1995, Chartrand tente depuis trois ans de convaincre la Commission nationale des libérations conditionnelles qu'il n'a jamais été dangereux même s'il avait un fort penchant pour l'alcool.

« Pendant les sept ans que j'ai été en liberté, on n'a absolument rien eu à me reprocher si ce n'est que j'avais un problème de boisson et que je sortais avec mon agente de gestion de cas », a déclaré Chartrand lors d'une entrevue avec *La Presse*, à l'établissement Montée-Saint-François, à Laval.

« Je me suis retrouvé en-dedans après avoir avoué à un thérapeute, croyant parler sous le sceau du secret professionnel, que je prenais de l'alcool à l'occasion. C'est choquant, on nous demande d'être transparent et quand on l'est, on nous tombe dessus », déplore Chartrand, réputé pour dire ce qu'il pense.

Emprisonné pour le meurtre d'un policier de Sainte-Thérèse en 1971, Chartrand a cru pendant près de cinq ans qu'il allait être pendu avant de voir son châtiment commué en prison à vie avec un minimum de 25 ans de pénitencier à la suite de l'abolition de la peine de mort, le 14 juillet 1976.

Chartrand, qui a défrayé la manchette plus souvent qu'à son tour, a par la suite été le premier en 1986 à bénéficier de la loi qui permet à un meurtrier de s'adresser à un jury des assises afin d'être libéré après quinze années de bagne.

Après un an de sorties avec ou sans escorte et six mois dans une maison de transition, il a vraiment été libéré en 1989. Il a multiplié les petits boulots (imprimerie, galerie d'art, conseiller pour un film, etc.) et a surtout vécu sur la ferme de son agente de gestion de cas, à Saint-Lin.

Informé de sa propension à la consommation d'alcool, la CNLC le fait arrêter dans l'après-midi du 23 décembre 1991. Libéré huit mois plus tard après maintes promesses et thérapies, il sera de nouveau en geôle le 5 janvier 1995.

Se disant injustement traité, Chartrand, qui connaît très bien l'appareil judiciaire, a fait de multiples démarches depuis ce temps pour obtenir la chance d'être de nouveau à l'air libre. Après deux échecs devant la CNLC, il songe à porter sa cause devant la Cour fédérale.

Le 30 avril, après avoir révisé le dossier, la CNLC a jugé qu'il n'était pas encore prêt. « Sans perspective de travail, ni ressources extérieures, il y a un risque que vous retourniez à la consommation d'alcool », ont conclu trois commissaires.

Le psychiatre réputé Louis Morrissette et les spécialistes du Service correctionnel étaient pourtant d'accord pour qu'on lui donne une autre chance. La maison de transition L'Intervalle, où il a déjà séjourné, était même prête à le recevoir.

« Je n'ai plus rien à apprendre en prison. J'ai suivi toutes les thérapies et participé à tous les programmes. Je souhaite simplement retourner dans une maison de transition. Je le sais maintenant, je suis alcoolique, mais tout est sous contrôle », affirme Réal Chartrand.

« La Commission soutient que je constitue un risque pour la société parce que je risque de prendre de la boisson. Ça fait bien des si. Pourtant, je n'ai commis aucun crime quand j'étais en liberté. Il y a énormément de citoyens honnêtes qui prennent de l'alcool et qui ne sont pas en prison », ajoute-t-il.

Depuis l'âge de 16 ans, Réal Chartrand a passé plus de trente ans en geôle, où il a été soumis, à la fin des années 60, à toutes sortes de traitements médicaux et psychiatriques qui ont fait l'objet de dénonciations publiques. « C'est un miracle que je sois encore sain d'esprit », dit-il. Titulaire d'un diplôme en électronique, il se passionne aujourd'hui pour l'horticulture.

BREF

Piéton heurté

■ Un homme de 50 ans qui déambulait sur le trottoir, près du 925, chemin Bord-du-Lac, à Dorval, a été gravement blessé quand une voiture de marque Jaguar a fait une embardée et l'a violemment heurté, vers 19 h 30 hier. Il a été transporté à l'hôpital, où son état était jugé critique. Le conducteur de la voiture a été arrêté et conduit au centre opérationnel ouest de la police de la CUM, où il devait passer le test de l'ivressomètre.

Artificier « artisanal » arrêté

■ La police de la CUM a arrêté hier après-midi un jeune homme de 17 ans en possession d'une bombe artisanale dans un logement du 2244, de Villiers, dans le quartier Émard. Selon le SPCUM, les policiers répondaient à un appel concernant un vol par effraction survenu rue Galt, à proximité, quant ils ont obtenu l'information concernant l'adolescent. Un périmètre de sécurité a été établi autour du logement et ce sont les policiers du groupe technique qui ont procédé, vers 17 h, à l'arrestation du jeune homme, qui n'a pas résisté. Selon la police, l'engin explosif n'était pas amorcé. On écarte d'ores et déjà la possibilité que l'adolescent fasse partie d'un gang de rue. L'enquête a été confiée à la section des incendies criminels.

Verglas et locataires

■ La Régie du logement vient de rendre une décision en faveur d'un locataire victime du grand verglas de 1998. Dans un communiqué, le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec cite une décision rendue le 15 mai par trois régisseurs. On peut y lire que « l'article 1694 du Code civil du Québec prévoit que lorsque le débiteur d'une obligation est libéré de l'exécution de son obligation en raison d'une force majeure, il ne peut exiger l'exécution de l'obligation corrélative de son cocontractant ». Appliquant la loi au cas présenté par un locataire, les régisseurs concluent qu'il a droit au remboursement du loyer payé pour les jours pendant lesquels le propriétaire n'a pu remplir son obligation de fournir le logement. Comme le loyer mensuel du locataire était de 375 $, ce qui représente 4500 $ par an, la Régie établit son loyer quotidien à 12,33 $. Le locataire a donc droit, écrivent les régisseurs, à un remboursement de 308,25 $, ayant été privé de son appartement pendant 25 jours. S'appuyant sur cette décision, le Regroupement invite les locataires ayant été chassés de leur logement par le verglas à demander à leur propriétaire le remboursement du loyer payé en trop, et à porter leur cas devant la Régie en cas de refus du locateur.

Les omnipraticiens insatisfaits vont à nouveau fermer leurs cliniques durant quatre jours

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Insatisfaits des dernières offres de Québec, les omnipraticiens maintiennent leur décision de fermer leurs cliniques pendant quatre jours à compter de jeudi.

Les pourparlers qui se sont poursuivis au cours du week-end à la suite du dépôt, vendredi, d'une proposition bonifiée de la part de Québec, n'ont pas permis de combler les attentes des médecins qui réclament près de 190 millions sur trois ans.

Selon le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), Renald Dutil, l'écart entre les deux parties demeure « considérable » et il y a donc lieu de maintenir les « journées d'étude » de jeudi et de vendredi, qui s'ajoutent aux moyens de pression déjà en vigueur, soit la fermeture des cliniques les soirs de semaine et le week-end.

La FMOQ juge notamment insuffisantes les offres de Québec visant à compenser l'augmentation des services que doivent dispenser les omnipraticiens et la hausse de leurs frais de pratique. Les médecins réclament près de 45 millions à ce titre pour la seule année 1998-1999, et plus de 141 millions sur trois ans.

« On a accepté de reporter à l'automne la partie purement salariale, mais on veut s'assurer que les médecins qui travaillent plus à cause de la réorganisation du réseau de la santé soient payés pour les heures qu'ils font », a dit le responsable des communications à la FMOQ, le Dr Jean Rodrigue.

Dans un communiqué diffusé en fin de journée, la FMOQ s'étonne aussi de ce que le gouvernement n'ait pas prévu de mesures « qui auraient permis d'implanter des réseaux complets d'accessibilité aux soins généraux, autant dans les cabinets et les CLSC qu'à l'hôpital ». Le gouvernement avait déjà offert quatre millions en mai à cette fin, mais il semble que ce ne soit pas assez.

Le montant exact des offres gouvernementales demeure mystérieux. « On ne donne pas de chiffres, parce qu'il y a des choses qui restent à clarifier », a dit le Dr Rodrigue, affirmant toutefois que le chiffre de 25 millions, avancé à la fin de la semaine dernière, ne reflète pas la réalité.

À Québec, Martin Caillé, porte-parole du ministre de la Santé, Jean Rochon, n'a pas été plus loquace quant aux montants qui sont sur la table, mais il a laissé entendre que le gouvernement ne disposait plus de beaucoup de marge de manoeuvre.

« C'est sûr que M. Rochon et les négociateurs oeuvrent à l'intérieur d'un certain mandat, a-t-il déclaré. On n'est pas loin du bout de la « patinoire », du cadre, qu'on s'était fixé. » Les négociations se poursuivaient malgré tout hier soir, à Montréal.

Pour sa part, le président du Collège des médecins, Roch Bernier, a indiqué qu'il était satisfait des services essentiels assurés par les médecins généralistes depuis le début des moyens de pression, le 29 mai. Rappelons qu'une quarantaine de cliniques assurent les services essentiels dans l'île de Montréal le soir et la fin de semaine.

La CSN invite Québec à reprendre les discussions sur le congé parental avec Ottawa

LIA LEVESQUE
de la Presse Canadienne

La CSN demande à Québec de retourner négocier avec Ottawa dans le but d'instaurer un régime québécois de congé parental.

«Reprenez le chemin d'Ottawa», lançait hier la vice-présidente de la CSN Claudette Carbonneau, en conférence de presse à Montréal.

La ministre Pauline Marois a déjà tenté en vain d'instaurer un tel régime en rapatriant l'argent que les Québécois versent dans la caisse de l'assurance-emploi pour les fins de congé de maternité. Les négociations avec le gouvernement fédéral avaient toutefois achoppé, chaque partie ayant une évaluation différente du montant à transférer.

L'idée avait été lancée au Sommet économique de 1996 et le régime devait entrer en vigueur le 1er janvier 1998. À la suite de l'échec des négociations avec Ottawa, l'échéance fut reportée.

La CSN revenait donc à la charge hier pour dire à Québec de retourner à Ottawa et pour dire à Ottawa de s'amender. La position du gouvernement fédéral apparaît « insoutenable » aux yeux de la centrale syndicale.

Ottawa calculait la somme à verser en fonction du taux de natalité au Québec, alors que Québec réclamait la somme versée par les Québécois à la caisse de l'assurance-emploi pour les fins de congés de maternité.

La centrale tenait aussi à dire à Québec que s'il relance les discussions avec le fédéral, elle sera derrière lui, comme plusieurs organismes qui soutiennent la cause.

Améliorations

L'actuel régime de congé de maternité comporte plusieurs incongruités, comme le délai de carence de deux semaines imposées aux travailleuses enceintes, souligne Mme Carbonneau.

Elle note aussi le fait que les travailleuses à statut précaire ont moins accès aux prestations parce qu'il leur faut davantage d'heures travaillées qu'avant pour se qualifier.

Fait curieux: il faut même que les femmes travaillent plus d'heures pour avoir droit aux prestations de maternité qu'aux prestations d'assurance-emploi régulières.

En instaurant un régime québécois, celui-ci devrait être bonifié, estime la CSN.

Entre autres améliorations, la CSN demande un remplacement du revenu semblable aux autres régimes comme la CSST. Elle revendique aussi un congé de maternité de 18 semaines, un congé parental de sept semaines ou d'adoption de 12 semaines, partageables entre les deux parents. Le régime prévoirait aussi la garantie du retour au travail sans perte d'avantages.

La caisse d'assurance parentale serait financée par les travailleurs, travailleuses et employeurs et constituerait un fonds distinct de l'assurance-emploi.

C'EST PARTI !

HONDA
L'ÉVÉNEMENT GAGNANT SUR TOUTE LA LIGNE

208 $*
par mois, location 48 mois
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
GARANTIE 5 ANS • 100 000 KM

ou 4,8 %** SUR FINANCEMENT D'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS SUR TOUTES LES CIVIC 1998 NEUVES EN INVENTAIRE.

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur le coupé Civic DX 1998 (modèle EJ612W) ou la berline Civic LX 1998 (modèle EJ653W) neufs en inventaire. Échange ou comptant de 1 575 $, la première mensualité et un dépôt de garantie de 250 $ son exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 $ le kilomètre excédentaire. **Programme de financement de H.C.F.I. à 4,8 % offert à l'achat de tout modèle Civic 1998 neuf en inventaire pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Exemple de financement : 10 000 $ au taux annuel de 4,8 % = 229,39 $ par mois pendant 48 mois. Coût de l'emprunt : 1 010,72 $; coût total : 11 010,72 $. Un versement initial pourrait être exigé. Transport et préparation (850 $), taxes, assurance et immatriculation en sus. Offres d'une durée limitée. Sujet à l'approbation du crédit. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION.

Tours de piste

Pierre
FOGLIA

Ce garçon nous rend intelligent, disais-je de Jacques Villeneuve l'automne dernier. Sans doute. Mais sans doute ne sommes-nous pas devenus assez intelligents pour lui, puisqu'il nous a traités comme des enfants un peu retardés toute la semaine dernière.

C'est quand la fête ?

Dans quatre dodos.

Le jeudi, Villeneuve nous a dit que sa saison commençait véritablement à Montréal Le vendredi, il nous a dit que ça irait mieux samedi. Le samedi, que ça irait mieux dimanche. Mais le dimanche, la voiture n'était toujours pas au point, bobo suspension, bobo freinage, bobo pneus, en plus il a conduit comme un pied, et le jour de gloire a été reporté à dans trois semaines.

N'étant pas passionné de course automobile, je ne suis pas déçu du pilote. Seulement un peu déçu du jeune homme trop vite rentré dans le rang des champions prévisibles qui disent ce que leur agent leur dit de dire, juste assez pour alimenter les discussions pathétiques des fans, mais pas trop, pour ne pas nuire au spectacle, à l'organisation et surtout aux commanditaires.

Certes, après la course, Villeneuve ne s'est pas gêné pour critiquer le pilotage dangereux de Schumacher. Mais il l'a fait sans cette souriante insolence qu'il affichait quand il gagnait, et qui fait toute la différence entre le petit baveux sympathique qu'il était et le râleur un peu chiant qu'il est devenu. Toute la différence entre l'ironie et le dépit.

Ce fut donc un Grand Prix formidable. Tout le monde le dit. Des carambolages, des sorties de piste, un voiture qui monte sur une autre comme un taureau sur une vache, un début d'incendie.

Du sport, quoi.

Un doute effleure parfois, pas longtemps, l'esprit de certains de mes confrères. Les pilotes sont-ils des athlètes ? se demandent-ils ponctuellement, à chaque Grand Prix. Pour les autres pilotes on ne sait pas, mais Jacques Villeneuve est assurément un athlète, la preuve, il jogge. Un collègue de Radio-Canada, dans son grand empressement à nous le présenter en marathonien de la Formule 1 nous a même rapporté cette semaine que Villeneuve joggait QUATRE HEURES PAR JOUR. Et ta soeur Chose, elle marche ou elle court ?

Qu'un journaliste sportif puisse sortir une telle énormité montre à quel point le discours sportif est devenu oiseux. On ne sait plus de quoi on parle quand on parle de sport, on confond tout, mais surtout, on confond performance athlétique et bonne forme physique. Je suppose que Villeneuve jogge quarante minutes par jour comme tout le monde, ce qui est bien assez pour le maintenir en forme. Mais, et c'est ici que les esprits s'embrument, être en forme ne signifie pas qu'on soit un athlète. C'est la performance qui fait l'athlète, pas la forme. Villeneuve, s'il court aussi souvent qu'il s'en vante, doit tourner environ huit kilomètres aux 40 minutes, un poil plus vite que la moyenne des ours, mais rien qui ne l'autorise à écrire à sa mère : look ma, no hands.

Quand Villeneuve a fini de jogger il s'assoit dans son char et vroum, vroum, il part. Oui oui, c'est dur chauffer une Formule 1, vous me le répétez à chaque fois. Faut être en forme, c'est sûr. Mais c'est pas plus dur que planter des arbres toute la journée, le dos courbé, comme mon voisin qui est très en forme aussi, mais qui n'est pas un athlète, ou qui en est peut-être un, on ne le saura jamais, pour le savoir faudrait qu'il pratique un sport.

Villeneuve aussi. Faudrait qu'il pratique un sport pour qu'on sache si c'est un athlète.

L'ANTI-SPECTACLE - Puisqu'on parle de jogging, je vous signale, si vous l'avez manqué, le record du monde du dix kilomètres établi par l'Éthiopien Gebreselassie la semaine dernière, en Hollande. 26,22. Cinq secondes de moins que le record précédent (qui appartenait au Kenyan Paul Tergat). On approche doucement du moment fabuleux où ces surhommes vont courir le 5000 sur la base d'une minute au tour de piste, ce qui est absolument délirant pour une simple machine humaine. Mais je vous l'accorde, pour le tôton moyen égaré dans les estrades, c'est juste un gars qui court à pied, rien de bien spectaculaire, pas de carambolages, ni de sorties de piste, ni de début d'incendie. L'anti-spectacle, quoi.

AMÈRE AMERICA - Puisqu'on parle de sport signalons cette écoeuranterie qui a cours aux États-Unis sur le circuit de la course à pied, une discipline totalement dominée par les Africains, surtout les Kenyans. Tannés de devoir donner des bourses à des Nègres même pas Américains, les promoteurs de courses ont trouvé un truc : une prime au premier Américain, une prime plus importante que celle donnée au vainqueur ! Genre 3000 $ au gagnant du dix kilomètres de Boulder, et 6000 $ au premier Américain, même s'il termine aussi loin que la 14e place. Une pratique approuvée par la fédération d'athlétisme américaine... qui n'y voit qu'un moyen comme un autre pour encourager les talents locaux ! Résultat ce n'est plus meilleur qui gagne. C'est le plus Blanc (note : les coureurs de fond américains sont presque tous Blancs)... Non, on n'a pas parlé de cela dans *The Gazette*. Pourquoi je dis ça ? Parce que je viens juste d'imaginer ce qu'on écrirait dans *The Gazette* et dans le *Toronto Sun* si, au marathon de Montréal, le premier francophone recevait une bourse deux fois plus grande que celle du vainqueur.

LE GIRO - La victoire du petit grimpeur chauve Marco Pantani dans le Tour d'Italie, qui s'est terminé dimanche à Milan, est la meilleure chose qui soit arrivée au cyclisme professionnel depuis la retraite de Miguel Indurain. Tiré par les puissantes locomotives que sont Ullrich et Riis, le cyclisme sur route était en train de devenir aussi prévisible qu'un voyage en TGV. Une sorte de cabri des montagnes caracole maintenant devant ces locomotives qui s'essoufflent à le suivre. Alors, même scénario dans le prochain Tour de France ? Pas sûr. Le cabri sera fatigué. Et la pente plus douce lui sera moins favorable. On verra bien. En attendant l'Italie a trouvé dans ce chauve miraculé revenu d'un très grave accident, un personnage excessif et mystique comme elle les aime : un peu tragique, un peu bouffon.

LE MONDIAL - Le Mondial commence demain mon vieux. Vous le saviez ? Vous en savez des choses. Mais vous ne savez pas qui va gagner. Moi si. Lalalère.

Voici pourquoi Gastier Inc. a adopté Fido.

Contrôleur chez Gastier Inc., un important entrepreneur en construction, Jacques Rioux tient bien les cordons de la bourse. En achetant 32 appareils bimodes SCP Fido® et en optant pour le forfait 400 minutes en tout temps pour seulement 40 $ par mois, il savait qu'il réduirait de près de 50 % la facture de cellulaires de son entreprise.

400 minutes 40 $ par mois

« Bien sûr, nous avons adopté Fido à cause de son prix, explique M. Rioux, de sa technologie de pointe, de l'Afficheur et de la Messagerie texte que n'offre pas le cellulaire. De plus, la fonction Téléavertisseur intégrée à la Messagerie vocale nous fait économiser encore plus. » Il est clair que Gastier Inc. a de solides raisons d'avoir choisi Fido.

Pour plus de renseignements sur les appareils et la carte à puce, le permis SCP, les Services personnalisés, ainsi que les frais d'interurbain et d'itinérance, communiquez avec les Ventes aux entreprises Fido ou passez au point de vente Fido de votre choix.

Jacques Rioux
Contrôleur, Gastier Construction
Montréal

Ventes aux entreprises :
1 888 482-FIDO
www.fido.ca

fido
C'EST VOUS LE MAÎTRE.

Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc.

fido LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland
- Carrefour Richelieu, Saint-Jean
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :

COMPLICENTRE · EATON · FUTURE SHOP · CAMELOT · GCL · LA CABINE TÉLÉPHONIQUE · AILES · BUREAU EN GROS · InterPage · MICROTEC · MicroAge

26295000

Le couple ravisseur n'a « réfléchi à rien »

ANDRÉ CÉDILOT

Les deux jeunes Américains arrêtés jeudi à Québec pour l'enlèvement d'un bébé de cinq mois en Georgie ont comparu, hier, devant le tribunal d'Immigration Canada qui décidera s'ils doivent être renvoyés dans leur pays.

Tout en maintenant la détention du couple, l'arbitre Rolland Ladouceur, qui siège à Montréal, a reporté l'enquête à vendredi, le temps pour les agents d'immigration d'obtenir toutes les informations concernant cette histoire rocambolesque.

Le gouvernement canadien allègue que Glen Wade Dunn, 20 ans, et son amie du même âge, Dayna Nicole Cummings, sont entrés illégalement au pays en omettant de signaler aux douaniers qu'ils avaient tous deux un casier judiciaire.

Partis de Carollton en Georgie le 1er juin, peu après l'enlèvement du petit Samuel Smith, les prévenus avaient franchi trois jours plus tard le poste frontalier de Landsdowne, en Ontario, en faisant croire qu'ils allaient visiter des parents à Montréal. Ils étaient alors à bord d'une vieille camionnette munie d'une cabine habitable.

L'ordinateur reliant le Canada et les États-Unis étant en panne, le douanier ontarien n'avait pu vérifier si le couple était en règle. En apprenant dans les heures suivantes que Dunn et sa compagne étaient recherchés pour le rapt d'un enfant, il avait immédiatement lancé un avis à travers le pays.

Le même jour, les deux jeunes gens à l'allure étrange avaient été arrêtés dans les bureaux d'une agence de voyages de Québec, au moment où ils allaient encaisser un mandat de 300 $ provenant des grands-parents de la jeune femme.

Si l'on en croit les propos succincts que Dayna Cummings a tenus hier devant le tribunal de l'immigration, le couple n'avait aucune mauvaise intention en s'amenant au Québec. En tout cas, il n'était pas question d'obtenir une rançon.

« Pourquoi avoir fait ça ? » a demandé M. Rolland Ladouceur. « On n'a réfléchi à rien », a répondu Mme Cummings d'une voix à peine audible. Devant l'inquiétude de ses grands-parents, elle était même prête à retourner aux États-Unis. L'idée première du couple était de se rendre chez des connaissances à New York, mais cela n'a pas fonctionné.

Le soir de l'enlèvement, le 1er juin, les prévenus et le poupon de cinq mois avaient été vus chez des parents en Georgie, a raconté l'agent d'immigration Réjean Théberge, qui s'opposait à leur libération.

Le bébé et son frère Randall, deux ans et demi, leur avaient été confiés en milieu d'avant-midi par la mère, Amanda Smith, qui avait besoin de leur aide durant environ une heure. L'aîné a été retrouvé abandonné le long d'une autoroute vers 13 h 30, tandis que Samuel était disparu.

Pour convaincre l'arbitre que les prévenus risquaient de s'esquiver s'ils étaient remis en liberté d'ici vendredi, M. Théberge a fait valoir qu'ils étaient tous deux passibles de 20 ans de pénitencier pour l'enlèvement du petit Samuel Smith. De plus, Dayna Cummings a déjà été condamnée pour vol et fraudes, tandis que son conjoint a un dossier pendant pour une affaire de faux chèques.

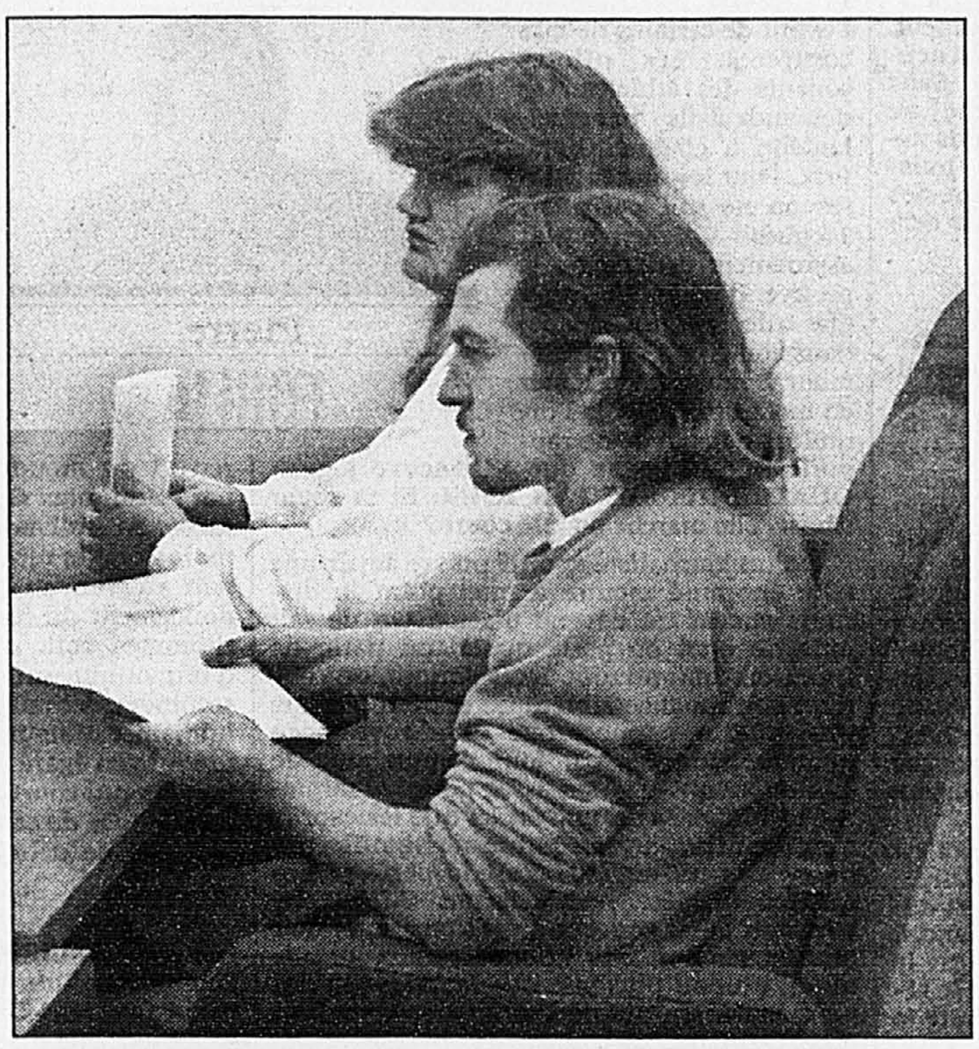

RÉMI LEMÉE, *La Presse*

Soupçonnés de l'enlèvement de deux enfants aux États-Unis, Glen Wade Dunn et Dayna Nicole Cummings, tous deux âgés de 20 ans, sauront vendredi s'ils seront expulsés du Canada.

La Couronne réclame la prison contre Robert Obadia

YVES BOISVERT

Le Procureur général du Canada réclame une peine de prison de huit à 10 mois pour l'ex-président du transporteur aérien Nationair, Robert Obadia, qui a admis avoir disposé frauduleusement de plusieurs biens avant de déclarer faillite personnellement, en 1994.

Obadia, qui s'est avoué coupable de huit actes frauduleux dans le cadre de sa faillite, avait bénéficié de la clémence de la Cour du Québec, le 9 janvier, étant condamné à une simple amende de 41 000 $.

En faisant cette entente, qui prévoyait le retrait des accusations contre la femme et le fils de l'homme d'affaires, la Couronne avait tenu compte d'un facteur important : il y avait une entente entre Obadia et ses créanciers sur le règlement de son dossier de faillite ; l'entente, qui n'était pas encore formellement signée, prévoyait qu'Obadia verserait 800 000 $ à ses créanciers (essentiellement le fisc fédéral, le fisc provincial et les ex-employés de Nationair, à qui la société devait 5,4 millions au moment de la faillite corporative, en 1993).

Mais voilà que quelques jours après l'aveu de culpabilité, Obadia retire son offre de règlement. La Couronne estime alors s'être fait flouer et porte l'affaire à l'attention de la Cour d'appel. Même l'ex-avocat criminaliste d'Obadia, Raphaël Schachter, signe une déclaration disant que l'entente civile était une considération importante dans le règlement du dossier criminel.

Hier, devant la Cour d'appel du Québec à Montréal, Me Bernard Mandeville, de la Couronne fédérale, a plaidé qu'Obadia a obtenu une peine exceptionnellement clémente en flouant le tribunal. Il réclame huit à 10 mois de prison et une ordonnance de remboursement de 234 173 $, soit la valeur des biens qu'Obadia admet avoir soustrait frauduleusement de son actif (131 673 $ de liquide, une Rolls Royce, une Jaguar et une Plymouth Voyager).

Une peine de prison ferme s'impose dans les circonstances, de dire Me Mandeville, pour affirmer l'autorité des tribunaux, dont Obadia paraît s'être moqué.

Le juge Michel Proulx a d'ailleurs dit au nouvel avocat d'Obadia, Jeffrey Boro, que le dossier paraissait « très négatif » pour Obadia et que rien ne permet de justifier l'attitude de son client à première vue. Me Boro a tenté d'expliquer qu'Obadia n'avait pas l'argent pour faire ce règlement de 800 000 $, et c'est pourquoi il a retiré son offre. Obadia n'a jamais dit cela auparavant, toutefois. « S'il ne pouvait pas payer, il aurait pu le dire à son avocat », de répliquer le juge Proulx. « Un dossier évolue avec le temps », a tenté Me Boro.

« Pensez-vous vraiment que votre client aurait obtenu seulement une amende en l'absence de toute considération (comme cette entente au civil) ? » a demandé carrément le juge Proulx. Me Boro a répondu que son client est prêt à faire des remboursements, sauf pour la Rolls, qu'il a vendue.

Finalement, la cour a mis l'affaire en délibéré et Obadia aura une dernière chance d'expliquer, par écrit, son étrange comportement d'ici une semaine. La Couronne aura ensuite une semaine pour l'interroger sur sa nouvelle version. La cour rendra ensuite sa décision.

Tracy Gonzalez : peine confirmée

La Cour d'appel du Québec (les juges Michel Proulx, Jacques Delisle et Dionysia Zerbisias) a confirmé hier à Montréal la peine de 10 ans de pénitencier infligée à la complice de James Medley, Tracy Gonzalez.

Medley, 40 ans, et Gonzalez, 19 ans, ont été déclarés coupables le 11 novembre de l'enlèvement, la séquestration et l'agression sexuelle de quatre adolescentes.

Le juge Gérard Girouard, de la Cour du Québec, avait infligé à Gonzalez une peine de 10 ans ce qui, en tenant compte de la détention préventive, revenait à sept ans et huit mois.

La Cour d'appel, vu la gravité des actes et la participation active de Gonzalez, n'a pu déclarer cette peine déraisonnable, même si le juge Proulx estimait que le juge Girouard avait été trop laconique dans ses motifs.

Quelqu'un qui est envoyé en prison pour les huit prochaines années a droit de savoir pourquoi, a dit le juge Proulx avant de maintenir la peine.

Medley, quant à lui, en appelle du verdict de culpabilité et de sa peine de 26 ans et huit mois. Aucune date n'a encore été fixée.

Offre spéciale de votre concessionnaire

LE MEILLEUR CHOIX

Tout le monde a besoin d'une mini-fourgonnette Autobeaucoup de Chrysler. Tout simplement parce que les mini-fourgonnettes Chrysler, les plus vendues au Canada, vous offrent le meilleur choix : empattement court ou long, deux portes coulissantes offertes sur tous les modèles, 37 façons différentes d'organiser l'espace pour le chargement et les passagers, voie large pour une meilleure tenue de route, intérieur spacieux et le plus grand espace de chargement de sa catégorie.†

249 $* par mois

Location, terme de 36 mois.
Comptant initial de 3 140 $
Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

Dodge Caravan/Plymouth Voyager 1998, ensemble 26T + GKD, empattement court
• Deux portes coulissantes • Moteur V6 de 3,0 L • Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo • Sièges à roulettes Easy Out^MC • Sièges pour 7 passagers • Porte-bagages au toit • Poutres de renfort dans les portes • Verrous à l'épreuve des enfants • Sacs gonflables de nouvelle génération • Garantie de 3 ans ou 60 000 km

269 $* par mois

Location, terme de 36 mois.
Comptant initial de 3 050 $
Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

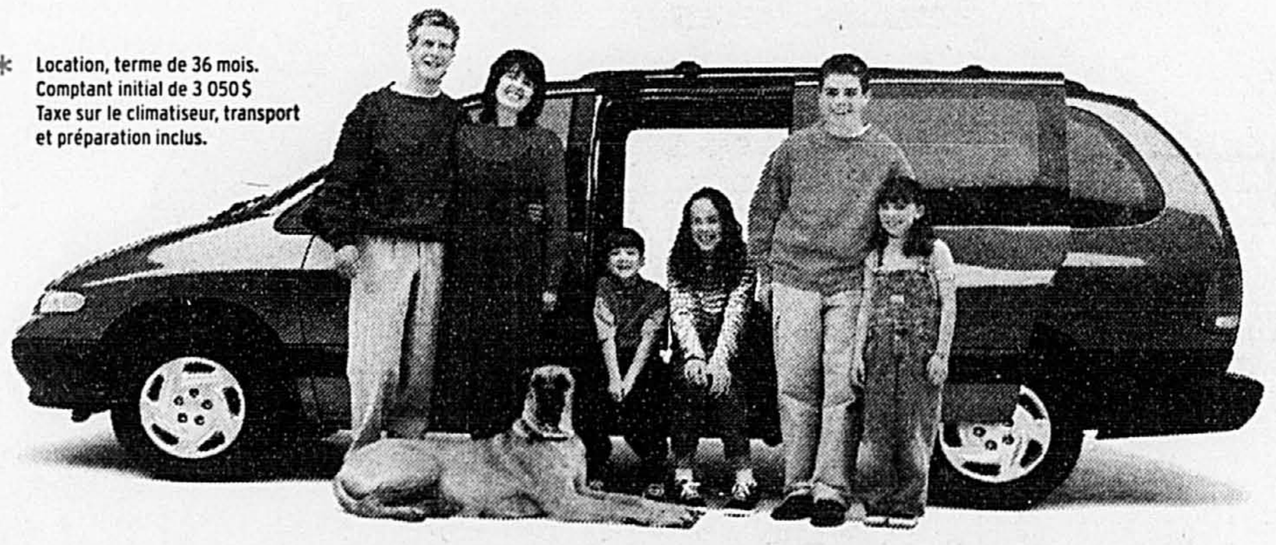

Dodge Grand Caravan/Plymouth Grand Voyager 1998, ensemble 28D, empattement long
• Deux portes coulissantes • Moteur V6 de 3,3 L • Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Insonorisation de luxe • Sièges de luxe pour 7 passagers • Ensemble éclairage • Porte-bagages au toit • Verrouillage électrique des portes • Radiocassette AM/FM stéréo • Sièges à roulettes Easy Out^MC • Sacs gonflables de nouvelle génération • Poutres de renfort dans les portes • Garantie de 3 ans ou 60 000 km

Plein d'essence†† avec chaque achat ou location d'un modèle 1998 neuf

Programme d'aide pour handicapés physiques
Remise additionnelle de 750 $ à l'intention des diplômé(e)s**
Tous les détails chez le concessionnaire

CHRYSLER Dodge Camions Dodge
CHRYSLER Plymouth Jeep | Eagle

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

†S'applique au modèle à empattement long. *Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 kilomètres, au taux de 12¢ le km. Offre d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Jusqu'à épuisement des stocks. ** Cette offre s'applique aux diplômés de cégep et d'université 1998, 1997 et 1996. †† Plein d'essence avec chaque achat ou location d'un modèle 1998 neuf.

CHRYSLER

Radio-Canada: la tension monte à l'approche du vote du 13 juin sur une offre globale de règlement

Patrons et syndiqués multiplient les manoeuvres de dernière minute

CLAUDE-V. MARSOLAIS

À l'approche de l'assemblée générale du 13 juin qui doit se prononcer sur une offre globale de règlement, Radio-Canada et le Syndicat des communications de la SCRC ont entrepris diverses manoeuvres afin de faire fléchir le vote dans un sens ou l'autre.

C'est ainsi que la vice-présidente de la télévision française, Michèle Fortin, et le vice-président de la radio française, Sylvain Lafrance, ont invité tous les employés à une réunion afin de faire le point sur les négociations avec le Syndicat des communications dont le conseil syndical, composé de 55 personnes, a recommandé à l'unanimité le 29 mai de rejeter les offres de Radio-Canada.

Le Syndicat a de son côté fait parvenir des mises en demeure à une demi-douzaine de cadres, les enjoignant de cesser leurs actes d'intimidation, dont la menace de recourir au lock-out, à l'endroit des membres du Syndicat.

Dans un long communiqué émis hier, Radio-Canada soutient qu'elle ne peut aller plus loin au plan des conditions de travail, car cela la contraindrait à se tourner vers le secteur privé pour réaliser la très grande majorité de sa production.

La Société offre aux 1 400 employés (journalistes, assistants-réalisateurs, recherchistes), dont 800 sont réguliers, un montant forfaitaire de 500 $ à la signature de la convention, une hausse salariale de 2,5 % en 1999 et 3 % en 2000.

Le porte-parole patronal, Daniel Gourd, a ajouté que la SRC avait proposé de rendre permanent de 75 à 100 emplois, ce qui est beaucoup moins généreux qu'au réseau anglais, où la Société a offert à tous les membres un statut permanent. M. Gourd s'en explique en disant que le réseau anglais ne produit plus que des émissions de nouvelles, de sports et d'affaires publiques, toutes les autres émissions étant confiées à des sous-traitants. « Si nous rendions tous les postes permanents au service français, il faudrait mettre à pied de 30 à 40 % de l'effectif pour joindre les deux bouts. »

En ce qui concerne le budget de la Société, M. Gourd note qu'il est passé de 1,2 milliard de dollars à moins de 900 millions depuis le début de la décennie après les coupes draconiennes imposées par le gouvernement fédéral. Bien que tout le monde dans la boîte note la forte remontée des revenus publicitaires, M. Gourd dit que l'on ne peut compter là-dessus pour offrir de meilleures conditions, car « c'est trop fluctuant ».

En ce qui concerne les salaires, M. Gourd note que la moyenne salariale des membres du Syndicat est d'environ 50 000 $ avec une pointe, se situant entre 60 000 $ et 65 000 $, chez les journalistes.

Cette affirmation est toutefois contredite par le président du syndicat, Rosaire L'Italien, qui situe le salaire moyen des journalistes à 50 500 $, soit 17 400 $ de moins qu'au *Journal de Montréal*.

Parmi les autres titres d'emplois, M. L'Italien note qu'un affectateur gagne 25 700 $ de moins que son équivalent à *La Presse*, un assistant à la réalisation 10 000 $ de moins que son collègue de Télé-Métropole, et un recherchiste 13 000 $ de moins qu'à Télébec.

La vice-présidente de la télévision française, Michèle Fortin, tout comme le vice-président de la radio française, Sylvain Lafrance, a invité tous les employés à une réunion afin de faire le point sur les négociations.

Copibec naît dans la controverse

Les journalistes réclament des sièges au conseil d'administration

CLAUDE-V. MARSOLAIS

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) et l'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ) ont dénoncé hier le fait que la nouvelle Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction, Copibec, formée le 1er avril, ne leur avait réservé aucun siège à son conseil d'administration.

Pourtant l'enjeu est de taille, puisque la projection des droits à percevoir en 1998-1999 de toutes sources publiques et privées est d'environ 4,5 millions de dollars dont 1,9 millions au seul chapitre de la reproduction des périodiques et des journaux.

À l'issue d'une rencontre avec la ministre de la Culture et des Communications, le président de la FPJQ, Michel C. Auger, a indiqué que des négociations devront être entreprises avec Copibec afin d'obtenir une présence au conseil d'administration. La ministre Louise Beaudoin a de son côté affirmé qu'elle ne cautionnait aucunement la composition du conseil d'administration et qu'elle souhaitait son élargissement au-delà des membres fondateurs représentant l'Union nationale des écrivains du Québec (UNEQ) et l'Association nationale des éditeurs de livres. Toutefois, son influence est plutôt d'ordre moral puisque Copibec est un organisme sans but lucratif.

Se basant sur un sondage Goss et Gilroy réalisé en 1992 dans les ministères fédéraux, la FPJQ soutient que les périodiques comptent pour 47 % des documents reproduits et les journaux pour 16 %. En admettant que certains périodiques sont de nature littéraire, elle estime à 50 % les documents reproduits à partir du travail journalistique. Cette affirmation est toutefois contredite par la directrice générale de Copibec, Hélène Messier, qui situe à 7 % seulement les reproductions de journaux et périodiques francophones dans les ministères fédéraux. L'organisme ne dispose d'aucune étude précise sur la reproduction de textes journalistiques au Québec. Un sondage réalisé auprès des écoles primaires et secondaires en 1996 avait estimé à 58,1 millions le nombre de copies reproduites de textes ou livres de toute nature. Aucun chiffre n'est disponible pour la reproduction dans les secteurs collégial et universitaire.

Pour sa part, un porte-parole de l'UNEQ, Pierre Lavoie, a dit souhaiter une plus grande représentation au conseil d'administration de Copibec. Il espère que les 20 associations représentatives présenteront des recommandations en ce sens lors d'une assemblée spéciale qui peut être convoquée en tout temps ou lors de la prochaine assemblée annuelle au printemps 1999.

FLOWING LINES

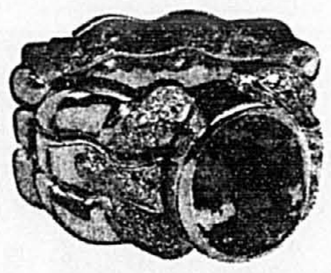

De notre collection "FLOWING LINES" en or 18 ct. ou or 18 ct. et acier avec pierres prescieuses.

KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES • DEPUIS 1954
2195 RUE CRESCENT, MONTRÉAL, (514) 848-0595
À Palm Beach, FL. 210 Worth Ave.
Christopher & Charles Kaufmann, *Designers*
2640700

Pourquoi acheter une voiture qui vous déplaît à 0% d'intérêt?

Pourquoi acheter une voiture qui vous déplaît à 0% d'intérêt quand vous pouvez vous acheter une Saturn à votre goût avec une garantie de remboursement de 30 jours ou 2500 kilomètres? Poser la question, c'est y répondre. La garantie exclusive de remboursement de 30 jours ou 2500 kilomètres, c'est la façon Saturn de faire les choses tout autrement.

164 $/mois*
Bail de 36 mois.
2000 $ comptant ou 14 643 $†
(transport et préparation à la route inclus)

La Saturn SL 1998 (Boîte de vitesses manuelle)	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
164 $	2000 $
194 $	1000 $
224 $	0 $
Climatiseur 20 $ de plus par mois	

201 $/mois*
Bail de 36 mois.
2000 $ comptant ou 16 503 $†
(transport et préparation à la route inclus)

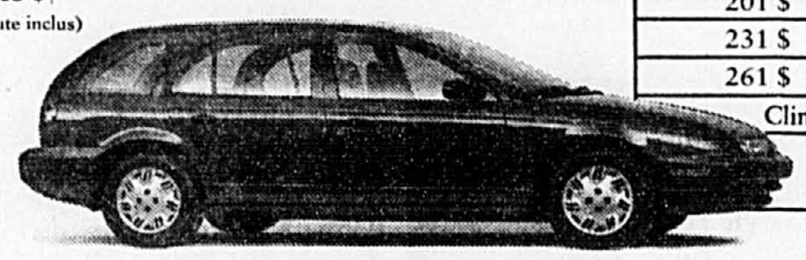

La Saturn SW1 1998 (Boîte de vitesses manuelle)	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
201 $	2000 $
231 $	1000 $
261 $	0 $
Climatiseur 20 $ de plus par mois	
Transmission automatique 16 $ de plus par mois	

SATURN.
Pour faire tout autrement

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
437-6317

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval
385-9191

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
672-2500
www.gravel.qc.ca/saturnbrossard/

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
342-2222
(Angle Van Horne)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
861-2000
www.gravel.qc.ca/saturn
(Angle Cathcart et McGill College)

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
385-7222
www.mondial-ssi.com

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
964-1374

West Island Saturn Saab Isuzu
10333, boul. Gouin Ouest
Roxboro
684-3161
(Entre des Sources et Aut. 13)

Ces mensualités sont calculées sur un bail de LocationPlus de 36 mois et comprennent le transport (455 $) et la préparation à la route. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement plus taxes vous sera demandé. Par ailleurs, le versement initial à payer sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents (basé sur un programme de bas kilométrage). Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. † PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Pour tous les détails, communiquez avec le détaillant Saturn le plus près ou composez le 1 888 4SATURN.

2644446-D

Des élections qui se disputent en catimini

Les élections scolaires

MICHÈLE OUIMET

« Les élections scolaires ? J'ai suivi ça un peu... de loin. J'ai entendu parler de la restructuration. Le MEMO ? Connais pas. »

Pendant que Louise Bouchard avoue que le MEMO ne lui dit absolument rien et que les élections scolaires ne l'intéressent pas vraiment, son fils Maxime, une boule d'énergie de sept ans, sautille à droite et à gauche, coupe la parole, pose des questions et écoute impatiemment le long, très long discours de la candidate du MEMO, Linda Tassile, qui fait du porte-à-porte, histoire de convaincre quelques électeurs de voter pour elle le 14 juin.

Il est 19 h. Mme Bouchard, une femme qui vit seule avec ses deux garçons, en a visiblement plein les bras, mais Mme Tassile reste imperturbable. Plantée sur le pas de la porte, flanquée de son organisateur, Richard Bonin, elle explique, en long et en large, le programme du MEMO (Mouvement pour une école moderne et ouverte). Mme Bouchard frissonne, l'air est frais, très frais pour un soir de juin.

Même si elle passe à peu près complètement inaperçue pour le commun des mortels, il y a bel et bien une campagne électorale dans les 21 quartiers de la toute nouvelle Commission scolaire de Montréal (CSDM) qui remplacera, à partir du 1er juillet, la CECM. Porte-à-porte, téléphones, pointage, affiches, tout est là. Comme dans une vraie élection. Mais la campagne se déroule à un niveau local, bien à l'abri de médias nationaux qui n'en ont que pour la campagne électorale municipale. Comme d'habitude, les élections scolaires soulèvent peu d'enthousiasme. En 1994, à peine 15 % des Montréalais ont pris la peine d'aller voter.

Les candidats doivent se débrouiller avec les moyens du bord, appeler à la rescousse parents et amis pour faire des appels téléphoniques et accrocher des pancartes.

Le budget alloué à la campagne est famélique, soit 3000 $, le remboursement maximum prévu par la loi. Les candidats demandent des congés à leur employeur. Ils peuvent donc sillonner les rues en paix, visiter les centres commerciaux et se pointer à 8 h le matin dans des écoles pour serrer les mains de parents pressés de laisser leur enfant au service de garde avant de se ruer au travail.

Mme Tassile a pris deux semaines de vacances pour se lancer dans le porte-à-porte et les visites matinales dans les écoles, alors que Lyn Faust, son adversaire, a réservé une seule semaine. Pas facile les élections scolaires.

Linda Tassile se présente contre Lyn Faust, la candidate du très catholique Regroupement scolaire confessionnel (RSC), le parti de Michel Pallascio, le président de la CECM. Les deux femmes ont milité pendant des années dans les comités de parents. Elles se sont maintes fois croisées, car leurs enfants fréquentent la même école secondaire, Louis-Riel.

Mme Tassile est aussi présidente du comité central de parents de la CECM. L'éducation, elles connaissent ça. Les élections moins, quoique Mme Tassile en soit à sa deuxième expérience. En 1994, elle s'est fait battre par Maurice Prévost, un candidat du RSC qui, en quatre ans, n'a pratiquement pas ouvert la bouche lors des séances du Conseil des commissaires. La seule fois qu'il a fait parler de lui, c'est lorsqu'il a tenu des propos homophobes et racistes au congrès de la Human Life International, propos qui ont réussi à faire dresser les cheveux de Michel Pallascio. Le RSC lui a d'ailleurs discrètement signifié qu'il ne voulait plus de lui.

Quant à Mme Faust, elle en est à sa première expérience. Mais les deux femmes doivent d'abord se battre contre l'inertie des électeurs qui, la plupart du temps, ne connaissent ni les candidats, ni le nom de leur toute nouvelle commission scolaire. Et la plupart du temps, ils ne savent même pas où aller voter...

PHOTOS ALAIN ROBERGE, *La Presse*

Roberto Médile écoute la candidate du MEMO, Linda Tassile, qui fait du porte-à-porte en compagnie de Richard Bonin.

Un candidat bien organisé

MICHÈLE OUIMET

Benoit Bessette est un homme organisé. Lorsqu'il a fait son porte-à-porte dans une résidence pour personnes âgées, la semaine passée, il a expédié son programme en deux petites phrases, puis il est vite passé à l'essentiel : sortir le vote.

Benoit Bessette, candidat du Regroupement scolaire confessionnel (RSC), s'était mis sur son trente et un pour faire son porte-à-porte : habit noir sobre, chemise bleu pâle, cravate assortie et souliers bien cirés. Avec son air jeune, propre et distingué, il charmait les personnes âgées, un électorat sensible au discours catholique de Michel Pallascio, le chef du RSC et président de la CECM.

Benoit Bessette se promenait d'une porte à l'autre avec, sous le bras, deux piles de dépliants : une pour les gens autonomes capables d'aller voter seuls, et une deuxième pour les autres, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas d'auto ou la santé pour se farcir 5,2 kilomètres aller-retour pour se rendre au bureau de scrutin le plus proche. Autant dire, l'immense majorité des personnes âgées qui vivent en résidence.

En 1994, les gens n'avaient qu'à traverser la rue pour aller voter. Il y avait alors 11 bureaux de scrutin dans la circonscription. Cette année, il n'y en a que trois.

Ayant remporté sa circonscription par seulement 106 voix en 1994, M. Bessette a décidé de ne pas prendre de risque. Son adversaire, Joanne Prévost, candidate du MEMO, qui en est à ses premières armes en politique, sillonne aussi le quartier. « Ma campagne va bien, a-t-elle affirmé à *La Presse*. Mes organisateurs m'ont cédulée (sic) beaucoup. »

Benoit Bessette durant sa visite aux personnes âgées.

Benoit Bessette avait donc ses deux piles de dépliants sous le bras et il s'apprêtait à cogner aux 68 portes de la résidence. « Bonjour madame, le bureau de vote est loin cette année, alors j'ai organisé un petit système de transport, expliquait-il sur un ton rassurant. Voulez-vous prendre l'autobus avec nous autres ? On va tous aller voter ensemble ! »

Comme le porte-à-porte se déroulait la semaine passée et que le vote par anticipation avait lieu le dimanche 7 juin, Benoit Bessette poussait le raffinement jusqu'à offrir le choix entre le 7 et le 14 juin, jour véritable du scrutin.

Lorsque la personne acceptait le transport offert, Benoit Bessette inscrivait le jour et l'heure où l'autobus passerait la prendre sur une petite étiquette maison qu'il avait pris soin de coller sur son dépliant. L'électeur avait trois choix : 9 h 15 pour les lève-tôt, 11 h 30 pour ceux qui reçoivent de la visite l'après-midi, et 13 h. Le 14 juin n'était pas très populaire, car ce jour-là, il y a la messe des malades, un événement très important où les gens peuvent recevoir le saint chrême. Et ça se passe dans l'église située juste en face de la résidence.

Au total, M. Bessette prévoit transporter entre 150 et 200 personnes vivant dans trois ou quatre résidences de la circonscription. « En politique, il y a deux choses, conclut Benoit Bessette. Ou tu t'organises, ou tu te fais organiser. »

Alliance Québec veut une autre révision des listes

MARIO GILBERT
Presse Canadienne

Le nouveau président d'Alliance Québec, William Johnson, demande au gouvernement québécois d'amender la loi pour permettre une nouvelle révision, en fin de semaine prochaine, des listes en vue des élections scolaires du 14 juin.

Selon M. Johnson, plusieurs électeurs anglophones n'ont pu voter par anticipation, dimanche, parce qu'ils n'étaient pas inscrits sur la liste électorale.

« Ces élections sont si mal organisées qu'elles privent les anglophones de leur droit démocratique », a indiqué en conférence de presse le chroniqueur au *Financial Post* (ui a par ailleurs indiqué que, malgré son élection à la présidence d'Alliance Québec, il continuerait à collaborer chaque semaine au quotidien torontois).

M. Johnson demande une nouvelle révision des listes électorales en fin de semaine, pour que les anglophones puissent s'assurer d'y être bien inscrits en vue du scrutin du dimanche suivant. Pour ce faire, le gouvernement devrait adopter à toute vapeur cette semaine un amendement à la Loi électorale — la période de révision régulière s'est terminée le 29 mai, la révision spéciale prend fin ce soir.

Comme tous les électeurs sont inscrits sur la même liste permanente, sans égard à leur langue, les anglophones devaient signaler au Directeur général des élections qu'ils souhaitaient voter lors d'un scrutin pour une commission scolaire anglophone.

Or, des demandes écrites reçues entre le 4 et le 7 juin n'ont pu être traitées à temps pour le vote par anticipation de dimanche dernier (8 juin), a-t-on indiqué au bureau du directeur général des élections. On assure que ces demandes d'inscription au secteur anglophone seront traitées à temps pour le scrutin général du 14 juin.

« C'est une injustice flagrante envers la communauté anglophone, et elle seule », a lancé M. Johnson, qui a admis ne pas avoir communiqué avec le gouvernement pour présenter sa demande. En conférence de presse, il a plutôt donné le numéro de téléphone du cabinet du premier ministre, en demandant aux anglophones de faire pression.

Il suggère aussi de laisser voter les électeurs qui ne seraient pas inscrits en leur faisant prêter serment, quitte à présenter une pièce d'identité, comme cela s'est fait dans certains bureaux de scrutin dimanche. Le directeur général des élections refuse un tel accroc au processus électoral.

Élections scolaires

C'est aujourd'hui la dernière journée pour s'inscrire ou demander des modifications à la liste électorale, si on veut voter aux élections scolaires de dimanche prochain. Pour obtenir des renseignements précis, on peut communiquer avec le bureau du Directeur général des élections au 1 800 461-0422.

Têtes d'affiche

■ L'Association de Montréal pour la déficience intellectuelle tient son assemblée générale annuelle ce soir, à 19 h, au centre des loisirs communautaires Lajeunesse, 7378, rue Lajeunesse. Vin, fromage et tirage. Renseignements : 381-2307.

■■■

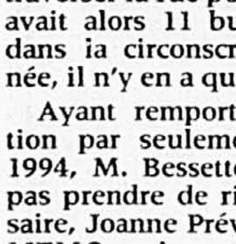

Jacques Dion

■ Le groupe Transcontinental, représenté par son directeur général de l'exploitation des hebdos, Marc-Noël Ouellette, et Jacques Dion, directeur-éditeur du *Courrier Ahuntsic* et membre du conseil d'administration de la Fondation du centre hospitalier Fleury, a remis un don de 10 000 $ à cette fondation. Pour souligner cette contribution, le président de la fondation, Pierre Dalcourt, et le directeur général de l'hôpital Fleury, Lucien Hervieux, ont dévoilé une plaque commémorative apposée au mur de la bibliothèque de l'hôpital.

■■■

■ Forum sur les métiers d'art faisant suite à une ronde de consultations régionales et devant permettre de discuter de quatre thèmes particuliers, dans six ateliers. Commandé par le Groupe de travail sur les métiers d'art, ce forum portera sur les thèmes suivants : création et recherche ; production, main d'oeuvre et trésorerie ; formation et perfectionnement ; et mise en marché. C'est pour le 19 juin, au cégep du Vieux-Montréal. L'objectif ultime est d'établir un plan de développement. Inscription avant le 12 juin : Renée Gélinas, coordonnatrice, Groupe de travail sur les métiers d'art, 1755, boulevard René-Lévesque Est, bureau 200, Montréal (Québec) H2K 4P6. Renseignements : 873-7768.

■■■

■ Concerts galas des élèves de musique de l'école secondaire Pierre-Laporte, vendredi et samedi (12 et 13 juin), à 19h30, à la salle Claude-Champagne (220, avenue Vincent-d'Indy, Outremont). Coût : 10 $. Renseignements : 739-6311.

■■■

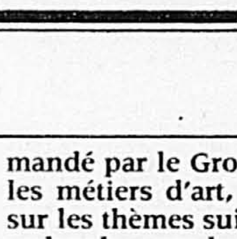

Marie-Hélène Nolet

■ Marie-Hélène Nolet, analyste pour la société à capital de risque GTI Capital, vient d'être portée à la présidence de la Jeune chambre de commerce de Montréal en s'engageant à mettre l'accent sur la gestion de la croissance des opérations de la jeune chambre. Elle compte également prôner la responsabilité sociale des entreprises et de leurs employés, et favoriser l'intégration des jeunes gens d'affaires aux conseils d'administration grâce au répertoire des membres de la jeune chambre. Les autres membres du conseil de la jeune chambre sont : Vital Adam, Marie-Claude Bacon, Stéphane Brisebois, Philippe Carpentier, Catherine Champagne, Annie Côté, Anouk Dansereau, Lucie Demers, Ugo Dionne, Harry Etienne, Claude Frigon, Hélène Gagnon, Michael-John Hanlon, Martin Leblanc, Jean-François Léveillé, Karen McAuley, Isabelle Pelletier, Raynald Pouliot, Joël Roussin et Stacey-Diane Scott.

■■■

■ André Bérard, président et chef de la direction de la Banque Nationale, a reçu le titre de « fellow » de l'Institut des banquiers canadiens. C'est le chef de la direction de l'organisme, Rosaire Couturier, qui lui a remis son certificat. Ce titre honorifique est décerné pour souligner l'engagement d'une personne du monde des affaires dans le service à la communauté.

■■■

■ Les villes de Laval (projet domiciliaire) et Saint-Jérôme (rénovation urbaine) ont partagé les honneurs du concours Habitas-municipalité 1998, qui s'est tenu dans le cadre du Salon de l'habitation. C'est cependant à l'occasion du Salon de la municipalité, qui s'est tenu en parallèle du congrès de l'Union des municipalités, que les prix ont été remis par Pierre Parent, du groupe Promexpro.

■■■

■ La section lavaloise de la Fondation des employés de la Banque de Montréal représentée par André Pilon (vice-président régional de la banque), a fait un don de 1500 $ à la Coopérative de soutien à domicile de Laval. Cet argent, a expliqué Élias Blouin, président de la coopérative, servira au fonds d'aide aux démunis et permettra d'offrir des services d'entretien ménager.

■■■

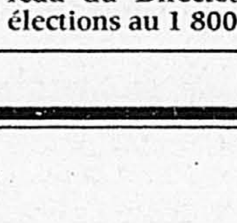

André-Philippe Gagnon

■ C'est le 18 août, qu'André-Philippe Gagnon, porte-parole de Leucan, donnera le coup d'envoi du troisième tournoi de golf qui porte son nom et dont les profits vont à l'Association pour les enfants atteints de leucémie et autres formes de cancer. Le tournoi sera sous la présidence d'honneur de Guy Brossard, de Location Brossard. L'argent permettra de dispenser des services aux enfants atteints de cancer (transport, hébergement, aide financière) et de financer la recherche médicale. Renseignements : 731-3696.

■■■

■ Ont remporté le concours des Octas de la Fédération de l'informatique : le Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM) dans la catégorie innovation, Parc-auto du Québec (catégorie technologie, 200 employés et moins), Régie de l'assurance-maladie (technologie, plus de 200 employés), Momentum systèmes de gestion (réussite commerciale), centre Saint-Michel (français dans les technologies de l'information) ; Micro-intel (multimédia), groupe Arima (gestion de changement, 200 employés et moins), et groupe Commerce compagnie d'assurance (gestion du changement, plus de 200 employés). Les étudiants de la relève universitaire sont : Julie Desgagnés, Éric Lapointe, et Alain Cloutier de l'École des hautes études commerciales. Et dans la relève collégiale les Octas sont allés à : Amélie Dionne, Martin Ratté et Patricia Rioux, du cégep de Rimouski.

Adressez vos communiqués à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

La STL déterminée à affronter Saint-Laurent sur la desserte de la station Côte-Vertu

MARTIN PELCHAT

La Société de transport de Laval est prête à faire face à l'opposition de Saint-Laurent, si nécessaire devant les tribunaux, plutôt que de renoncer à sa nouvelle desserte de la station de métro Côte-Vertu.

Appuyée par l'Agence métropolitaine de transport (AMT), par la STCUM et par Transport 2000, le groupe de défense des usagers du transport en commun, la STL compte inaugurer ce nouveau service le 20 juin même si le conseil de Saint-Laurent pourrait adopter dès ce soir une résolution lançant les hostilités judiciaires.

La STL et l'AMT plaident que les deux nouveaux circuits de la société lavalloise vers la station de métro de Saint-Laurent répondent à un besoin des usagers de la couronne Nord de voyager vers le secteur ouest du territoire de la CUM et que ce lien attirera 2000 déplacements supplémentaires.

« On est prêts à faire face à la musique », disait hier le directeur général par intérim de la STL, Gaétan Turbide, dont les conseillers juridiques ont déjà commencé à étudier les moyens auxquels pourrait recourir Saint-Laurent.

Une injonction ? « On a l'autorité pour desservir n'importe quel point en dehors de notre territoire si l'AMT nous donne son assentiment. Et nous l'avons », dit M. Turbide.

Adoption d'un règlement interdisant l'accès à certaines rues à des véhicules lourds, y compris les autobus ? « Ils seraient obligés d'interdire la STCUM aussi. Ils ne pourraient pas dire : c'est juste la STL. » Sinon, la STL aurait une bonne cause de discrimination, note son directeur.

Saint-Laurent avait donné jusqu'à hier à la STL et à l'AMT pour renoncer à cette desserte au métro Côte-Vertu, dont elle craint qu'elle n'encombre encore plus la circulation sur Côte-Vertu et Décarie. Question de sécurité, dit même le maire Bernard Paquet, qui souhaite que la STL laisse plutôt ses clients au centre commercial Place Vertu.

Mais aller à Place Vertu imposerait une correspondance supplémentaire aux usagers via la STCUM jusqu'au métro, rétorque M. Turbide. « Et c'est sans compter que les lignes de la STCUM qui desservent la station sont à pleine capacité, explique M. Turbide. On tournerait en rond : ça exigerait que la STCUM rajoute des lignes vers Côte-Vertu. »

« La problématique, c'est qu'on ne veut pas voir les autobus de la STL, dénonce Gaétan Turbide. Pourtant, du point de vue du transport en commun, tout milite en faveur de cette desserte. Faut arrêter de dire que le transport en commun est la solution à nos problèmes. Il faut aussi le supporter quelque part. »

Le directeur québécois de Transport 2000, Normand Parisien, espère que l'AMT et la STL ne reculeront pas devant les menaces de Saint-Laurent. « Pour nous c'est clair, dit-il : l'intérêt de l'ensemble des usagers est bien supérieur aux inconvénients minimes qu'on peut trouver. »

M. Parisien accuse le maire de Saint-Laurent de céder à des préoccupations électoralistes à quelque mois des élections municipales. « Tous les moyens sont bons pour se faire du capital politique très très local. »

« Ça démontre encore la nécessité que l'AMT demeure en place parce qu'elle permet d'aller au-delà des petites juridictions locales qui paralysent le développement du transport en commun », conclut M. Parisien.

La CUM veut réglementer l'usage des motomarines et des bateaux à moteur

MARTIN PELCHAT

La CUM se propose d'entamer des démarches au nom des 17 municipalités riveraines de l'île de Montréal afin de contrôler l'usage des bateaux à moteur et des motomarines dans les eaux périphériques.

Si les municipalités lui en donnent le mandat, la communauté urbaine pourrait ainsi entreprendre le processus pour faire reconnaître une résolution interdisant de circuler à une vitesse supérieure à 10 km / h en tout temps dans une bande riveraine de 50 mètres dans le fleuve et de 30 mètres dans la rivière des Prairies.

La résolution comporterait aussi une interdiction de circuler à une vitesse supérieure à 40 km / h entre le coucher et le lever du soleil. Elle serait appliquée par la police de la CUM et les infractions seraient d'au plus 500 $.

Le comité exécutif de la CUM doit faire jeudi le bilan de l'intérêt des 17 municipalités, mais selon le directeur général de la Ville de Verdun, Gaétan Laberge, il est probable que la proposition rallie une majorité.

« Nous, on a dit oui, explique-t-il. On a le bassin de La Prairie, du pied des rapides de Lachine au pont Champlain, où il y a beaucoup de bateaux. Mais on craint qu'il y ait aussi des motomarines. »

À l'été 1996, Verdun avait « goûté » à la médecine des motomarines lorsqu'une marina avait permis la location de ces engins bruyants pendant un mois. Les motos avaient circulé dans le bras d'eau entre l'île des Soeurs et la terre ferme et la Ville avait reçu beaucoup de plaintes, raconte M. Laberge.

Depuis 1988, les municipalités peuvent appliquer des normes fédérales de contrôle des embarcations motorisées. Il leur faut pour cela suivre un long processus qui passe par des assemblées publiques et la transmission du dossier au ministère des Affaires municipales. Québec étudie la demande et transmet ensuite le dossier à Transports Canada, qui le printemps suivant fait publier les restrictions qui seront appliquées sur le plan d'eau.

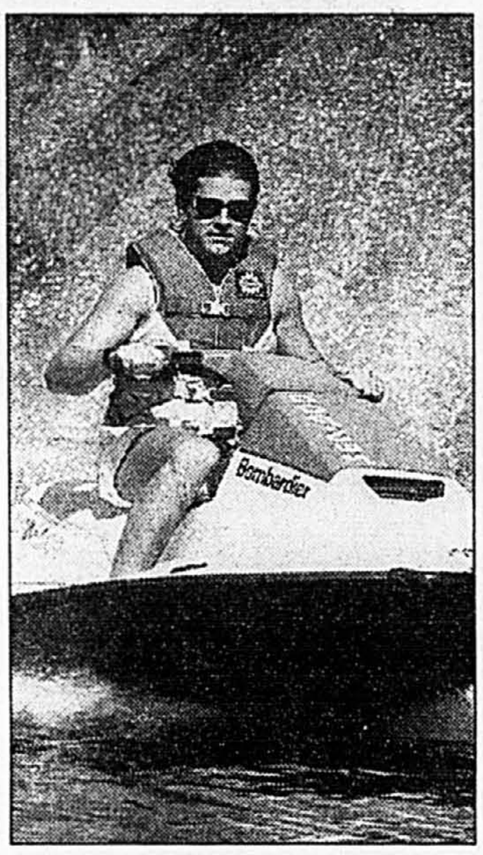

La CUM voudrait réduire la vitesse des motomarines et des bateaux autour de l'île de Montréal

Pour simplifier la démarche, le ministère de la Métropole a proposé à la CUM d'agir à la place des 17 municipalités riveraines et d'adopter elle-même la résolution. Si les municipalités désirent la mettre en application en 1999, le dossier devra être transmis aux Affaires municipales avant le premier septembre prochain.

On sait que le gouvernement du Québec envisage lui aussi de réglementer la vitesse des embarcations à moteurs, possiblement pour l'été 1999. Le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, a d'ailleurs créé un groupe de travail sur la sécurité nautique qui tiendra des consultations en août.

PHOTO RÉMI LEMÉE, *La Presse*

Un Fonds pour les minorités visibles

Le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, André Boisclair (à droite), et le ministre d'État à la Métropole, Robert Perreault (à gauche), ont annoncé hier les projets retenus dans le cadre de la première phase du Fonds pour les jeunes des minorités visibles, qui bénéfice d'un budget de 1,15 million, ainsi que l'octroi d'une somme additionnelle d'un million de dollars provenant du ministère de l'Emploi et de la Solidarité pour le démarrage d'une seconde phase. Les causes des difficultés d'insertion au marché du travail des jeunes des minorités visibles sont multiples et ont été identifiées dans l'étude intitulée *L'Emploi des jeunes, un enjeu de société*. Cette étude fait ressortir que tous les jeunes affrontent une forme de discrimination due à l'âge et au manque d'expérience, mais qu'en plus, les jeunes des minorités visibles subissent, lors du processus d'embauche, une discrimination raciale. Sur la photo, on aperçoit, entre les ministres Perreault et Boisclair, la directrice générale du Centre génération emploi, Mme Campagna, et la responsable du projet À tout jeunesse, Yannick Doiron, ainsi qu'une jeune bénéficiaire.

Un centre local de développement à Montréal

Le ministre d'État à la Métropole, Robert Perreault, a annoncé hier la mise en place du centre local de développement de Montréal, en compagnie du maire Pierre Bourque, qui assure la présidence de ce nouvel organisme voué au développement des entreprises locales.

Celui-ci va offrir aux promoteurs de projets d'entreprises des services de première ligne d'aide à l'entrepreneuriat. Ces services seront dispensés par l'entremise d'organismes mandataires dans chacun des neuf arrondissements de la ville de Montréal.

Le CLD de Montréal fait partie du réseau des 112 CLD actuellement mis sur pied au Québec.

Le gouvernement québécois investira 60 millions, au cours de 1998-1999, pour le financement du réseau national des CLD.

LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION •
SURPLUS D'INVENTAIRE
TOUT DOIT ÊTRE VENDU
VÉHICULES ET CAMIONS NEUFS SEULEMENT 1998

2 Ranger Rebel, V6, 5 rapports	14 995 $*
25 Escort, SE, clim., tout équipé	15 995 $*
25 Mystique, LS, V6, tout équipé	19 995 $*
10 Sable, GS, V6, tout équipé	19 995 $*
1 Econoline, E,150, V6, automatique	20 995 $*
50 Windstar, 357B, à partir de	24 295 $*
1, F150, 4x4, automatique, clim., noir	25 995 $*
2 Explorer, XLS, 4 portes, tout équipé	30 495 $*
1 Explorer, Sport, 2 portes, tout équipé	31 595 $*
3 Gr. Marquis, LS, cuir, tout équipé	33 995 $*
2 Explorer, XLT, 4 portes, tout équipé	34 895 $*
1 Town Car, Exec, cuir, tout équipé	43 995 $*
7 Expédition, Eddie Bauer, noir	44 995 $*
1 Lincoln Mark VIII, LSC, noir	47 995 $*
2 Continental, tout tout équipé	49 995 $*

Achat seulement, financement spécial disponible sur certains modèles. Échange accepté.
2645679 *Tous rabais Ford inclus, taxes et transport en sus. 2645680
CHATEAU AUTOMOBILE
MERCURY LINCOLN
11885, boul. Laurentien, Montréal
Entre le boul. Henri-Bourassa et la rue De Salaberry
331-4020
• LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION •

Hydro-Québec International inc.
HEC
GESTION DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE
Programme international d'études supérieures spécialisées en gestion d'entreprises du secteur de l'énergie

Ce programme de 2e cycle s'adresse aux bacheliers possédant une expérience de travail pertinente dans le domaine de l'énergie. Essentiellement international, ce programme compte quelque 225 diplômés provenant d'une vingtaine de pays. On y accueille aussi un nombre limité de candidats canadiens.

Mis sur pied aux HEC en 1988 dans le cadre de projets internationaux, ce programme a été élaboré en collaboration avec l'industrie. Tout récemment, il était entièrement revu et restructuré de façon à répondre avec plus de justesse aux besoins du marché.

CARACTÉRISTIQUES : NOUVEAU
- Programme de 30 crédits offert de façon intensive sur 30 semaines
- Possibilité de s'inscrire à temps partiel
- Alternance de l'enseignement en français et en anglais d'une année à l'autre
- Projet en entreprise ou cours-projet inclus
- Programme structuré en 5 modules auxquels on peut s'inscrire séparément :
  - Concepts de gestion
  - Fonctions de l'entreprise
  - Analyse et prise de décision
  - Gestion des systèmes énergétiques
  - Politiques et stratégie d'entreprise

ADMISSION — AUTOMNE 1998
Date limite : 30 juin

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ
Posséder un diplôme de 1er cycle universitaire avec une moyenne d'au moins 70 %, ou l'équivalent, et posséder une expérience de travail pertinente.

BOURSES
En cours d'études, des bourses au mérite sont rattachées à des projets traitant de problématiques actuelles reliées au secteur de l'énergie.

INFORMATION
École des Hautes Études Commerciales
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7
(514) 340-6197 — progener.cetai@hec.ca
2645040-M 2645041-D

LES SUPER OFFRES PONTIAC

Vos concessionnaires Pontiac Buick GMC laissent leurs super modèles s'envoler à des prix incroyables.

10 %

de financement**

- Aucun dépôt de sécurité
- Transport et préparation inclus à la location
- Offert pour un temps limité

Sunfire GTX A

189 $ /mois*
Location 36 mois

- Radio AM-FM stéréo
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Aileron arrière
- Moteur 2,2 litres de 115 chevaux

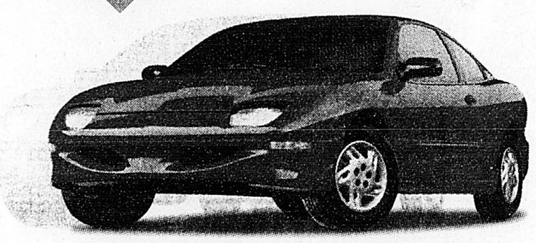

Sunfire 4 portes B

199 $ /mois*
Location 36 mois

- Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée
- Traction asservie
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Freins antiblocage aux 4 roues

Jimmy SL C

À partir de
239 $ /mois*
Location 24 mois

4 x 4, 2 portes

- Moteur V6 Vortec 4300 de 190 chevaux
- Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée
- Roues en aluminium
- Climatiseur

Trans Sport D

259 $ /mois*
Location 36 mois

- Moteur V6 de 3,4 litres développant 180 chevaux
- Sacs gonflables latéraux
- Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée
- Climatiseur

Jimmy SLT E

À partir de
359 $ /mois*
Location 24 mois

4 x 4, 4 portes

- Freins antiblocage aux 4 roues
- Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée
- Sièges en cuir, volant gainé de cuir
- Rétroviseurs chauffants

Sierra Spécial F

(modèle 1500, 4 x 2)

179 $ /mois*
Location 24 mois
20 498 $ à l'achat***

- Caisse de 8 pieds à double paroi
- Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée
- Pont arrière autobloquant
- V6 de 4,3 litres développant 200 chevaux

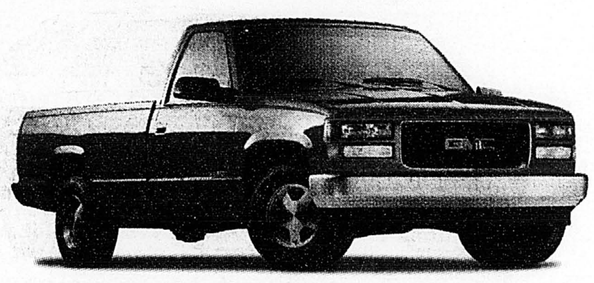

Century G

299 $ /mois*
Location 36 mois
À partir de
23 498 $ à l'achat***

- Verrouillage des portes, lève-glaces, rétroviseurs électriques
- Boîte automatique 4 rapports
- Moteur V6 de 3,1 litres à injection séquentielle
- Climatiseur

Sierra à cabine allongée H

(modèle 1500, 4 x 2)

199 $ /mois*
Location 24 mois
24 698 $ à l'achat***

- Moteur Vortec 5000 V8 de 230 chevaux à injection séquentielle
- Pont arrière autobloquant
- Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée
- Climatiseur

Grand Prix GT I

329 $ /mois*
Location 36 mois

- Siège avant, rétroviseurs, verrouillage des portes et lève-glaces électriques
- Moteur V6 3800 de 195 chevaux
- Climatisation à deux zones
- Roues en aluminium de 16 pouces

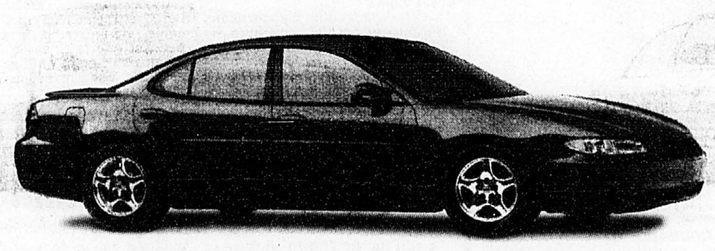

PONTIAC
BUICK
GMC
GM

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec

La Carte GM MC Assistance routière GM Garantie totale GM

Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1998 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) de A, B : 1 825 $; C : 3 569 $; D : 2 599 $; E : 3 322 $; F : 3 100 $; G : 2 319 $; H : 2 850 $; I : 2 637 $. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Aucun dépôt de sécurité sur approbation de GMAC. Première mensualité exigée à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 12 ¢ du kilomètre après 60 000 km pour une location de 36 mois et 40 000 km pour une location de 24 mois. **Taux de financement de 1,9 % disponible jusqu'à 48 mois à l'achat sur la plupart des modèles en inventaire et jusqu'à 36 mois à la location sur certains modèles. Exemple de financement : 15 000 $ incluant transport, préparation et taxes : 36 versements de 428,98 $, coût en intérêts 443,29 $, coût total 15 443,28 $. ***À l'achat, préparation incluse, transport (F, H : 895 $; G : 785 $) et taxes en sus. L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL MC sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. ****Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. *****Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Aucune saisie d'objets contrefaits au Grand Prix

MARIE-CLAUDE GIRARD

Exceptionnellement, la GRC n'a saisi cette année aucun chandail, écusson, casquette ou autre article de contrefaçon portant le sceau du Grand Prix, des pilotes ou de leurs commanditaires.

En 1997, une vingtaine de personnes avaient été arrêtées et 1000 objets contrefaits saisis. Les années précédentes, ce commerce illicite avait été plus important encore, selon le sergent Serge Corriveau, responsable de la section marques de commerce et droits d'auteurs à la GRC. « On est très content. Normalement, c'est le problème de tous les Grands Prix. »

Il faut dire que depuis la semaine dernière, la GRC a multiplié les interventions publiques pour rappeler qu'elle travaillait à traquer les fraudeurs. Une dizaine de policiers ont ratissé les abords du circuit Gilles-Villeneuve de vendredi à dimanche. Les boutiques du Vieux-Montréal ont aussi été visitées de même que les alentours du métro, le Vieux-Montréal et les marchés aux puces.

Les vendeurs d'objets de contrefaçon qui profitent habituellement de la course de Formule 1 sont souvent actifs lors des festivals ou des grands concerts, comme ceux de Céline Dion ou des Backstreet Boys. Ce ne sont pas les mêmes qui vendent de faux vêtements griffés, souligne le sergent Corriveau.

Il reste que les revendeurs de billets étaient toujours là cette année. De plus, un kiosque de souvenirs vendait vendredi des cartes à puces à l'effigie de Jacques Villeneuve 10 $ de plus que les 20 $ exigés non loin de là par les machines distributrices officielles de Bell Canada.

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Après le Grand Prix du Canada, on faisait le ménage et on rangeait, hier, à la piste de course Gilles-Villeneuve.

Chez Bell, on indique qu'aucune entente de distribution de carte à puces n'a été conclue avec d'autres kiosques que ceux de Williams. Or, ceux-ci n'ont reçu leurs cartes que le samedi matin. Dimanche, le kiosque qui faisait de la surenchère avait cessé de revendre des cartes téléphoniques.

« Si c'est arrivé, c'est à notre insu », a indiqué hier le directeur des relations avec les médias chez Bell Canada, Louis Arsenault. Dix mille cartes d'appel à puces ont été émises cette année en l'honneur de Jacques Villeneuve. En 1996, une carte d'appel avait également été fabriquée à l'effigie du jeune coureur.

DÉFI EMPLOI DRUMMOND

À la recherche d'un emploi?

À titre d'exemple, vous avez des compétences dans les domaines suivants:

Secteur des produits métalliques (272 postes)
- *Machiniste*
- *Outilleur*
- *Contremaître en machinage*
- *Ingénieur mécanique*
- *Opérateur de banc d'essais*
- *Peintre au fusil*
- *Opérateur de presse plieuse*
- *Technicien en fabrication mécanique*
- *Designer d'outillage*
- *Chef d'équipe/surintendant*
- *Représentant technique bilingue*
- *Commis aux approvisionnements*
- *Préposé au crédit bilingue*
- *Mouleur (aluminium)*
- *Opérateur de perceuse radiale*
- *Opérateur de scie à métal (scie à ruban)*
- *Opérateur de poinçonneuse*
- *Cisailleur*
- *Directeur de contrôle de qualité*
- *Directeur de production*

Secteur de l'industrie des produits en matière plastique (87 postes)
- *Technicien en matière plastique*
- *Machiniste*
- *Opérateur de presse plieuse*
- *Opérateur d'outillage*

Multi-secteurs (236 postes)
- *Secrétaire bilingue et trilingue*
- *Ingénieur de procédé*
- *Ingénieur chargé de projet*
- *Ingénieur mécanique bilingue*
- *Ingénieur de procédé agroalimentaire*
- *Préposé(e) aux services à la clientèle bilingue*
- *Modeleur*
- *Soudeur-assembleur*
- *Mécanicien industriel*
- *Machinistes*
- *Technologue en génie industriel*
- *Représentant des ventes bilingue*
- *Joallier (créateur)*
- *Officier d'ordonnance*
- *Ingénieur en télécommunications*
- *Ingénieur en électricité*
- *Ingénieur sénior en structure de bâtiment*
- *Ingénieur en électricité du bâtiment (sénior et intermédiaire)*
- *Technicien en électricité du bâtiment*
- *Technicien en mécanique du bâtiment*
- *Technicien en génie civil (bâtiment, routier)*
- *Analyste support et exploitation informatique*

Secteur de l'industrie du transport (98 postes)
- *Camionneur (international)*
- *Camionneur (Québec/Ontario)*
- *Camionneur (États-Unis)*
- *Mécanicien diesel*
- *Mécanicien*
- *Répartiteur*
- *Directeur de flotte*

Secteur du textile/vêtement/articles d'hygiène en textile (120 postes)
- *Opératrice de machine à coudre*
- *Secrétaire/réceptionniste*
- *Technicien en génie mécanique*
- *Opérateur de machine textile*
- *Tailleur*

Secteur du bois (38 postes)
- *Classificateur de bois*
- *Vendeur à l'exportation*
- *Acheteur bilingue*
- *Apprentis ébéniste*
- *Opérateur de chariot élévateur*
- *Électromécanicien*
- *Plieur de bois*

Secteur de fabrication mécanique (44 postes)
- *Commis d'entrepôt/magasinier*
- *Représentant des ventes*
- *Tôlier*
- *Peintre débosseleur*
- *Mécanicien diesel*

Secteur des pâtes et papier (37 postes)
- *Technicien en pâte et papier*
- *Chef imprimeur*
- *Acheteur bilingue*
- *Directeur de logistique*
- *Technicien en chimie analytique industrielle*
- *Électrotechnicien*
- *Analyste programmeur (anglais un atout)*

Secteur impression sur textile (29 postes)
- *Opérateur de machine*
- *Imprimeurs (sur textile un atout)*
- *Préposé au mélange de couleurs*

Secteur du bâtiment pré-usiné (22 postes)
- *Monteur de structures de bâtiment*
- *Électricien (hors construction)*

Secteur de l'imprimerie (26 postes)
- *Conducteur de presse à imprimer*
- *Opérateur d'imprimante numérique*
- *Infographiste*

...et une centaine d'autres emplois divers.
La liste complète sera disponible sur place.

Une occasion exceptionnelle se présente à vous alors que les employeurs de la région de Drummondville sont à la recherche d'un grand nombre d'employés spécialisés compétents.

Drummondville est une agglomération urbaine de 55 000 personnes, **à 100 km à l'est de Montréal**, au Centre-du-Québec. Ville reconnue **pour son dynamisme industriel**, mais aussi pour ses nombreux **événements touristiques** à grand succès. Dotée de tous les services d'une grande ville... avec le calme et la sécurité en prime.

Profitez de l'occasion...

Venez à Drummondville et participez au Défi Emploi Drummond les 12 et 13 juin. De 9 heures à 19 heures. Pour la première fois au Québec, participez à un gigantesque marché de l'emploi. Une cinquantaine d'employeurs seront représentés. Plus de 1000 emplois spécialisés seront disponibles. Venez rencontrer ces employeurs à la recherche de personnel qualifié et voyez ce qu'ils ont à offrir.

12 et 13 juin à Drummondville

Pour vous rendre au lieu de l'événement, les 12 et 13 juin, prenez l'autoroute 20 jusqu'à la sortie 175 ou 177. La bâtisse de l'incubateur industriel, où a lieu l'événement, est situé le long de l'autoroute transcanadienne

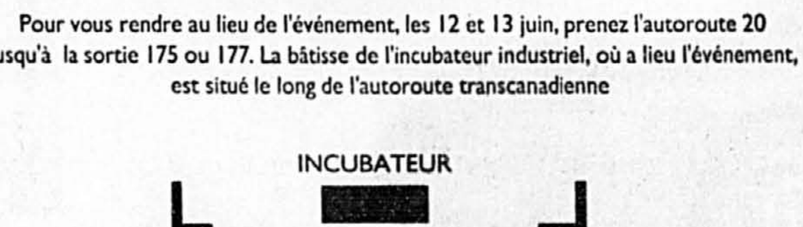

Une réalisation de :

Société de développement économique de Drummondville

En collaboration avec :

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité
Emploi-Québec

1400, rue Michaud, Drummondville (Québec) J2C 7V3 Téléphone: **(819) 477-5511** Télécopieur: (819) 475-6467

2645530-M

2645530-D

Hydro-Québec a dépensé 44 millions dans le projet de moteur-roue

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Bien que le projet de recherche d'Hydro-Québec sur un système global de propulsion hybride ait été abandonné, en 1995, le projet de moteur-roue dont il était partie n'est pas mort. La société d'État en escompte même des retombées d'une importance telle qu'elles en feraient oublier les 44 millions qui y ont été investis jusqu'à la fin de 1997.

« Le projet moteur-roue n'est pas arrêté, il est relancé et il est relancé sous une nouvelle direction, sous une nouvelle entité, sous la responsabilité du groupe Sofinov, LGF, Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, qui détient 51 % de la nouvelle entreprise, et Hydro-Québec qui en détient 49 % », a en effet déclaré en commission parlementaire, hier à Québec, Yves Filion, responsable de la recherche et du développement de même que de l'IREQ, à partir de novembre 1996.

La filiale d'Hydro-Québec, Technologies M4, pour laquelle le physicien Pierre Couture était responsable du projet avant sa démission, en août 1995, a récemment conclu une entente concernant les brevets d'invention avec la nouvelle entreprise responsable.

Répondant aux députés qui siègent à la commission de l'économie et du travail, qui s'est donné un mandat d'initiative pour examiner ce dossier, M. Filion a indiqué que « cette entente précise que la propriété intellectuelle est transférée à la nouvelle entreprise ».

« Toutefois, dit-il, Hydro-Québec reçoit, ou recevra — c'est-à-dire lorsqu'un produit découlant de la technologie sera commercialisé, peu importe le produit, peu importe son application —, des redevances qui devraient, nous l'espérons, non seulement rembourser les dépenses qu'Hydro-Québec a réalisées dans le projet, qui sont de 44 millions à venir jusqu'à la fin de 1997, mais également de réaliser éventuellement des profits intéressants si de nombreuses applications se développent », a précisé M. Filion.

Cette commission parlementaire, devant qui ont été convoqués six dirigeants ou consultants d'Hydro-Québec, s'est donné comme mandat d'aller au fond des choses dans ce dossier, après avoir entendu à huis clos, durant deux heures, l'inventeur du moteur-roue, Pierre Couture.

M. Couture avait alors jugé incohérente la décision de la direction d'Hydro de réduire le programme de recherche au seul moteur-roue et non plus au système global de traction.

Les parlementaires ont voulu connaître la raison de ces modifications au programme. Le président de la commission, le député libéral Christos Sirros, a insisté auprès de la direction d'Hydro-Québec pour qu'un bilan des brevets soit dressé. « S'il n'y a pas de protection de l'ensemble des brevets, il n'y aura pas de possibilité de retourner ou de relancer, si vous voulez, l'ensemble du projet, si tel était le désir et la voie qu'on pourrait recommander au gouvernement », a-t-il dit.

Ses collègues François Beaulne (PQ), vice-président de la commission, et le député libéral Normand Cherry n'ont pas caché leur désir de relancer le projet de M. Couture en soulignant qu'ils y voyaient un potentiel élevé de création d'emplois. On parle de milliers d'emplois pour le Québec.

Sylvie Archambault, qui était PDG de Technologies M4, en 1996, soit après la démission du M. Couture, a déclaré qu'elle avait eu mandat de commercialiser la technologie du moteur-roue, dont la recherche, le développement et la réalisation d'un prototype fonctionnel devaient être terminés. Mais elle a quitté en septembre 1997, parce qu'« il ne m'était pas possible à court terme de commercialiser la technologie ». Elle a ajouté qu'il lui semblait qu'il faudrait alors investir beaucoup de millions de dollars encore avant que le projet ne soit commercialisable. La technologie n'était pas complétée, a-t-elle précisé.

Dans son témoignage, M. Filion a souligné que le M. Couture avait démissionné du projet parce qu'il n'a pas accepté les orientations qui étaient prises par Hydro-Québec quant à son projet. À la suite de cette démission, Hydro a eu beaucoup de difficultés, ne serait-ce que pour restructurer et motiver une équipe de recherche. Il estime cependant que la situation a évolué depuis, à ce point qu'il se refuse à attribuer à son inventeur la paternité du moteur-roue.

Québec alloue 1,7 million au parc du Mont-Tremblant

Le ministre de l'Environnement et de la Faune, Paul Bégin, et son collègue du Conseil du Trésor, Jacques Léonard, ont fait part hier d'investissements de l'ordre de 1,7 million cette année pour l'amélioration des équipements du parc du Mont-Tremblant.

Ces investissements s'inscrivent dans le plan de relance des parcs qui représente 35 millions sur trois ans pour l'ensemble du Québec. Cependant, le ministre Bégin a annoncé la tenue d'une consultation publique en vue de revoir les limites et de procéder à la modification de la classification du parc du Mont-Tremblant, pour en faire un parc de conservation.

Cette consultation amènera la tenue d'audiences publiques à Saint-Donat et à Sainte-Agathe les 25 et 26 septembre. Pour le ministre Bégin, le parc du Mont-Tremblant, actuellement classé comme parc de récréation, possède toutes les caractéristiques pour être reconnu comme parc de conservation.

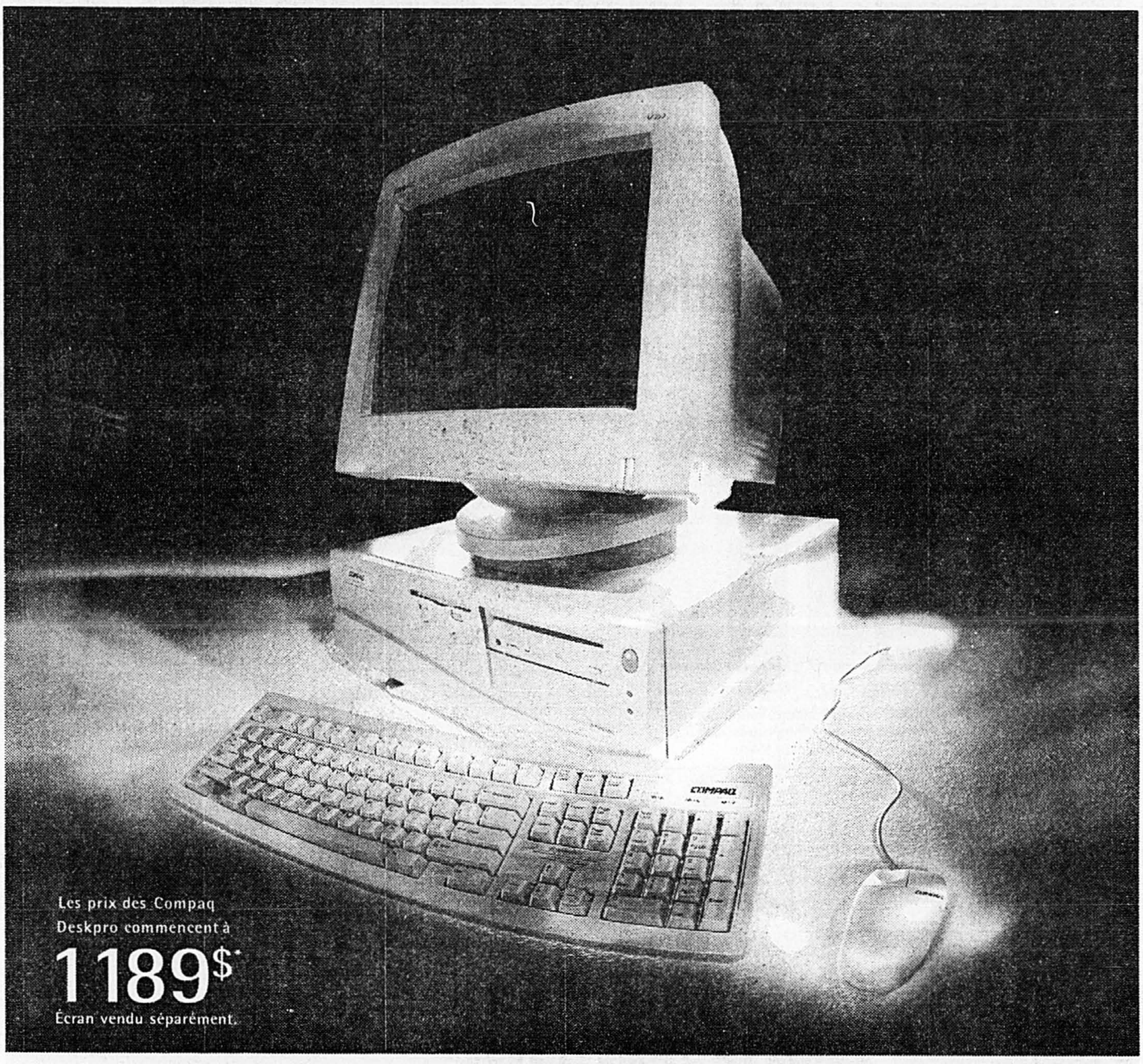

Il n'est jamais trop tard pour une autre bonne idée. Que diriez-vous d'une réduction de prix?

Qui n'aime pas faire de petites économies ? Nous savons, par contre, que l'argent à lui seul ne suffit pas à vous simplifier la vie. Voilà pourquoi nous vous offrons des ordinateurs extensibles, fiables et dotés de fonctions standard en industrie. Et s'il se trouve une idée emballante quelque part dans le monde de la technologie, nous allons vous la proposer. Y compris le concept inattendu illustré plus haut : un ordinateur commercial Compaq Deskpro offert à un prix qui vous laissera de petites économies en poche. Le Compaq Deskpro 2000 présente un équilibre parfait entre rendement et valeur, avec un traitement graphique évolué, une gamme complète de caractéristiques et des processeurs d'Intel. Ou encore, si vous êtes à la recherche d'une solution de réseautage puissante, vous trouverez dans le Deskpro 4000 une intégration transparente et des disques durs Ultra ATA assurant une performance maximale à un prix abordable.

Pour un aperçu des ordinateurs les plus vendus dans le monde, visitez le site www.compaq.ca ou appelez au 1 800 567-1616.

intel inside pentium II

©1998 Compaq Computer Corporation. Tous droits réservés. Compaq et Deskpro sont des marques de commerce de Compaq Computer Corporation. Le logo Intel Inside et Pentium sont des marques déposées de Intel Corporation. *Prix courant suggéré. Écran en sus. Le détaillant peut vendre à un prix inférieur.

COMPAQ

Les propriétaires d'autobus réclament plus de rigueur des organismes gouvernementaux

Presse Canadienne
CLERMONT

L'Association des propriétaires d'autobus du Québec (APAQ) croit que les différents organismes gouvernementaux régissant le transport public doivent se montrer beaucoup plus rigoureux dans l'application des règlements touchant les entreprises, parce qu'avec un taux de conformité atteignant à peine 35 %, la situation, au lieu de s'améliorer, risque plutôt de s'aggraver.

« Les transporteurs vont s'astreindre à respecter les règlements s'ils ont la conviction que leurs compétiteurs sont obligatoirement soumis au même exercice. Sinon, l'investissement en énergie et en argent, pour être conformes, leur apparaît comme pur gaspillage et ils préfèrent gérer les amendes », a soutenu le directeur général de l'Association, M. Romain Girard, à l'enquête du coroner Luc Maloin sur l'accident d'autocar qui a fait 44 morts l'automne dernier aux Éboulements, dans Charlevoix.

L'APAQ regroupe 90 % des entreprises oeuvrant dans le transport nolisé et les transports en commun au Québec. « La sécurité est un poste budgétaire obligatoire, la conformité aux règlements est optionnelle », a indiqué M. Girard.

À l'heure où la déréglementation est devenu le mot d'ordre, l'APAQ souhaite plutôt le statu quo. « Nous sommes en mesure de vivre avec la réglementation actuelle même appliquée avec force », assure M. Girard. Les transporteurs craignent que la déréglementation accroisse de façon substantielle les risques pour la sécurité des passagers.

À ce chapitre, la tragédie de l'Action de grâces a laissé des traces. Les clients s'informent maintenant de l'âge du véhicule, des compétences des chauffeurs, de l'état mécanique. « De plus en plus de passagers demandent à voir le registre des heures de conduite des chauffeurs, même s'ils sont absolument incapables de comprendre les graphiques qui s'y trouvent », révèle M. Girard.

L'Association a produit une série d'outils pour aider les propriétaires d'autobus à se conformer aux différentes législations. Ils ont été distribués à chacun des membres. « Je ne peux pas croire qu'un propriétaire de petite entreprise ait le temps de remplir toute cette paperasserie. Il y en a tellement que c'est décourageant », n'a pu s'empêcher de dire le coroner Malouin, en prenant connaissance de l'épaisseur du dossier et de la somme de travail qu'il réclame.

En dépit des efforts de l'APAQ pour aider ses membres à se conformer aux exigences gouvernementales, bien peu le font. Les contrôleurs de la Société de l'assurance automobile du Québec se sont rendus dans six entreprises de la région 03 au cours des derniers mois et nulle part ils n'ont retrouvés les dossiers remplis adéquatement. C'était également le cas d'André Mercier, le propriétaire de l'autocar en cause dans l'accident des Éboulements.

Les banques lorgnent la location de véhicules

Presse Canadienne
TORONTO

Maintenant qu'elles sont implantées sur le marché de l'assurance-automobile, les banques à charte canadiennes accentuent leur poussée vers celui, connexe, de la location de véhicules.

Pour inciter Ottawa à amender les règlements, afin que ses membres puissent entrer sur ce marché, l'Association des banquiers canadiens (ABC) a publié, hier, une étude censée démontrer que les coûts de location sont en moyenne 1,2 % plus bas aux États-Unis.

Cela tient à la concurrence plus forte au sud de la frontière, où la location est permise pour les banques, conclut cette étude.

Même si l'angle adopté par les banques est favorable aux clients, qui feraient ainsi des économies, l'Association des consommateurs du Canada (ACA) souligne que la question déborde cet aspect particulier.

« Nous sommes inquiets de voir les banques s'installer un peu partout dans les divers secteurs des services financiers », a affirmé Tom Delaney, responsable des affaires financières à l'ACA.

Les exemples des fiducies et du marché des obligations montrent combien les banques prennent le dessus dans tout secteur où elles peuvent se lancer, dit-il : « Une compétition accrue dans les services financiers est plus importante qu'une compétition accrue dans la location d'automobiles ».

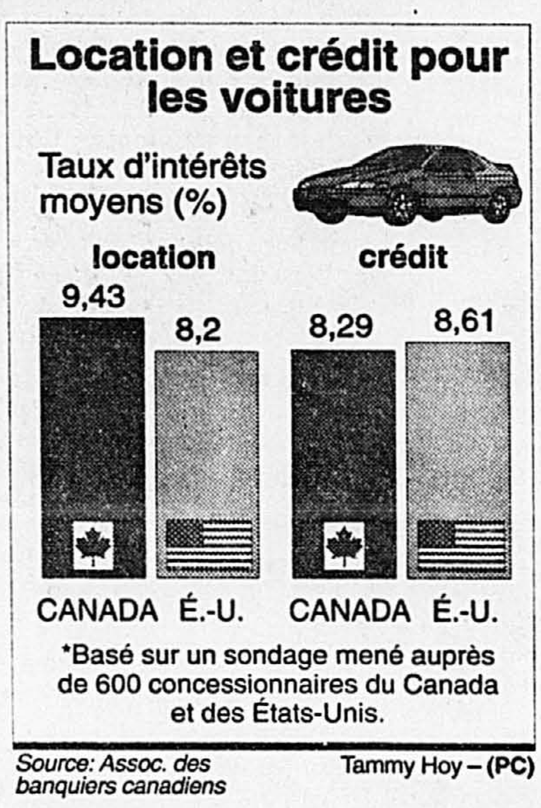

Ce dernier marché est maintenant dominé par des filiales des grands constructeurs automobiles qui, l'an dernier, ont assuré 80,2 % de toutes les locations de véhicules neufs, le reste étant divisé à parts égales entre des compagnies de location et les 3 700 concessionnaires du Canada.

Selon l'association des constructeurs, l'étude commandée par l'ABC est « faussée à la base » parce qu'elle met l'accent sur des modèles pour lesquels, normalement, les constructeurs ne subventionnent pas les tarifs afin de les garder plus bas.

L'étude « compare des pommes et des oranges », estime David Adams, porte-parole de cette association, notant que « 95 % » des véhicules loués le sont avec un « appui marketing » ou autre.

Huw Williams, pour l'association des concessionnaires, rejette l'étude de l'ABC pour les mêmes raisons : « Le but ici, c'est d'augmenter les bénéfices et le pouvoir des banques. Ça s'accorde bien avec leur campagne publicitaire de plusieurs millions pour faire reluire leur image. »

Mais d'après un vice-président de l'ABC, Alan Young, l'étude est vraiment éloquente : « L'accent est mis sur le point de vue du consommateur, les comparaisons sont directes. »

L'affaire Benoit Proulx: le témoin Paquet encore au centre des débats

Presse Canadienne
QUÉBEC

La question de l'identification de Benoit Proulx par le témoin surprise Paul-Henri Paquet a encore été, hier, au centre des débats en cour d'appel. Seize ans plus tard, l'affaire du meurtre non résolu de France Alain a toujours des suites devant les tribunaux.

La cour d'appel entendait, hier, la cause du gouvernement du Québec qui conteste les jugements rendus en août 1997, qui accorde des dommages-intérêts à Benoit Proulx dépassant légèrement 1,6 million. Selon l'avocat du gouvernement, Me Claude Gagnon, le procureur de la Couronne avait des motifs raisonnables de croire en la culpabilité de Benoit Proulx lorsqu'il a porté une accusation de meurtre. Mais, pour Me Lawrence Corriveau, le défendeur de Proulx, le procureur de la Couronne a commis une faute lourde.

France Alain a été abattu en octobre 1982. L'enquête du coroner en 1986 n'amènera pas suffisant d'éléments pour porter une accusation contre Proulx. Il faudra attendre en 1991, neuf ans plus tard, avant que l'accusation de meurtre soit portée. Un nouveau témoin, Paul-Henri Paquet, dit avoir reconnu sur une photo les yeux d'un homme qu'il a croisé le soir du crime, près de la rue Chapdelaine.

« C'est les yeux de mon gars, de mon barbu », aurait dit spontanément ler témoin Paquet en voyant une photo sur laquelle on lui montrait uniquement les yeux de Proulx. Paquet n'aurait pas reconnu Proulx en voyant la photo complète. Selon Me Corriveau, le témoin Paquet n'a jamais identifié clairement Proulx. De plus, la Couronne n'avait que des soupçons, pas de preuves contre mon client, a ajouté Me Corriveau. Voilà pourquoi il parle de faute lourde.

Le procureur du gouvernement est d'avis que le procureur de la Couronne a tout fait pour s'assurer que Paquet n'était pas un témoin bidon. Il est allé voir si la corroboration des dires de Paquet est possible, puis s'ajoutaient une série de preuves circonstancielles. Proulx avait d'abord été reconnu coupable du meurtre de France Alain, pour ensuite être blanchi par la cour d'appel.

Me Gagnon a aussi demandé à la cour d'appel de se prononcer sur l'immunité des procureurs de la Couronne, une question qui n'a jamais été traité par les tribunaux québécois. Le Québec est l'une des trois provinces au pays où les accusations sont portées par les procureurs de la Couronne. Ailleurs, ce sont les policiers qui déposent les plaintes. Compte tenu de ce pouvoir discrétionnaire, les procureurs de la Couronne devraient jouir d'une immunité, sauf s'il y a mauvaise foi du procureur.

Les trois juges de la cour d'appel ont pris la cause en délibéré.

DÉPÊCHEZ-VOUS, À 0,9% ELLES RISQUENT DE PARTIR VITE!

IL NE RESTE QUE
89 BMW 328i
EN INVENTAIRE.

Jusqu'au **30 juin**, vos concessionnaires BMW du Grand Montréal vous offrent le plaisir de conduire une sportive BMW 328 à **un taux de location de seulement 0,9%**. Une économie de plus de **7000$** sur 36 mois: Dépêchez-vous! Il n'en reste maintenant plus que 89 en inventaire. Et, comme le dit le vieux proverbe, « premier arrivé, premier servi! ».

Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
731-7871

Laval
Boulevard St-Martin Auto inc.
1430, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval
667-4343/Mtl 343-3412

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert inc.
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
695-6662/343-3413

Rive Sud
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard 445-4555
Montréal 875-4415

Le plaisir de conduire.

* Économie d'intérêts basée sur un taux de 7,95% offert par les services financiers BMW. Offre valable sur le modèle 328i 1998 neuf, 4 portes, de base, 5 vitesses. Les taux de location sont ceux offerts exclusivement par les Services financiers BMW et sont disponibles auprès des concessionnaires participants, conditionnellement à l'approbation de crédit. Pour la 328i les mensualités de **469$** sont basées sur un contrat de crédit-bail à terme de 36 mois, avec un versement initial ou une valeur de reprise de 5 000$. **Le taux de financement est 0,9%**. Valeur résiduelle garantie de 26 824$. ** Pour la 318i les mensualités sont de **299$** avec un versement initial ou une valeur de reprise de 5 200$. La valeur résiduelle garantie est de 19 314$. Dernier versement et dépôt de sécurité exigés. Des frais de 0,12¢ du km s'appliquent sur la portion du kilométrage excédant 18 000 km par année. Fret, transport et préparation en sus. Consultez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour connaître tous les détails. Le nombre réel de voitures disponibles peut varier de celui affiché dans cette l'annonce. Cette offre prend fin le 30 juin 1998 ou jusqu'à l'épuisement des stocks.

2646816-D

Des Champs Élysées pour Ottawa?

Presse Canadienne
OTTAWA

La Commission de la capitale nationale (CCN) n'envisage rien de moins qu'une allée semblable aux Champs Élysées de Paris pour mettre en valeur les édifices du parlement, au centre-ville d'Ottawa.

Cette proposition ambitieuse, dont la réalisation s'étalerait sur les 50 prochaines années, est l'un des points majeurs contenus dans l'ébauche du plan d'aménagement à long terme de la capitale du Canada, dévoilé hier matin à Ottawa par le président de la CCN, Marcel Beaudry.

La réalisation de ce projet de mise en valeur impliquerait l'achat et la démolition de plusieurs édifices publics construits durant les années 1960, voire même de certaines résidences privées, si la la CCN optait pour la plus ambitieuse des quatre options mises sur la table. Celle-ci vise l'aménagement d'une allée de verdure bordée de deux axes routiers qui s'étirerait jusqu'au Musée de la nature, à la sortie de l'autoroute 417. L'ébauche du plan de la capitale fédérale mise essentiellement sur les projets de développement du coeur d'Ottawa, soit la plupart des terrains qui longent le boulevard de la Confédération. Les plans d'aménagement pour le reste du territoire de la capitale devraient être dévoilés aujourd'hui.

Outre la mise en valeur des édifices du parlement, la CCN propose l'aménagement d'un parc entouré de quelque 2 400 résidences, de commerces et d'édifices à bureaux pour meubler les plaines Lebreton.

Bambin abandonné

Des accusations de négligence criminelle et d'abandon d'enfant pourraient être portées contre une mère de famille de 37 ans de Lafontaine, au nord de Saint-Jérôme.

Les policiers ont été appelés à intervenir vers 19 h dimanche après que des voisins eurent constaté qu'un enfant de deux ans se trouvait dans la cour arrière d'un logement sans surveillance depuis quelques heures.

Les policiers ont découvert l'enfant, la couche mouillée, et l'ont remis à la Direction de la protection de la jeunesse. Après avoir vainement tenté d'obtenir une réponse au logement, ils ont finalement pénétré à l'intérieur pour y découvrir la mère, complètement ivre. Les policiers ont mis plusieurs minutes à la réveiller.

La dame est toujours détenue et le dossier a été remis aux procureurs de la Couronne.

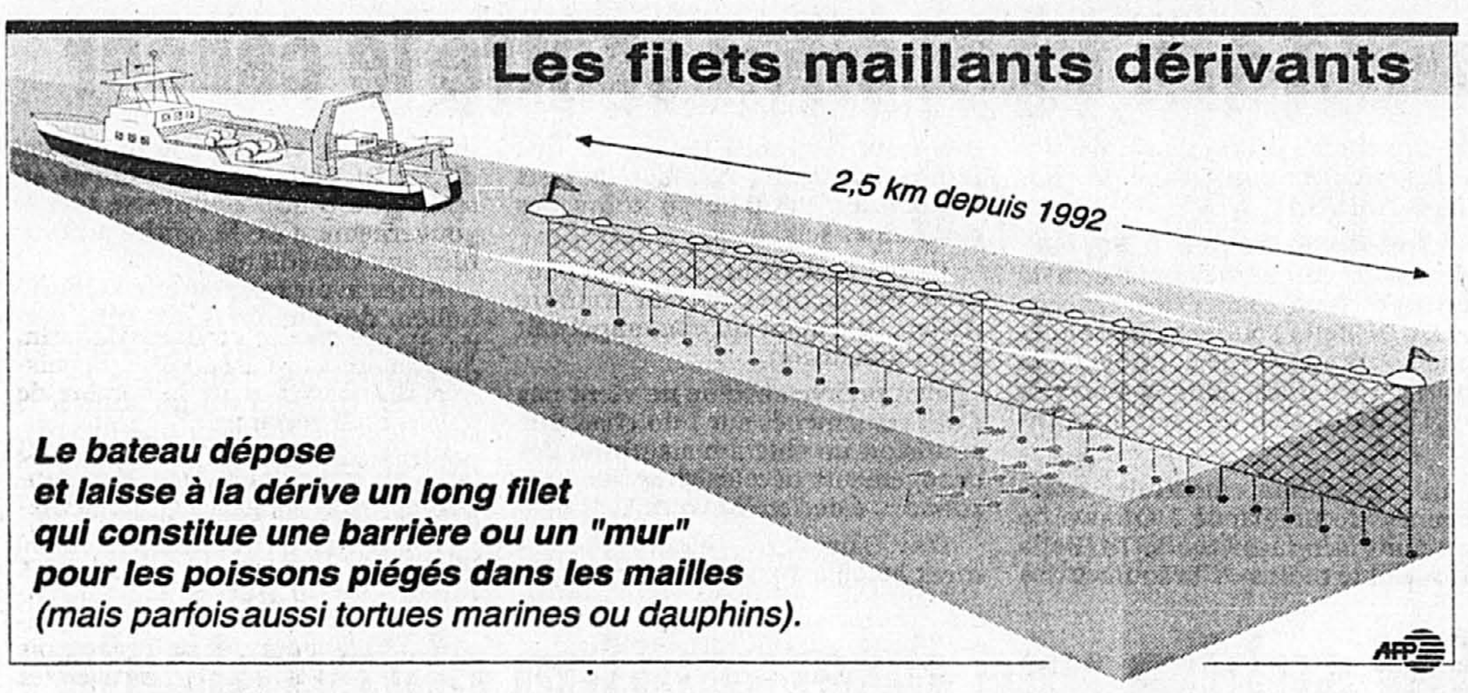

Les filets maillants interdits par l'Union européenne en 2002

Agence France-Presse
LUXEMBOURG

Les filets maillants ont été interdit au 1er janvier 2002 par l'Union européenne pour la pêche en Atlantique et en Méditerranée, par une décision du conseil des ministres européens chargés de la pêche hier soir à Luxembourg.

Conformément aux souhaits de l'organisation écologiste Greenpeace, ces immenses filets dérivant sous le contrôle de navires qui les relèvent à peu près toutes les dix heures, ne pourront donc plus servir pour pêcher le thon et l'espadon.

En revanche, ils pourront continuer à être utilisés pour le saumon dans la Baltique. Une autre exemption un moment envisagée pour les zones côtières de 12 milles a été abandonnée.

Après des « négociations au couteau », selon le ministre français Louis Le Pensec, les ministres ont finalement voté un compromis de la présidence britannique. Le ministre français a été accompagné dans son opposition par son collègue irlandais Michael Woods, alors que le ministre italien Michele Pinto s'est abstenu.

Le compromis voté prévoit une réduction d'emblée des flottes de 40% par rapport aux chiffre de références des licences pour la période 1995-97. Mais ceci n'a guère qu'une valeur théorique puisque le nombre des bateaux utilisant cet engin était déjà en nette diminution dans les pays les plus concernés: plus de 200 en Italie, une quarantaine en France et près de 20 en Irlande en 1998.

Louis Le Pensec a immédiatement condamné cette décision qui, selon lui, « sacrifie une technique de pêche sur une base émotionnelle et irrationnelle ».

Il a assuré que la France serait aux côtés de ses pêcheurs « injustement touchés » — notamment dans l'île d'Yeu en Vendée — et que tout serait fait pour qu'ils puissent se reconvertir pour la même pêche au thon mais avec des lignes perfectionnées (palangres, sennes tournantes). La Commission devra présenter un plan d'accompagnement avec le redéploiement des fonds existants.

Ce sont les Français qui se sont battus avec le plus de détermination contre l'interdiction que le ministre Louis Le Pensec a qualifiée hier d'« injustifiée, incohérente et particulièrement inique ». L'exclusion de la mer Baltique a en effet permis, selon Paris, d'obtenir le vote positif des pays nordiques.

Avec le soutien de l'Irlande et de l'Italie, Paris n'a pu obtenir que de repousser l'interdiction de deux ans par rapport à la proposition d'origine.

Celle-ci marque en revanche une victoire pour Greenpeace, qui mène une campagne mondiale depuis 15 ans sur ce thème. L'organisation écologiste internationale a toujours reproché à ces filets les captures annexes de dauphins, de cachalots, de requins et plus rarement de tortues de mer.

Lundi, ses militants ont pendu un filet maillant dérivant devant l'entrée du conseil des ministres européens de Luxembourg avec, prises dans ses mailles, des effigies de dauphins.

En 1992, Greenpeace avait déjà obtenu un grand succès avec le retrait des flottes asiatiques utilisant les filets maillants dérivants de 20 à 50 km dans le Pacifique, alors que les Européens décidaient de limiter la longueur de leurs filets à 2,5 km.

Greenpeace estimait toutefois que cette limitation n'était pas toujours respectée, notament de la part des navires italiens. Au cours d'une campagne de «contrôle» par mer et par air de trois semaines en Méditerranée qui vient de se terminer, ses militants ont enregistré 25 bateaux italiens pêchant avec des filets d'une longueur supérieure, a indiqué lundi leur responsable Matthew Gianni.

Les pêcheurs français et irlandais, également présents à Luxembourg, faisaient au contraire valoir que les prises annexes ne concernaient qu'environ 0,02% des stocks pour les espèces les plus touchées, comme les dauphins rayés et les dauphins bleus.

Certains ont mis en cause les «pressions des pêcheurs espagnols» souhaitant l'interdiction la plus rapide possible des filets maillants dérivants puisqu'eux-mêmes utilisent déjà la ligne pour le thon germon.

Guerre du flétan : le Canada et l'Espagne devant la Cour internationale

Presse Canadienne
LONDRES

Trois ans après la guerre du flétan entre le Canada et l'Espagne, les avocats des deux pays vont croiser le fer devant la Cour internationale de justice de La Haye, aux Pays-Bas, à compter d'aujourd'hui.

L'Espagne a en effet demandé au tribunal de se prononcer sur la légalité de l'arraisonnement par la marine canadienne d'un chalutier espagnol, *l'Estai*, à l'extérieur des eaux territoriales canadiennes, en mars 1995, une mesure qui avait élevé au statut de véritable héros le ministre fédéral des Pêches et des Océans d'alors, Brian Tobin, mais qui avait monté l'Union européenne contre le Canada.

Une trêve devait éventuellement être obtenue des deux pays, les Nations unies négociant alors une entente permettant de conserver les stocks de flétan en jeu.

Toutefois, Madrid n'a pas encore digéré les gestes posés par Ottawa, reconnaissait récemment un porte-parole du gouvernement espagnol. « Pour nous, la question n'est pas réglée », a déclaré un haut responsable de l'ambassade d'Espagne à La Haye, sous le couvert de l'anonymat.

« Pour nous Espagnols (...) l'honneur est très important, devait-il ajouter. Et si le Canada nous avait qu'une seule fois transmis un message nous disant : « Nous sommes désolés de notre geste, nous l'avons posé pour des raisons politiques », nous aurions compris la situation, et nous aurions peut-être interrompu ces démarches. Mais ce ne fut pas le cas. »

Deux semaines d'audiences

Au lieu de cela, le Canada a répliqué à la demande de l'Espagne en saisissant la Cour internationale de justice de sa propre requête. Ottawa nie au tribunal le droit d'entendre la plainte espagnole.

Les audiences débutant aujourd'hui doivent donc permettre de déterminer le champs de juridiction de la cour.

Au terme du processus — deux semaines d'audiences couronnées par trois ou quatre mois de délibérations —, la cour informera alors l'Espagne qu'elle est disposée à entendre sa cause, à moins qu'elle ne se dise plutôt d'accord avec le Canada, rejetant du même coup la requête espagnole.
Si la cour décidait d'entendre la cause, il faudra vraisemblablement attendre trois ans avant que ne débutent les plaidoyers. Dans le cas contraire, le rejet sera final et sans appel.

Si vous souffrez d'impuissance et aimeriez participer à un
Sondage national confidentiel sur l'impuissance
Veuillez composer le 1-888-443-8080 d'ici 48 heures
2547434

CRTC AVIS PUBLIC Canada
Avis public CRTC 1998-50. Le CRTC a été saisi des demandes suivantes: 1. et 2. L'ENSEMBLE DU CANADA. Demandes présentées par THE SPORTS NETWORK INC. "TSN"; et LE RÉSEAU DES SPORTS (RDS) INC. en vue de modifier la définition de "journée de radiodiffusion" pour qu'elle commence à minuit au lieu de 6 h. EXAMEN DES DEMANDES: The Sports Network Inc., 2225 est, av. Sheppard, Pièce 100, Willowdale (Ont.); et Le Réseau des sports, 1755, boul. René-Lévesque E., Montréal (Qc). Cette demande est disponible au CRTC à Hull, (819) 997-2429; ou à notre bureau de Montréal: (514) 283-6607. Cet avis est disponible, sur demande, en média substitut. Si vous voulez vous opposer à une demande ou l'appuyer, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard le 25 juin 1998 et joindre à votre lettre une preuve que vous en avez envoyé une copie au requérant. Pour plus d'information, communiquez avec la Direction des communications du CRTC à Hull par téléphone au (819) 997- 0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, au http://www.crtc.gc.ca., ou au 1-877-249-CRTC (sans frais).
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
2643450

Chrétien souhaite voir davantage de Canadiens sur l'inforoute

Presse Canadienne
REGINA

Bien que le premier ministre Jean Chrétien ait fourni, hier, une carte indiquant les directions que devraient suivre les Canadiens sur l'inforoute, il n'a pas annoncé de nouvelles mesures visant à retoucher les vraies autoroutes, les rues et les ponts.

Lors d'un discours à la réunion annuelle de la Fédération canadienne des municipalités, M. Chrétien a évoqué « un nouveau rêve pour un nouveau millénaire » au sein duquel le Canada se surpasserait en matière de nouvelles technologies.

Le développement de l'industrie informatique et des technologies de l'information au siècle prochain sera « aussi vital et important que les routes, les ponts et les édifices », a soutenu le premier ministre.

M. Chrétien a d'ailleurs affirmé que le programme des infrastructures, mis en place par le Parti libéral après son élection en 1993, était « l'une des plus belles réussites » de son gouvernement. Il n'a toutefois pas indiqué s'il avait l'intention de remettre le programme sur pied avec de nouveaux fonds, bien qu'un tel geste aurait été très apprécié par son auditoire.

« Il serait agréable de recevoir des fonds pour un vrai programme d'infrastructures », a dit Mike Badham, un conseiller municipal de Regina qui siège aussi au conseil d'administration de la fédération. Celui-ci a tout de même avoué que les initiatives du gouvernement fédéral en matière de nouvelles technologies en valaient la peine.

M. Chrétien a manifesté son désir de voir chaque classe dotée d'un ordinateur, pour un total de 250 000 au pays, et chaque école et bibliothèque branchée au réseau Internet d'ici la fin de l'année.

Achetons bijoux diamants monnaies
Nous évaluons et achetons bijoux, diamants et monnaies de collection de familles ou de personnes depuis plus de 20 ans. Nous sommes réputés pour offrir le meilleur prix et payer sur-le-champ.
Que vous ayez un seul bijou ou toute une collection à vendre, venez en discuter avec nous.
Thompson & Whetstone ltée
1117, rue Ste-Catherine O. Bur. 900, Montréal 289-9761
2645128

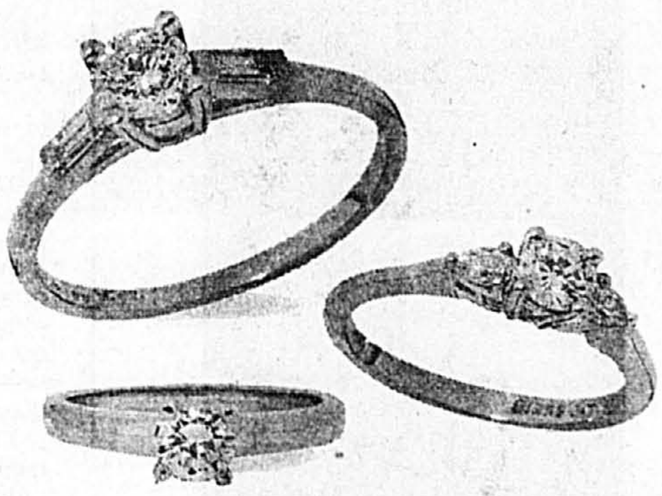
Une promesse d'originalité et rien de moins
Sept raisons pour acheter un diamant chez Birks:
Confiance: Notre réputation d'honnêteté et d'intégrité
Valeur: Taille parfaite des diamants et prix compétitifs
Qualité: Une bijouterie fine conçue dans le studio de joaillerie Birks
Expertise: Plus de 115 ans d'expérience et de savoir-faire
Garantie: Un engagement clair envers nos consommateurs
Club Prestige Sans Intérêt: Avec tout achat de 1 000$ ou plus
Écrin en Argent: Une tradition unique de Birks
BIRKS
REND TOUTE OCCASION ENCORE PLUS MÉMORABLE
1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND
CARREFOUR LAVAL • PROMENADES ST-BRUNO
POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622 • http://www.birks.com
2645026

Alix
vous réserve des surprises
9-10-11 JUIN
TOUTES SES TOYOTA SONT EN VENTE

COROLLA

CAMRY

RAV4

SIENNA

TACOMA

4RUNNER
0$ COMPTANT
TRANSPORT & PRÉPARATION INCLUS
TERCEL CE PLUS 98
• Radiocassette AM-FM stéréo • Banquette arrière rabattable (60/40)
• Réservoir, coffre et rétroviseur télécommandés • Essuie-glaces intermittents
194$ PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS*
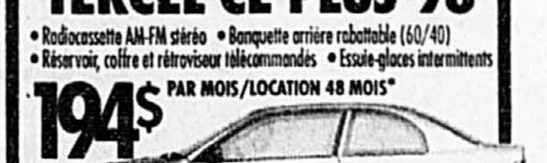
* basé sur une location de 48 mois, 96 000 km inclus, 7¢ du km excédentaire. Premier versement et dépôt de garantie exigibles à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Transport et préparation inclus. Photos à titre indicatif
Alix
Notre équipe: la clé de votre confiance.
TOYOTA
Certifiés TOYOTA
6807, DE LORIMIER, MONTRÉAL (PRÈS DE BÉLANGER) 376-9191
2644274-C

Le Dr Di Bella défend au Canada son traitement contre le cancer

Presse Canadienne
TORONTO

Le médecin italien Luigi Di Bella a entrepris hier à Toronto une tournée de promotion d'un traitement contre le cancer qu'il prétend avoir mis au point.

Bien qu'il ait été accueilli en héros par une horde d'admirateurs, plusieurs experts ont émis des doutes quant à l'efficacité de son « cocktail » non toxique à base d'hormones, de vitamines et de minéraux qu'il propose aux cancéreux.

« Je n'ai pas besoin d'autres preuves, j'ai déjà aidé des dizaines de milliers de personnes », a indiqué le médecin de 85 ans en conférence de presse.

Or, un rapport rendu public vendredi par quatre médecins canadiens ayant rendu visite au Dr Di Bella en mars révèle que son traitement ne s'appuie sur aucune base scientifique.

Son « cocktail » requiert quatre éléments : de la somatostatine et de la bromocriptine — deux hormones ; de la mélatonine, un composé efficace contre la fatigue du décalage horaire ; et un mélange de vitamines A, D et E.

La médecine recourt habituellement à la chimiothéarapie et à la chirurgie pour traiter les cancers. Le Dr Di Bella soutient que sa méthode s'appuie sur le contrôle de la croissance des tumeurs et non pas sur la destruction des cellules cancéreuses.

La délégation médicale canadienne a recommandé à Ottawa ne pas autoriser la méthode Di Bella ou à tout le moins de la soumettre à des tests cliniques d'ici à ce que l'on connaisse les résultats de tests semblables en Italie au cours des prochaines semaines.

Ils ont également critiqué la pauvreté des archives de leur confrère italien, affirmant qu'elle empêchait toute conclusion.

« La preuve absolue ne vient pas (des tests menés sur) un chat, une souris ou un chien, mais plutôt des changements décelés chez une personne », a déclaré lé Dr Di Bella.

Des Canadiens paient actuellement jusqu'à 40 000 $ pour se rendre en Italie et suivre le traitement du Dr Di Bella. Des personnes atteintes du cancer ont pressé hier le gouvernement de le rendre accessibles aux Canadiens.

Après avoir rencontré le médecin italien, des membres des trois partis de la législature ontarienne ont dit appuyer cette requête.

Le Dr Di Bella n'a pu chiffrer le coût de son traitement une fois disponible au Canada, se contentant de dire qu'il le souhaitait accessible à toutes les bourses et qu'à son âge, il n'avait rien à tirer financièrement de son traitement.

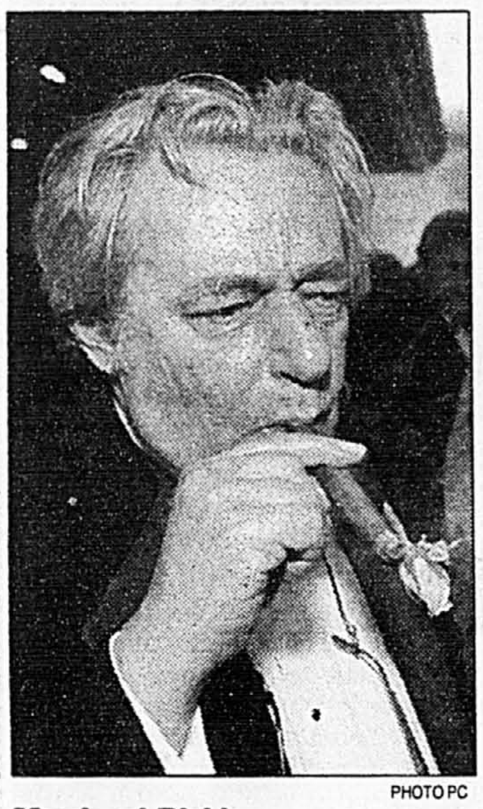

PHOTO PC
Mordecai Richler

Mordecai Richler subira une intervention chirurgicale

Le fils de l'écrivain dénonce les propos alarmistes qui ont alimenté les rumeurs, hier

Presse Canadienne
TORONTO

L'écrivain québécois Mordecai Richler devra subir une intervention chirurgicale mineure cette semaine.

Son fils, Daniel Richler, a confirmé la nouvelle hier, sans préciser la nature exacte de l'intervention.

Toute la journée hier, le moulin à rumeurs a fonctionné rondement, quant à savoir si l'état de santé de l'écrivain était inquiétant et si oui ou non M. Richler devait subir une intervention chirurgicale.

M. Richler, auteur notamment de *L'apprentissage de Duddy Kravitz*, devait recevoir le week-end prochain une récompense, la médaille Stephen Leacock Memorial, pour souligner l'humour présent dans son dernier ouvrage, *Barney's Version*.

La machine à rumeurs s'est mise à fonctionner quand une personne associée à la remise du prix, Sandra Stanton, a déclaré que M. Richler avait dû annuler la cérémonie parce qu'il devait subir une intervention chirurgicale, et qu'il était dans un « très, très piteux état ».

Mais le fils de M. Richler, Daniel, qui est animateur à la télé du réseau anglais de Radio-Canada, a réagi pour dire que ces propos étaient alarmistes.

Sauf que la bombe lancée par Mme Stanton au journal *Orillia Packet and Times* avait eu le temps d'être reprise par l'agence Presse Canadienne, avant d'être distribuée sous forme de dépêche à tous les quotidiens du pays.

Mme Stanton avait également déclaré que l'éditeur de M. Richler, la maison Knopf Canada, l'avait contactée pour annuler la remise du prix. Mais une porte-parole de Knopf, Louise Dennys, a indiqué que le célèbre polémiste anglophone montréalais et grand pourfendeur de la cause souverainiste ne souffrait d'aucune maladie grave.

Elle s'est contentée de dire que M. Richler, qui est âgé de 67 ans, subirait cette semaine une intervention chirurgicale, sans en préciser la nature. « Il n'est même pas encore à l'hôpital », a ajouté Mme Dennys, pour minimiser l'événement.

Par ailleurs, les appels faits hier par la Presse Canadienne au domicile de M. Richler à Montréal n'ont donné aucun résultat.

L'écrivain a également dû annuler d'autres engagements, comme sa présence, prévue le week-end dernier, au Shaw Festival de Niagara-on-the-Lake, en Ontario.

ESCORT SE
Climatiseur inclus!
NEUF 98

13 995 $ OU 0 %
C'est vrai
C'EST DONC PAS PAREIL
T.T.P. en sus
Offre d'une durée limitée
Rabais Ford inclus
2645281-M

Chomedey Ford
688-9200
Mtl : 332-9756
http://www.chomedeyford.com
2455, Curé-Labelle, Laval (au sud de l'autoroute 440)
2645281

Des médicaments contre la tension artérielle efficaces après une crise cardiaque

Agence France-Presse
WASHINGTON

Certains médicaments utilisés contre la tension artérielle améliorent les chances de survie après une crise cardiaque, selon une étude internationale publiée dans Circulation, la revue de l'Association américaine de cardiologie (AHA).

Sur 1000 personnes traitées, indique l'étude, cinq vies ont été sauvées dans les 30 premiers jours après la crise cardiaque grâce à ces médicaments. Ils empêchent l'action de l'angiotensine, une substance du corps humain causant une constriction des vaisseaux sanguins.

Pour la plupart des patients, le traitement peut commencer « immédiatement, pendant les premières heures de la crise cardiaque », souligne le principal auteur, le Pr Maria Grazia Franzosi, de l'Istituto di Ricerche Farmacologiche « Mario Negri » de Milan (Italie).

Dans la période suivant les 30 premiers jours après la crise, le taux de décès chez les personnes traitées était réduit de 7 % par rapport au groupe contrôlé, ajoute l'étude.

Les personnes à haut risque (âgées ou souffrant d'autres affections) bénéficient le plus de cette thérapie, note le Pr Franzosi : sur la période totale de l'étude « environ quatre vies ont été sauvées sur 1000 malades à bas risque, contre 13,6 chez ceux à haut risque ».

Les recherches ont été menées sur près de 100 000 patients frappés d'une crise cardiaque, sur plusieurs continents.

La cocaïne entraîne plus de décès les jours de chaleur

Agence France-Presse
CHICAGO

Les consommateurs de cocaïne courent un plus grand risque de décès par overdose pendant les jours de grande chaleur, selon une étude récente.

« Il y a un accroissement significatif du nombre de décès par overdose de cocaïne les jours de grande chaleur », écrit Peter Marzuk, de la faculté de médecine de l'Université Cornell à New York, dans un article publié dans le *Journal of the American Medical Association* (JAMA).

« Cela représente une hausse de 33 % de la mortalité moyenne durant les jours de chaleur », poursuit l'article.

D'après des données compilées par le médecin légiste de New York au début des années 90, les chercheurs concluent que le nombre moyen journalier d'overdoses mortelles dues à la cocaïne augmente quand la température dépasse les 31,1 degrés Celsius.

Les chercheurs n'ont, en revanche, pas constaté qu'une hausse de la température provoque un accroissement du nombre de décès reliés à la consommation d'autres drogues.

Le lien exact entre la chaleur et les décès par cocaïne n'est pas connu, selon les auteurs de l'étude. Mais l'usage de la cocaïne, qui s'accompagne de diverses anomalies cardiaques, pourrait selon eux exiger un effort supplémentaire du système cardiovasculaire déjà sollicité par la nécessité de s'adapter à la chaleur.

Un médicament contre la pression artérielle est retiré du marché

Associated Press
WASHINGTON

Les Laboratoires Roche ont annoncé hier qu'ils retiraient du marché un nouveau médicament, le Posicor, censé combattre la pression artérielle.

La compagnie a indiqué que Posicor, s'il était pris avec d'autres médicaments, pouvait constituer un cocktail dangereux pour la santé du patient.

Posicor serait incompatible avec au moins 25 autres médicaments, dont des antibiotiques et des antihistaminiques.

Environ 400 000 personnes prennent des comprimés Posicor à travers le monde. Le médicament a été rendu disponible dans 38 pays, mais pas au Canada, selon un porte-parole du ministère canadien de la Santé.

Aux États-Unis, le Food and Drug Administration demande aux patients qui prennent le Posicor de consulter leur médecin, pour qu'il leur prescrive un autre médicament équivalent.

QX4

DE PLUS EN PLUS DIFFICILE DE RÉSISTER À L'APPEL DE LA NATURE, N'EST-CE PAS ?

5500 $ 3000 $ d'acompte. Un montant tout à fait raisonnable, comme l'acquisition du QX4 d'ailleurs, conçu pour enflammer l'aventurier en vous et non pas le freiner.

36 mois. Pourquoi attendre 48 mois ? Avec notre offre, vous serez au volant d'un luxueux QX4 flambant neuf, prêt à foncer sur l'autoroute de l'aventure, un an avant certains de nos concurrents.

495 $ par mois. Vos fins de mois ne seront plus semées d'embûches. De quoi faire réfléchir la concurrence et envoyer promener (très, très loin) leurs quatre roues motrices de luxe.

Technologie avancée pour coins reculés. Le QX4 comprend : sièges avant chauffants en cuir, radiocassette Bose^MD MA/MF stéréo avec lecteur CD de 150 watts, climatiseur avec régulateur automatique de l'air ambiant, servodirection et servofreins, toit ouvrant électrique et le système de quatre roues motrices «tout mode», un des plus évolués qui soit. *Pas de frais de transport et de préparation et aucun dépôt de sécurité.* À quoi bon résister plus longtemps ?

495 $ par mois
location de 36 mois

INFINITI
Une création Nissan

INFINITI LAVAL
305, boul. St-Martin Est, Laval
(514) 382-8550

MÉRIDIEN INFINITI
4000, rue Jean-Talon Ouest, Montréal
(514) 731-7977

2633534-D

Sujet à l'approbation du crédit. Location ferme. Transport et préparation inclus. Pas de dépôt de sécurité. Les taxes et immatriculation sont en sus. Location-bail de 36 mois. D'autres taux et termes peuvent être offerts. Veuillez noter que l'offre d'une durée limitée ne s'applique qu'au nouveau modèle QX4 Infiniti 1998. Détails du contrat de location de l'offre comptant Infiniti: versement initial ou échange équivalent de 5 500 $. Limite de 20 000 km/année. 0,08 $ du kilomètre excédentaire. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

VENTE SURPRISE TOYOTA

MARDI, MERCREDI, JEUDI
9-10-11 JUIN

sur tous les modèles en inventaire

COROLLA • CAMRY • RAV4 • SIENNA • TACOMA • 4RUNNER...

0$ COMPTANT
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

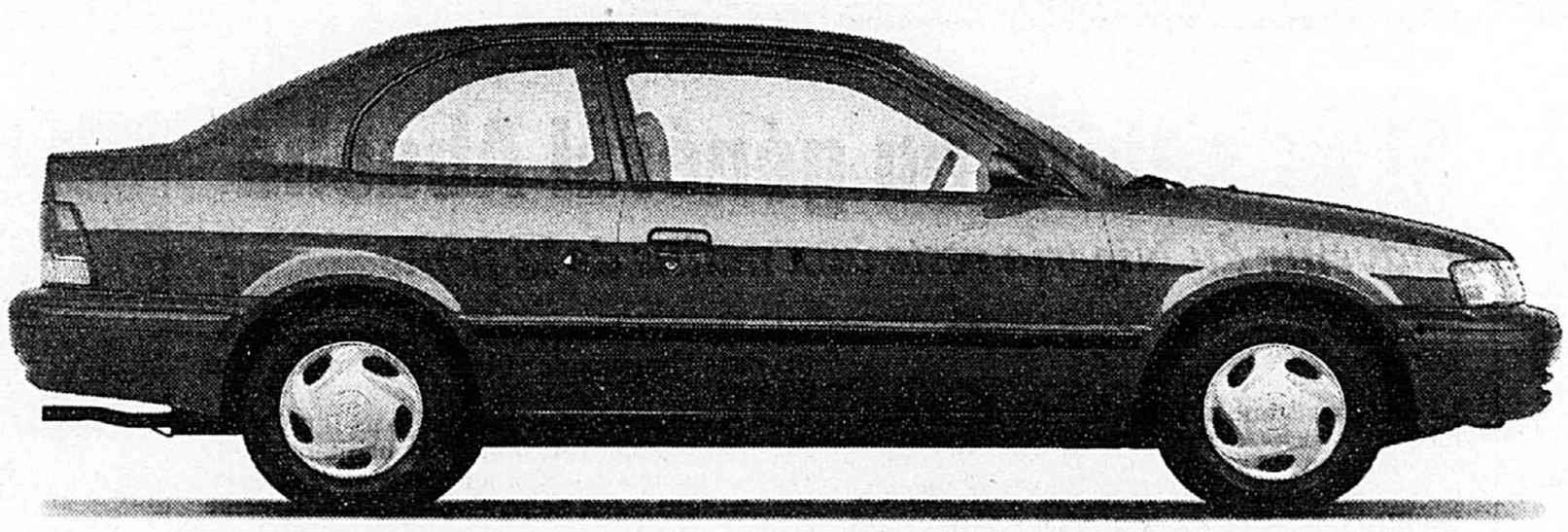

imaginez :

TERCEL ce plus

194 $ par mois/ location 48 mois*

0$ COMPTANT

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

Quantité très limitée

- **Radiocassette AM-FM stéréo**
- **Banquette arrière rabattable (60/40)**
- **Réservoir, coffre et rétroviseurs télécommandés**
- **Essuie-glaces intermittents**
- **Et bien plus**

CRÉDIT TOYOTA LOCATION ET FINANCEMENT

Programme de location au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immatriculation, assurance et taxes en sus. *Offre valable sur les modèles Tercel AC53LM-CA 1998 neufs, loués entre le 9 et le 11 juin 1998 et livrés au plus tard le 30 juin 1998. Premier versement de 223,27 $ et dépôt de garantie de 225 $ exigibles au moment de la livraison. **Franchise de 96 000 km**; frais de 7¢/km excédentaire. Programme de financement à l'achat de 4,8 % sur **tous les modèles 1998 en inventaire** : Tercel, Paséo, Corolla, Camry, Avalon, RAV4, 4Runner et Tacoma. Véhicule aux fins de présentation seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire

TOYOTA

www.toyota.ca

Le service de qualité Toyota

VIVEZ L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITÉ

plein Livré avec le plein d'essence

BOUCHERVILLE Toyota Duval 655-2350
BROSSARD Brossard Toyota 445-0577
CANDIAC Candiac Toyota 659-6511
CHAMBLY Chambly Toyota 658-4334
CHÂTEAUGUAY Châteauguay Toyota 692-1200
GATINEAU Toyota Gatineau 568-0066
HULL Villa Toyota 776-0077
ÎLE PERROT Île Perrot Toyota 453-2510
JOLIETTE Joliette Toyota 759-3449
LACHINE Spinelli Lexus Toyota 634-7171
LACHUTE Lachute Toyota 562-6662
LAVAL Chomedey Toyota 687-2634
LAVAL Vimont Lexus Toyota 668-2710
LONGUEUIL Longueuil Toyota 674-7474
MONT-LAURIER Claude Auto 623-3511
MONTRÉAL Alix Toyota 376-9191
MONTRÉAL Chassé Toyota 527-3411
MONTRÉAL Houle Toyota 351-5010
MONTRÉAL Lexus Toyota Gabriel 748-7777
MONTRÉAL Toyota Centre-Ville 935-6354
MONTRÉAL Toyota Pie IX 329-0909
POINTE-CLAIRE Fairview Toyota 694-1510
REPENTIGNY Repentigny Toyota 581-3540
ST-EUSTACHE Toyota St-Eustache 473-1872
ST-HYACINTHE Angers Toyota 774-9191
ST-JEAN Déry Toyota 359-9000
ST-JÉRÔME Toyota St-Jérôme 438-1255
ST-LÉONARD St-Léonard Toyota 252-1373
STE-AGATHE Toyota À Ste-Agathe 326-1044
STE-THÉRÈSE Blainville Toyota 435-3685
SHAWINIGAN Mauricie Toyota 539-8393
SOREL Automobile Pierre Lefebvre 742-4596
TERREBONNE Automobiles L.G. Léveillé 471-4117
THURSO Auger & Frères 985-2218
TROIS-RIVIÈRES Trois-Rivières Toyota 374-5323
VALLEYFIELD G. Coulliard Automobiles 373-0850
VERDUN Woodland Toyota 761-3444

PEA PROTECTION EXTRA-ATTENTIVE

Monde

L'EXPRESS INTERNATIONAL

MEXIQUE

Affrontement armé

■ Quelque 700 soldats ont participé dimanche à une fusillade contre la guerilla de l'armée populaire révolutionnaire (EPR), tuant 11 guerilleros dans l'État de Guerrero (sud-ouest), a affirmé hier un responsable politique de la région. Selon Marcelino Santos, membre du parti de la Révolution démocratique (PRD) et conseiller municipal d'Ayutla (à 80 km au sud de Chilpancigo) où l'armée est intervenue dimanche matin, quelque 700 soldats, appuyés par des véhicules blindés, ont encerclé une école où étaient réunis des membres ou sympathisants de l'EPR. Quatre heures plus tard une fusillade faisait 11 morts et cinq blessés, appartenant à l'EPR, sans que l'armée n'ait enregistré aucune perte.

d'après AFP

OUGANDA

Attaque rebelle

■ Des rebelles ougandais ont tué hier plus de 60 personnes, dont 40 étudiants d'une école technique et deux soldats, dans une attaque menée dans le district de Kabarole (ouest), a déclaré une source militaire à Kampala. Quelque 80 rebelles des Forces démocratiques alliées (ADF) ont maîtrisé quelque 40 soldats gouvernementaux qui gardaient l'école technique de Kicwamba, près de la ville de Fort Portal. Les Forces démocratiques alliées, qui regroupent plusieurs groupes rebelles disparates, dont la secte musulmane fondamentaliste Tabliq, combattent depuis un an pour déstabiliser le régime du président Yoweri Museveni. Ils sont basés dans les monts Ruwenzori, à la frontière avec la République démocratique du Congo.

d'après AFP

INDONÉSIE

Prisonniers politiques

■ L'Union européenne a appelé hier à « la libération immédiate de tous les prisonniers politiques » en Indonésie, y compris ceux du Timor oriental. Réunis à Luxembourg, les ministres des Affaires étrangères de l'UE ont adopté une déclaration dans laquelle ils indiquent qu'ils vont continuer « à faire pression pour la libération rapide » du leader est-timorais Xanana Gusmao. Ils ont réitéré leur appel « sur la nécessité de réformes politiques et d'élections rapides en Indonésie et de progrès vers un processus de réforme économique qui satisfasse les institutions financières internationales ».

d'après AFP

PAKISTAN

Attentats à la bombe

■ L'explosion d'une bombe a détruit hier une bijouterie de Khanewal, au coeur de la province pakistanaise du Pendjab, blessant 20 personnes, dont plusieurs grièvement, selon la police. Il s'agit du troisième attentat au Pakistan depuis vendredi, lorsqu'une bombe a explosé dans un théâtre de Lahore, capitale du Pendjab, faisant trois morts. Dimanche, au Sind, dans le sud du Pakistan, une bombe de forte puissance a explosé dans un train, tuant 26 personnes et en blessant 45 autres. L'attentat n'a pas été revendiqué. Les autorités pakistanaises ont assuré avoir obtenu des informations selon lesquelles les services secrets indiens s'infiltreraient au Pakistan pour y mener des actions terroristes.

d'après AP

RUSSIE

Licenciements massifs

■ Le gouvernement russe a annoncé hier qu'il allait licencier cette année 231 100 fonctionnaires afin de réduire le déficit budgétaire. Des députés russes ont été informés par des responsables du gouvernement que les licenciements, qui toucheront 3,6 % des fonctionnaires, permettront d'économiser 5,86 milliards de roubles, a rapporté l'agence russe Interfax. Le gouvernement a aussi indiqué qu'il réduirait les ressources fédérales, les offres des services publics et limiterait les crédits aux organisations publiques.

d'après AP

Les États-Unis rétablissent les sanctions contre Belgrade

L'OTAN accélère l'examen d'une option militaire au Kosovo

d'après AFP et AP
WASHINGTON

Les États-Unis ont annoncé hier le rétablissement de sanctions économiques contre la Yougoslavie, en raison de la montée de la violence au Kosovo, province albanophone de la Serbie.

Le porte-parole du secrétariat d'État James Rubin a annoncé que Washington avait décidé de geler à nouveau les investissements US en Serbie et les avoirs du gouvernement de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro) aux États-Unis.

Ces sanctions avaient été levées à la suite de l'engagement au dialogue du président yougoslave Slobodan Milosevic avec les représentants des albanais du Kosovo.

Peu auparavant, l'Union européenne avait interdit les nouveaux investissements en Serbie et gelé les avoirs serbes dans les pays de l'UE, dénonçant la « campagne de violences » au Kosovo.

Belgrade est engagé dans une « campagne de violences dépassant ce qui pourrait être présenté comme une opération antiterroriste », souligne la déclaration commune des ministres à Luxembourg.

Les Quinze ont par ailleurs demandé à l'OTAN d'étudier les moyens d'y intervenir militairement pour arrêter les effusions de sang.

L'OTAN accélère l'examen d'une option militaire au Kosovo à cause de la situation explosive dans la région, a déclaré hier soir le secrétaire américain à la Défense, William Cohen.

Le secrétaire au Foreign Office Robin Cook a déclaré hier à la BBC que la Grande-Bretagne souhaitait obtenir un mandat de l'ONU pour une intervention militaire de l'OTAN.

Le ministre russe des Affaires étrangères Evgueni Primakov, qui accompagne Boris Eltsine en Allemagne, a cependant pris ses distances vis-à-vis des sanctions économiques décidées par l'UE et les USA contre la République fédérale de Yougoslavie (RFY).

Le Kosovo figure en bonne place au menu des discussions entre Helmut Kohl et Boris Eltsine, même si l'aide économique à la Russie est le sujet no 1 du sommet à cause de la crise financière qui sévit à Moscou.

Trent Lott, chef de la majorité républicaine au Sénat, a affirmé que les États-Unis doivent envisager une action militaire contre la Serbie au cas où les massacres continueraient au Kosovo.

Mais le chef de file des Verts allemands, Joschka Fischer, a mis en garde contre une intervention militaire dans la région.

« Appeler sans autre forme de procès à une action militaire est de mon point de vue une erreur complète », a déclaré Fischer, cité un temps comme possible ministre des Affaires étrangères si les Verts entrent au gouvernement avec les sociaux-démocrates après le législatives allemandes du 27 septembre.

La situation au Kosovo n'est pas comparable à celle de la Bosnie, a dit le chef du caucus des Verts au Bundestag. « Le Kosovo fait partie de la République de Serbie », a-t-il rappelé, en réclamant avant tout une pression politique et économique sur Belgrade.

Au moins un tiers de la population du Kosovo « se prépare à une résistance armée », a déclaré le chef du « gouvernement » kosovar en exil, Bujar Bukoshi, hier soir à la télévision de Tirana.

Le « gouvernement » kosovar, selon Bukoshi, « défend les intérêts de tous les Kosovars, y compris de ceux qui prônent une solution autre que pacifique ». Selon lui, « toutes les voies susceptibles de déboucher sur une solution pacifique se ferment une à une ».

L'offensive serbe se poursuit au Kosovo, où des villages ont été bombardés ces derniers jours dans la région de Decani, près de la frontière albanaise.

Les ministres des Affaires étrangères des Balkans, réunis hier à Istanbul, en Turquie, ont sévèrement critiqué la Yougoslavie pour ses violations des droits humains au Kosovo mais n'ont pas réussi à s'entendre sur une déclaration commune concernant la situation dans la province serbe.

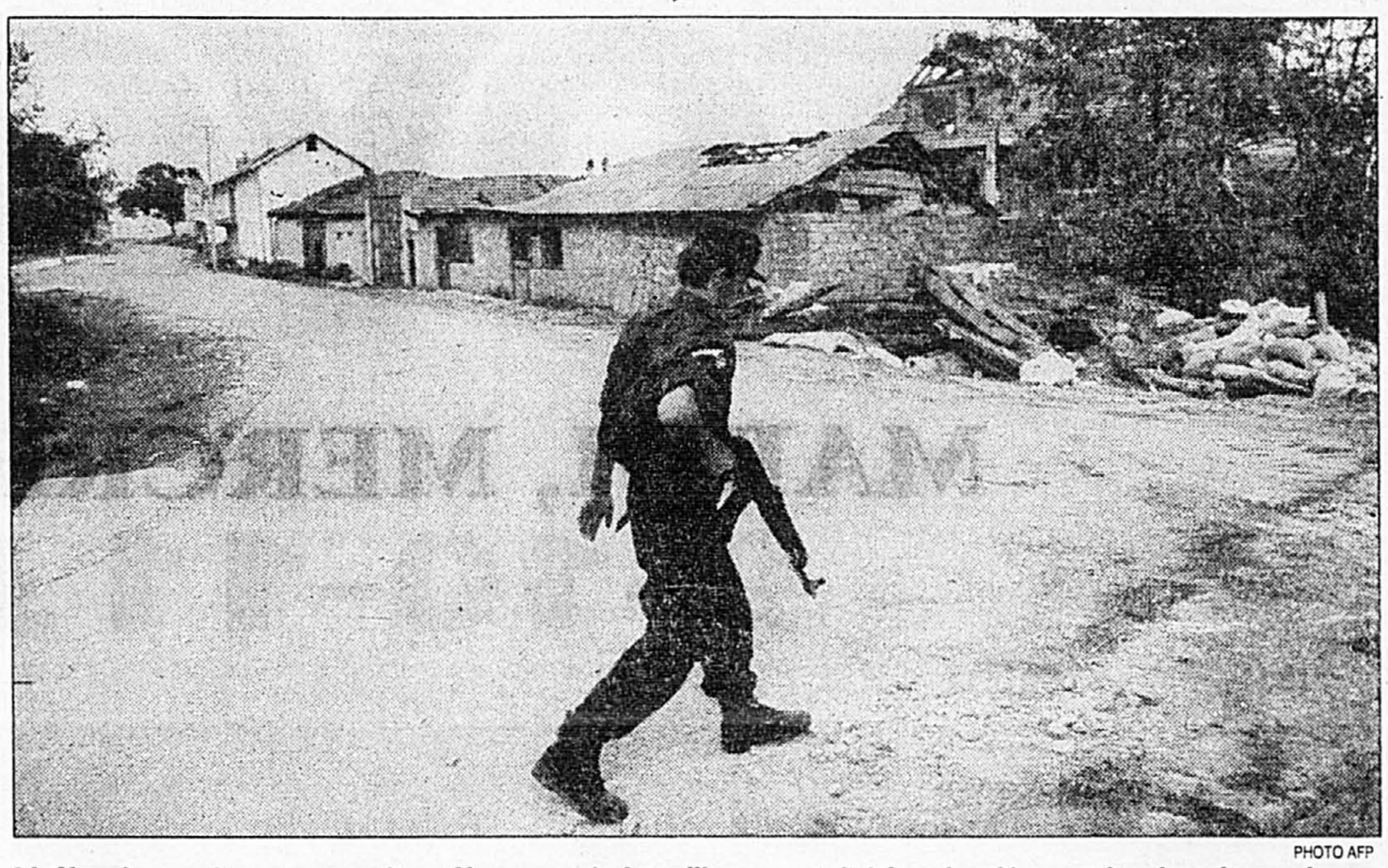

PHOTO AFP

L'offensive serbe se poursuit au Kosovo, où des villages ont été bombardés ces derniers jours dans la région de Decani, près de la frontière albanaise.

Mort subite du général Abacha

L'avenir du Nigeria reste aux mains de la junte

d'après AFP et AP
ABUJA

Le chef du régime militaire du Nigeria, le général Sani Abacha, est mort hier à l'aube, a annoncé à Abuja le chef d'état-major de l'armée dans un communiqué. Selon le réseau CNN, citant la famille et des proches, le général Abacha serait décédé d'une crise cardiaque.

Ce décès a pris tout le monde par surprise au sommet de l'OUA, à Ouadadougou. La voiture blindée du général Abacha y était arrivée dimanche, laissant supposer qu'il avait l'intention de participer au sommet.

Le général Abacha, qui était censé faire une apparition publique à Lagos la semaine dernière, n'avait pas été vu en public. Ses apparitions se faisaient rares depuis le voyage du pape, en mars.

Toutes les voies d'accès menant à la présidence ont été bloquées par un important dispositif de sécurité, selon des témoignages. À Kano, l'armée était présente en force hier soir dans la ville où le corps du général Abacha été acheminé pour y être inhumé.

Un résident de Kano, contacté au téléphone, a indiqué que la dépouille du général Abacha a été ramenée d'Abuja à bord de l'avion présidentiel dans l'importante ville musulmane du nord du pays.

« Les militaires sont partout, mais il n'y a aucun trouble, tout est calme. Les habitants de la ville vaquent à leurs occupations et la circulation est tout à fait normale », a ajouté la même source.

Après des prières au palais de l'émir de Kano, l'enterrement devait avoir lieu avant le coucher du soleil, conformément à la tradition musulmane.

L'armée nigériane a désigné tôt ce matin le général Abdulsalam Abubakar comme nouveau chef de l'État.M. Abubakar a prêté serment lors d'une cérémonie qui s'est déroulée avant l'aube à Abuja, la capitale du pays.

Abacha, 54 ans, avait pris le pouvoir le 17 novembre 1993 après avoir renversé, sans violence, le gouvernement intérimaire civil d'Ernest Shonekan, mis en place par l'administration militaire du général Ibrahim Babangida.

Il a conduit le Nigeria d'une main de fer, exerçant un pouvoir quasi absolu sur le pays le plus peuplé d'Afrique (115 millions d'habitants) et cinquième producteur de l'OPEP.

PHOTO AP

Le général Sani Abacha, chef du régime militaire du Nigeria depuis 1993, est décédé d'une crise cardiaque hier, à l'aube. Le régime Abacha a été dénoncé pour ses violations des droits de la personne.

Le conflit Éthiopie-Érythrée au sommet de l'OUA

d'après AFP et AP
OUAGADOUGOU

Le conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée a dominé l'ouverture, hier à Ouagadougou, du 34e sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), également marquée par un émouvant plaidoyer de Nelson Mandela en faveur du « destin commun de notre continent ».

Pour les 29 dirigeants réunis dans la capitale burkinabé, ce conflit fratricide met en lumière les nécessaires réformes des mécanismes de prévention, gestion et règlement des conflits souhaitées par Mandela lui-même.

L'Éthiopie et l'Érythrée ont profité de l'ouverture du sommet de l'OUA pour s'accuser mutuellement d'avoir ouvert les hostilités.

Le président érythréen Isaïas Afwerki a dépêché à Ouagadougou son ministre des Affaires étrangères, Hailé Woldensae. On ignorait si le président éthiopien Meles Zenawi ferait le déplacement.

Tous les intervenants ont déploré ce conflit territorial sanglant entre deux pays « frères », membres de l'organisation panafricaine.

Le secrétaire général de l'OUA Salim Ahmed Salim a admis que ce conflit constituait un « revers majeur ».

Le président soudanais, le général Omar el Béchir, dont le pays a des relations très tendues avec Addis Abeba et Asmara, a appelé les belligérants à « mettre fin aux opérations militaires et à l'effusion de sang ».

Blaise Compaoré, le chef de l'État burkinabé devenu président en exercice de l'OUA, a expliqué son approche du maintien de la paix en Afrique, l'un des thèmes du sommet avec le développement économique.

« La question de la sécurité et de la paix relève au premier chef des Africains. Nul ne peut se substituer à nous. Aucun mécanisme n'a des chances d'être d'une efficacité durable s'il prétend s'imposer de l'extérieur », a estimé Compaoré, qui veut donner « un nouveau souffle » à l'OUA.

L'émotion a gagné les 700 participants lors de l'intervention du Sud-Africain Nelson Mandela, dont c'était la dernière présence à un sommet de l'OUA en tant que chef d'État.

Longuement ovationné, Mandela, vêtu d'une resplendissante chemise jaune, a livré, au nom des « Anciens », un vrai testament aux plus jeunes participants du sommet pour « conduire nos peuples et notre continent vers le nouveau monde du prochain siècle ».

Mandela a cité le poème « un siècle qui meurt » du Chilien Pablo Neruda, soulignant que « la génération qui nous suit peut et doit réaffirmer que nos pays et nos peuples sont liés par la réalité du destin commun de notre continent ».

Il a exigé une action commune de l'Afrique face aux institutions internationales comme le FMI et la Banque Mondiale, estimant que l'OUA doit être renforcée pour « mieux conduire notre continent ».

Auparavant, Yasser Arafat avait, dans son intervention devant le sommet, rendu hommage à Nelson Mandela : « Vous êtes la fierté de l'Afrique et de tous les peuples en lutte », avait-il déclaré.

Le calme régnait hier dans la capitale érythréenne Asmara, dont l'aéroport a été bombardé par l'aviation éthiopienne deux jours de suite. L'arrêt des combats a permis l'évacuation de plusieurs centaines de ressortissants étrangers.

De Ouagadougou, le ministre éthiopien des Affaires étrangeres Seyoum Meslin a fait valoir le bon droit d'Addis Abeba. « C'est l'Érythrée qui a déclaré la guerre, en occupant des territoires », a-t-il affirmé.

Les deux armées ont massé de part et d'autre de la frontière « une concentration impressionnante de troupes et de matériels », a dit un expert étranger.

Air France : le conflit tourne à l'épreuve de force

d'après AFP et AP
PARIS

Le conflit à Air France a tourné hier, à deux jours du début de la Coupe du monde de soccer, à la grande épreuve de force entre les pilotes en grève et la direction soutenue par le gouvernement de gauche.

La direction d'Air France, la huitième compagnie aérienne mondiale, doit prendre demain ou jeudi des décisions sans doute cruciales dans ce conflit.

Fort du soutien du premier ministre Lionel Jospin, le PDG d'Air France, Jean-Cyril Spinetta, menace ainsi d'imposer un plan de gel des salaires des 3200 pilotes, qui sont mieux payés que les pilotes de la concurrence.

Le principal syndicat des pilotes, le SNPL, s'est déclaré déterminé à aller « jusqu'au bout » et a mis en garde la direction de la compagnie publique contre une décision avalisant une nouvelle donne salariale.

La « fracture sera irréversible » avec les pilotes si M. Spinetta tente de leur imposer une nouvelle grille salariale, a indiqué hier le porte-parole du SNPL, Christian Paris.

M. Paris a indiqué que le SNPL pourrait cependant accepter un médiateur pour tenter de trouver « en dernière chance » une issue à la grève des pilotes.

Accusés de « prendre en otage » le Mondial de football, qui a lieu en France du 10 juin au 12 juillet, les pilotes ont lancé leur grève il y a une semaine pour s'opposer aux termes d'une baisse de salaire.

Ils s'opposent à la baisse de 15 % de leur rémunération en échange d'actions d'Air France, et divergent avec la direction sur la redéfinition d'une grille unique des salaires.

Air France : le dialogue explose en vol, titrait hier le quotidien *Libération* (gauche) qui estime inéluctable la confrontation, alors que pour le quotidien conservateur *Le Figaro*, le conflit illustre « l'urgence de la privatisation ».

Le gouvernement de gauche, au pouvoir depuis un an, avait rejeté la privatisation d'Air France, limitant à 20 % une ouverture du capital en septembre, ce qui avait provoqué la démission de son ancien PDG, Christian Blanc.

Devenue une affaire d'État, avec des interventions malaisées du gouvernement, la grève a déjà coûté, selon la direction, un peu plus de 166 millions de dollars à une compagnie en convalescence.

Après sept ans de pertes, Air France, compagnie détenue à 70 % par l'État, vient d'annoncer un résultat net positif de 310 millions de dollars sur l'exercice 1997-98.

Alors que les syndicats représentant les autres catégories du personnel d'Air France ont exprimé leur inquiétude face aux conséquences de la grève, tout en reconnaissant pour la plupart la légitimité du mouvement, les pilotes font l'objet de plus en plus de critiques, et plus seulement au sein de la classe politique.

C'est ainsi que la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, a exhorté hier les grévistes à ne « pas gâcher » les efforts déployés par Air France pour renouer avec les bénéfices. « Nous touchons là les limites d'une défense d'une catégorie de personnel qui a choisi une défense très catégorielle, allant au bout des intérêts particuliers, en oubliant peut-être d'intégrer les intérêts politiques des autres salariés et peut-être aussi de l'entreprise, qui a beaucoup souffert », a-t-elle déclaré.

Même si un accord intervenait aujourd'hui, dans l'hypothèse la plus favorable, le Mondial en serait affecté, Air France ayant besoin au minimum de 24 à 72 heures pour remettre en service ses lignes intérieures et internationales.

Malgré la grève des pilotes, Air France garde son titre de « transporteur officiel de la Coupe du monde », et estime être en mesure de réaliser les 110 vols spéciaux prévus avec le comité d'organisation pour le transport des équipes entre le 9 et le 27 juin.

La compagnie estime aussi pouvoir assurer les 48 vols supplémentaires prévus entre Paris et les villes qui accueilleront des matchs, soit 15 000 sièges pour les supporters et les commanditaires.

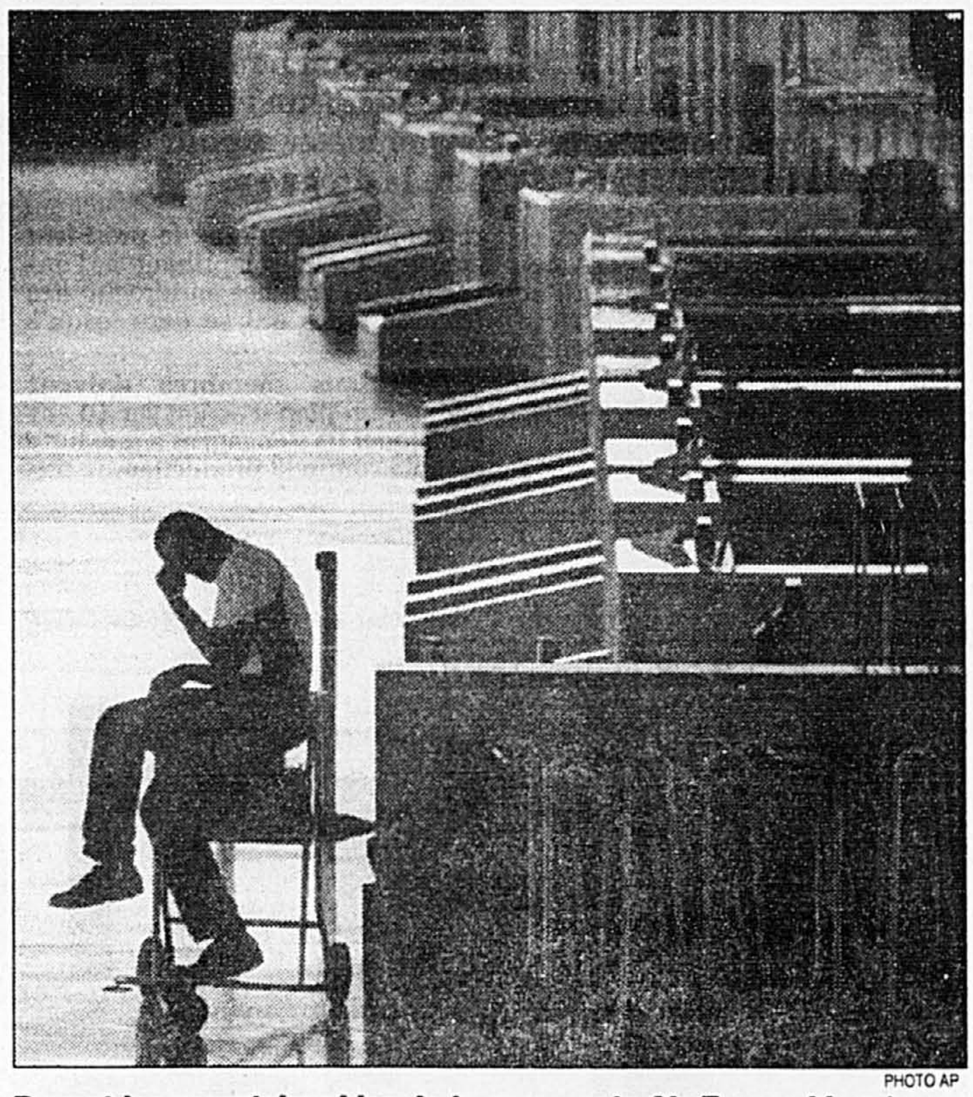

PHOTO AP

Devant les comptoirs vides de la compagnie Air France hier, à l'aéroport Charles-de-Gaulle, un passager, bien assis sur ses bagages, semblait prendre son mal en patience. Les pilotes de la compagnie française ont lancé leur grève il y a une semaine déjà.

Mgr Ruiz renonce à son rôle de médiateur au Chiapas

ANDRÉ BIRUKOFF
de l'Agence France-Presse, MEXICO

Le conflit du Chiapas est brusquement entré dans une phase nouvelle avec la décision de l'évêque Samuel Ruiz, principal médiateur entre les zapatistes et les autorités, de renoncer à son rôle, ce qui complique une éventuelle reprise du dialogue avec la guérilla.

Mgr Samuel Ruiz, 74 ans, et qui a passé près de 40 ans au service des communautés indiennes du Chiapas (sud du Mexique), a, d'une manière inattendue, jeté l'éponge, renonçant à sa fonction de président de la Commission nationale de médiation (CONAI, civile et religieuse) lors d'une homélie prononcée dimanche soir, dans sa cathédrale de San Cristobal.

L'évêque de San Cristobal a justifié son geste en invoquant des « agressions » incessantes du gouvernement contre son action.

Aussitôt après, des membres de la CONAI, ont annoncé, lors d'une conférence de presse, le démantèlement de leur organisme en dénonçant eux aussi une attitude hostile des autorités.

« Le gouvernement », ont dit les responsables de la CONAI, « continue de démanteler les conditions nécessaires pour le dialogue et la négociation » (avec la guérilla zapatiste), des termes proches de ceux utilisés auparavant par Mgr Ruiz.

La disparition de la CONAI, créée en décembre 1994, moins d'un an après le début du conflit du Chiapas, intervient après que les autorités eurent multiplié les critiques à l'adresse de cet organisme et surtout de son président.

Même le président Ernesto Zedillo n'a pas hésité à joindre sa voix au coeur des critiques en qualifiant indirectement Mgr Ruiz de « théologien de la violence ».

Après la disparition de la CONAI, a estimé le quotidien d'opposition *La Jornada*, dans un éditorial, « existe le risque d'une plus grande polarisation (au Chiapas) et de nouvelles actions criminelles comme le massacre d'Acteal ».

De fait, la dimission de Mgr Ruiz crée un vide qui semble d'autant plus difficile à combler que l'autre organisme de médiation, la Commission de concorde et pacification (COCOPA), formée de délégués des partis politiques représentés au Congrès, est inactive depuis plusieurs mois.

Un membre de la COCOPA, Gilberto Lopez, député du parti de la Révolution démocratique (PRD, centre-gauche) a d'ailleurs estimé que la disparition de la CONAI était « un coup dur pour le processus de paix » tout en dénonçant « les mensonges, insultes et attentats » dont Mgr Ruiz a été victime.

Après la disparition de la CONAI, le pouvoir et les guérilleros de l'armée zapatiste de libération nationale (EZLN) restent pratiquement face à face, ce qui relance les craintes d'une intervention militaire au Chiapas où, depuis le début de l'année, seraient concentrés quelque 70 000 soldats.

L'INGÉNIERIE
ET LE DESIGN EXCEPTIONNELS,
ÇA SE REMARQUE.

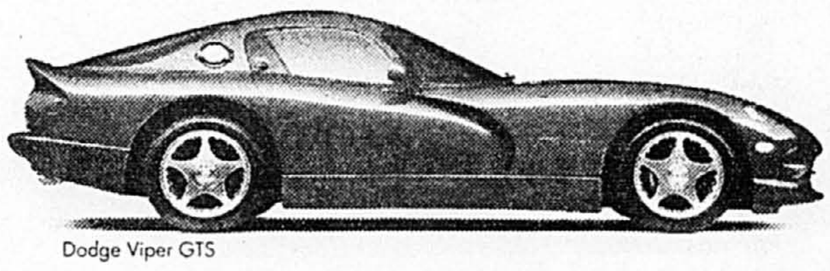

Dodge Viper GTS

Plymouth Prowler

LES GENS ET LE SERVICE
EXCEPTIONNELS, ÇA SE DÉMARQUE.

2. **Pièces de rechange Mopar.** Les seules pièces approuvées par les ingénieurs de Chrysler!
1. **Techniciens formés par Chrysler.** Ceux qui connaissent le mieux votre Chrysler!
3. **Service et commodité.** Nous savons que votre temps est précieux!
4. **Attention et courtoisie.** Nous prenons le temps de vous écouter et de comprendre vos besoins!
5. **Prix concurrentiels.** Le Service cinq étoiles Chrysler à un bas prix de tous les jours!

SERVICE CINQ ÉTOILES CHRYSLER

Même dans les vérifications les plus minimes, le Service cinq étoiles peut faire toute la différence quand il s'agit d'assurer le rendement optimal de votre véhicule Chrysler pour l'été. Car personne ne connaît mieux votre véhicule Chrysler que les techniciens cinq étoiles Chrysler. D'ailleurs, lorsqu'il est question de service attentionné, de convenance et de prix concurrentiels, personne ne prend mieux soin de vous. Prenez rendez-vous maintenant et constatez par vous-même pourquoi le Service cinq étoiles se démarque autant.

Vidange d'huile et remplacement du filtre
19,99 $* Taxes en sus

Comprend :
- jusqu'à 5 litres d'huile de qualité supérieure Premium Mopar;
- un filtre à huile Mopar;
- une inspection en 15 points;
- une vérification du niveau de tous les liquides.

Inspection tranquillité d'esprit
19,99 $* Taxes en sus

À l'achat d'un service de vidange d'huile et de remplacement du filtre, nos techniciens effectueront ce qui suit :
- une vérification du système de refroidissement;
- une vérification de la batterie;
- une permutation des quatre pneus.

Garantie «Prêt à l'heure promise... ou rien à débourser!»†

*Pour une durée limitée. Applicable à la plupart des véhicules de Chrysler Canada. † Renseignez-vous pour connaître les détails.

SERVICE CINQ ÉTOILES
CHRYSLER

CHRYSLER Dodge Camions Dodge

DES GENS EXCEPTIONNELS.
UN SERVICE EXCEPTIONNEL.
SEULEMENT CHEZ LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DE VOTRE RÉGION.

CHRYSLER Plymouth Jeep | Eagle

Monde

Clinton et Chirac appellent à un effort commun contre la drogue

Agence France-Presse
NEW YORK

Le président américain Bill Clinton et son homologue français Jacques Chirac ont appelé hier à un effort commun des pays producteurs et consommateurs pour « vaincre dans le combat mondial contre la drogue ».

Une trentaine de chefs d'État et de gouvernement, dont 15 d'Amérique latine, se sont retrouvés hier au siège des Nations unies à New York pour adopter un plan d'action visant à réduire en 10 ans la production mais aussi la consommation mondiale de drogues.

« Nous serons ensemble » dans ce combat, a souligné le président américain qui s'exprimait à l'ouverture du sommet antidrogue des Nations unies qui se tient jusqu'à demain.

Les États membres doivent adopter un plan d'action sur 10 ans par lequel ils s'engagent à une lutte globale contre la production, le trafic et la consommation de drogue. Le principal objectif de ce programme de lutte est, selon l'ONU, « la réduction radicale et parallèle de l'offre et de la demande illicites de drogues d'ici à l'an 2008 ».

Le président français a pour sa part convié les membres de l'ONU à une « grande croisade des Nations contre la drogue » et a plaidé pour « la fermeté dans le refus de la banalisation des drogues ».

La stratégie anti-drogue, a affirmé le président français, doit être « fondée sur trois principes clairs »: fermeté, solidarité, coresponsabilité des pays producteurs et des pays consommateurs.

À plusieurs reprises, Jacques Chirac a récemment affirmé son opposition à la dépénalisation de « drogues qu'on a tort de qualifier de douces » et a déploré, au sein de l'Union européenne, le cavalier seul des Pays-Bas, dont la législation n'est pas en harmonie avec celles de ses partenaires européens.

Les principaux pays producteurs de drogue — Afghanistan, Birmanie, Laos, Colombie, Pérou, Bolivie, Asie centrale —, sur qui porte l'essentiel des efforts de la lutte antidrogue, affirment que ce sont les consommateurs occidentaux qui sont à la source du problème.

La drogue touche quelque 218 millions de personnes dans le monde, selon les chiffres de l'ONU.

Le jour même de cette conférence, 500 personnalités signaient une pétition à l'attention du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, critiquant les politiques des Nations unies basées sur la répression en matière de lutte antidrogue.

La pétition compte parmi ses signataires l'ancien secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar, et l'ancien secrétaire d'État américain, George Shultz, auxquels s'ajoutent des scientifiques, des universitaires et d'autres personnalités des pays industrialisés et du tiers-monde.

Vente du mercredi

Un jour seulement.
Mercredi 10 juin.

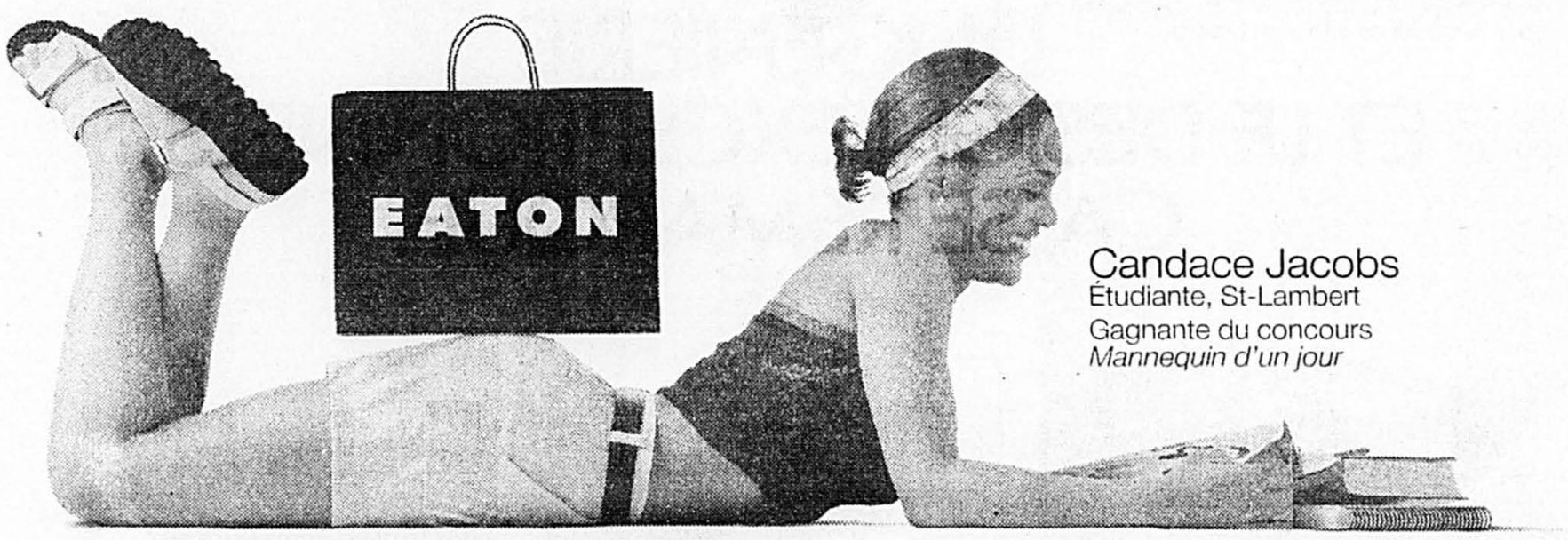

Candace Jacobs
Étudiante, St-Lambert
Gagnante du concours
Mannequin d'un jour

10 % à 50 % de rabais
Profitez de ces super aubaines partout en magasin et de bien d'autres encore !

50 % de rabais
Pour la maison
- Tous les ensembles matelas et sommier à prix courant de Simmons et Sealy
- Batteries de cuisine Gridlon-Bella Cuisine
- Oreillers Beautyrest (standard à grand)

Pour femmes
- Tous les bas-culottes texturés Vanity Fair

40 % de rabais
- Tous les articles en acrylique pour l'été

30 % de rabais supplémentaire
Pour femmes
- Tous les vêtements mode Liz Claiborne et Jones New York à prix déjà réduits (tailles courantes, petites et spécialisées)
- Tous les vêtements Bianca Nygard, Louben, Emma James, Jax II, Nygard Collection à prix déjà réduits (tailles courantes, petites et spécialisées)

30 % de rabais
Pour femmes
- Tous les maillots de bain et cache-maillots Liz Claiborne à prix courant
- Tous les sacs à main et petits articles en cuir à prix déjà réduits

Pour hommes
- Tous les vêtements, vêtements de mode sport et bagages à prix courant pour hommes (sauf mode designer, Jockey et Calvin Klein, sous-vêtements Hugo Boss et accessoires Mont Blanc; cette offre ne peut être combinée à toute autre offre de rabais sur vêtements pour hommes)

Pour enfants
- Tous les maillots de bain
- Tous les ensembles shorts et barboteuses
- Toutes les robes bain-de-soleil

25 % de rabais supplémentaire
Pour femmes
- Tous les peignoirs, tenues de nuit et tenues de détente à prix déjà réduits

Pour enfants
- Poussette « Domani » Peg Perego à 189,99 $

25 % de rabais
Pour femmes
- Une sélection de la collection de vêtements sport « Newport » de Tommy Hilfiger à prix courant pour femmes
- Tous les bijoux Nine West
- Tous les bas Hanes

Pour la maison
- Toute la literie à motifs à prix courant des collections « Marquis » et « Joseph Abboud », comprenant draps, taies et accessoires à assortir

20 % de rabais supplémentaire
- Montres et horloges à prix déjà réduits

10 % de rabais supplémentaire
- Articles sur roulettes à prix déjà réduits pour bébés (077) (sauf poussette Domani)

Veuillez noter que le magasin Eaton Centre-ville est maintenant ouvert jusqu'à 21 h du lundi au vendredi.

Les rabais s'appliquent sur les prix courants étiquetés, sauf indication contraire. Ces offres ne peuvent être combinées à toute autre offre de rabais. La Solderie des manufacturiers, les magasins-entrepôts et les centres de liquidation ne font pas partie de ces offres. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Achats en personne seulement.

2646536

L'arsenal chimique de l'apartheid commence à être révélé

Agence France-Presse
LE CAP

Tournevis empoisonnés, lettres piégées, poudres à laver explosives, projet de réduction de la fertilité des femmes noires : un ancien ingénieur militaire a commencé hier à lever le voile sur les activités de recherche de l'apartheid sur l'arme chimique et biologique devant la Commission vérité et réconciliation (TRC).

Jan Lourens, qui a participé à la recherche et à la production de certaines de ces armes, est candidat à l'amnistie. Il avait mis en place dans les années 80 des sociétés écrans travaillant pour l'armée sud-africaine et financées par elle.

Parmi les outils qu'il a contribué à fabriquer : une bague permettant de transporter du poison, des tournevis dotés d'un poison injectable dans le manche, une canne à l'extrémité empoisonnée.

« Ça ressemble plutôt à un film de James Bond », a remarqué l'un des enquêteurs de la TRC, Hanif Vally.

« Malheureusement oui », a reconnu Lourens.

Lourens est le premier d'une série de sommités de la recherche militaire et civile qui doivent être entendus comme témoins pendant cinq jours d'auditions spéciales organisées au Cap sur les laboratoires secrets de l'apartheid qui travaillèrent sur l'arme chimique et biologique.

La TRC a rejeté hier matin une demande du gouvernement sud-africain de huis-clos complet pour ces auditions. Le conseiller juridique du président Mandela, Fink Haysom, avait fait valoir à la TRC que les auditions risquaient de « conduire à la prolifération de technologies de destruction massive ».

La décision de la TRC de refuser ces arguments signifie que, pour la première fois, les abus liés aux recherches chimiques et les responsabilités de l'État dans ces programmes menés entre 1981 et 1994 vont être publiquement exposés.

Lourens a dit qu'il ne savait pas si les outils chimiques qu'il avait contribué à fabriquer avaient un jour été utilisés. Il a toutefois raconté comment « à la fin des années 80 », son supérieur hiérarchique, le Dr Wouter Basson, lui avait demandé de porter deux ampoules de poison et un tournevis empoisonné à un certain « Trevor », qu'il devait rencontrer dans une gare de Londres.

Après le rendez-vous, il avait été amené dans une maison de campagne pour montrer le fonctionnement de l'outil.

La démonstration avait mal tourné : du poison s'était répandu sur ses doigts qu'il avait ensuite portés à la bouche. Il avait dû se précipiter dans la salle de bain pour avaler une fiole de Dettol, un produit anti-poison qui le fit vomir. Puis il perdit connaissance « un certain temps ».

Lourens a également indiqué que des expériences étaient menées sur des animaux dans une ferme proche de Pretoria. On y testait de nouvelles grenades incapacitantes sur des rats ou un nouveau type de gaz lacrymogène sur des babouins.

loto-québec résultats

Banco
Tirage du 98-06-08
3 6 9 12 18
21 22 23 25 29
30 32 33 34 40
61 62 66 68 69

La Quotidienne
Tirage du 98-06-08
3 4
473 3823

Extra
Tirage du 98-06-08
NUMÉRO: 475267

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Politique

Dégradation des soins de santé: Rock jette la pierre à Québec

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, rejette toute responsabilité dans la dégradation des systèmes de soins de santé dans les provinces, affirmant qu'au Québec, le gouvernement Bouchard n'a que lui-même à blâmer pour les problèmes dans les hôpitaux.

Pris à partie par l'Association canadienne des soins de santé et par le Bloc québécois qui lui reprochent les compressions dans les transferts aux provinces, M. Rock s'en est lavé les mains hier aux Communes. Joignant sa voix aux libéraux du Québec, le ministre Rock jette plutôt la pierre au gouvernement péquiste.

« Le ministre Rochon et le gouvernement Bouchard ont agi de façon à produire des résultats malheureux au Québec », a rétorqué le ministre Rock au chef bloquiste, Gilles Duceppe, qui lui reprochait les compressions de quelque six milliards dans les transferts sociaux au cours des quatre dernières années.

« La réalité, a repris M. Rock en réponse cette fois au leader parlementaire Michel Gauthier, c'est que nous avons augmenté les transferts, mais le gouvernement du Québec doit accepter les conséquences de ses propres politiques dans le domaine de la santé. Ce sont les politiques du gouvernement Bouchard qui ont entraîné ces conséquences dans les hôpitaux québécois. »

À la sortie des Communes, Allan Rock a évité tant bien que mal de reprendre ses reproches à peine voilés au gouvernement Bouchard, se bornant à répéter que le pire est passé au chapitre des compressions budgétaires.

M. Rock n'accepte pas les critiques de l'Association canadienne des soins de santé, mais il admet toutefois que les gouvernements doivent « restaurer la confiance des Canadiens dans le système de santé ».

« Tous les gouvernements ont eu des choix difficiles à faire, a prudemment indiqué le ministre de la Santé, mais heureusement, les compressions sont terminées et nous sommes maintenant en position de renforcer le système. Nous avons la chance de travailler ensemble et d'unir nos efforts pour avancer. »

Contrairement à ce qu'a affirmé le ministre Rock en Chambre, les transferts du gouvernement fédéral vers les provinces ont diminué au cours des dernières années, affirment pour leur part les bloquistes.

« Les coupures imposées chaque année par le gouvernement fédéral au Québec en matière de santé, c'est deux fois le budget de tous les CLSC du Québec », a lancé Michel Gauthier.

Le Bloc québécois a aussi bondi en entendant le ministre Rock affirmer pendant la période des questions que la Santé est une responsabilité partagée entre Ottawa et les provinces.

Il est vrai que le gouvernement Chrétien a rétabli lors de la dernière campagne électorale le financement du Transfert social canadien (TSC) au montant plancher de 12,5 milliards, mais le TSC était de 18,6 milliards en 1994-95. De plus, Ottawa verse le montant global du Transfert social canadien aux provinces, qui utilisent leur part selon leurs priorités aussi bien en santé qu'en éducation ou dans leur régime de bien-être social.

Ce n'est pas la première fois que le gouvernement Chrétien reproche aux provinces la façon dont elles utilisent les transferts fédéraux. En février dernier, pendant que tous les ministres des Finances du pays défilaient à Ottawa pour convaincre leur collègue Paul Martin de redistribuer ses premiers surplus budgétaires, Allan Rock et son patron, Jean Chrétien, avaient lancé la pierre aux provinces.

« Nous sommes tous préoccupés quand nous voyons les priorités de certaines provinces, avait-il dit, visant l'Ontario en particulier. Notre préoccupation consiste à nous assurer que l'argent transféré va effectivement là où on en a le plus besoin. »

Pour ceux qui ont le ♥ à l'ouvrage!

Forfait réunion
A partir de
60 $
par personne en occ. double

- Hébergement
- Salon de réunion
- Un*, deux ou trois repas
- 2 services de café
- Équipement audio-visuel de base
- Stationnement intérieur
- Frais de service

Au ♥ des Laurentides
HÔTEL
Manoir Saint-Sauveur
1 800 361-0505
www.manoir-saint-sauveur.com.
263914

Commandez dès maintenant pour la fête des Pères. 1 800 SLATES 1
www.levistraussdirect.ca

Vous ferez si bonne impression qu'on ne vous oubliera pas de sitôt.

Voici les nouveaux pantalons Slates[MC].

C'est la toute première fois que la gamme de pantalons Slates[MC] est offerte au Canada. Qu'on les porte au travail ou durant les heures de loisir, ces pantalons de coupe classique font bonne impression la journée durant. On peut se procurer les pantalons Slates[MC] uniquement par l'entremise de Levi Strauss & Co. Pour passer une commande ou pour en savoir plus, visitez notre site Web au www.levistraussdirect.ca au composez le 1 800 SLATES 1 dès aujourd'hui. Bien s'habiller n'a jamais été aussi facile.

De 69,95 $ à 85,95 $

SLATES
LEVI STRAUSS & CO.

2645620

Il faut bien s'habiller.

© Levi Strauss & Co. 1998

« Cet été papa, maman, est-ce qu'on pourrait découvrir le monde avec Internet? »

2 mois
accès illimité!

Prix régulier : 53,90 $ pour 2 mois.

IMAGE CONSULTANTS

Grâce au **forfait été à 30 $** d'Internet Microtec, offrez-vous ou donnez à tous ceux qui vous sont chers la possibilité de naviguer à un prix réduit pendant 2 mois, 7 jours sur 7, sans aucune limite de temps et sans aucune autre obligation. **Téléphonez dès maintenant.**
Cette offre prend fin le 30 juin 1998 à 17 h.

Nous vous ferons parvenir gratuitement et rapidement notre trousse qui permet de se brancher facilement à Internet. Elle inclut un CD-ROM pour Windows et Macintosh.

Ou choisissez notre deuxième forfait été pour économiser davantage : 3 mois illimités pour seulement 40 $ (régulier : 80,85 $). **Une économie de 50 % sur le tarif régulier.**

Commandez dès maintenant!
Nos téléphonistes sont en place tous les jours.
Promotion offerte aux nouveaux clients. Paiement par cartes Visa et Mastercard seulement. Le prix régulier est de 26,95 $ par mois, accès illimité.

(514) 388-1144
1 888 638-6427

INTERNET MICROTEC INC.

www.microtec.net

Aussi disponible au Centre de Domotique Microtec

CENTRE DE DOMOTIQUE MICROTEC Promenades St-Bruno

2646350-D

Politique

Gagliano est chargé de redresser l'image du gouvernement

Chrétien lui confie de plus le Bureau d'information du Canada

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le premier ministre Jean Chrétien a décidé de faire un grand ménage du printemps dans les relations publiques de son gouvernement en confiant à son lieutenant du Québec, le ministre Alfonso Gagliano, la présidence d'un nouveau comité des communications du cabinet, comité qui aura pour principale tâche de « coordonner » l'information en provenance de tous les ministères.

M. Chrétien a également fait basculer le fameux Bureau d'information du Canada (BIC), anciennement sous la tutelle de Sheila Copps, sous la responsabilité de M. Gagliano qui devra également en évaluer le fonctionnement et lui refaire un brin de toilette.

Le BIC, créé en 1996 et qui gère un budget annuel de 20 millions de dollars, avait pour objectif d'informer convenablement les citoyens canadiens sur leur pays et de rapprocher les peuples fondateurs. Ottawa vient de nommer à la direction de ce bureau l'ancien sous-ministre de l'Immigration, Marc Lafrenière, qui s'était particulièrement signalé en tant que négociateur fédéral dans la crise d'Oka.

« J'ai reçu le mandat vendredi et je vais voir un peu ce qu'il y a là-dedans », a affirmé le ministre des Travaux publics à *La Presse* en parlant du BIC. Le ministre a confirmé que le nouveau comité du cabinet était en train d'élaborer un plan de travail qui allait « coordonner les communications du gouvernement ».

Selon des sources, le premier ministre Chrétien n'aurait guère prisé certaines fuites issues de ministères clés ou encore la confusion créée parfois autour de l'annonce de certains projets. On se souviendra, par exemple, que l'annonce de son projet des bourses du millénaire avait laissé croire à un désaccord entre les ministres Pettigrew et Dion sur la façon de présenter le programme aux Québécois.

Le ministre Gagliano a déclaré hier qu'il fallait repenser la stratégie de communication du gouvernement en raison de son nouveau calendrier « social ». « Étant donné qu'on a mis de l'ordre dans les finances publiques, a-t-il confié, il est important que le message global du gouvernement soit mieux coordonné. »

Est-ce à dire désormais que toute l'information en provenance du gouvernement fédéral sera contrôlée par le puissant ministre des Travaux publics, celui-là même qui a la main haute sur l'achat des sondages et des campagnes de publicité du gouvernement ? M. Gagliano se contente de répondre que son rôle est simplement un rôle de coordonnateur.

Quant au BIC, dont le mandat n'a jamais été clair, le ministre affirme qu'il continuera à jouer son rôle d'information mais qu'il précisera ce dernier plus tard. « Le but de toute l'opération, a déclaré hier le président du Conseil du trésor, Marcel Massé, est de confier une mission plus dynamique au BIC, de lui permettre en somme de mieux communiquer ce que le gouvernement fait. »

Curatelle : Québec savait depuis trois ans

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le gouvernement du Québec vient tout juste de lever le voile sur les sérieux problèmes de la curatelle publique, mais depuis plus de trois ans, il avait été alerté de la gravité de la situation.

Dans des lettres qu'elle avait fait parvenir dès le début 1995 au ministre de la Justice de l'époque, Paul Bégin, Jocelyne Caron, députée péquiste de Terrebonne, soulignait « les problèmes apparemment chroniques qui demeurent à régler à la curatelle ». En janvier 1995, Mme Caron rappelait au ministre Bégin une rencontre d'octobre 1994 sur le même sujet : « Plusieurs personnes et organismes représentant les intérêts des malades mentaux et leurs familles ainsi que les médias d'information continuent de dénoncer les pratiques du Curateur public, qui semble agir, dans de nombreux dossiers, au mépris de sa propre loi. »

Elle réclamait du même souffle une enquête sur la Curatelle, ce qui n'arrivera que trois ans plus tard, après un changement de curatrice.

Déjà en juin 1994, Mme Caron demandait une enquête sur cet organisme au gouvernement libéral et une lettre en ce sens était envoyée au député libéral Marcel Parent, président de la commission parlementaire des institutions.

Sous le gouvernement libéral, « on me disait que cela allait bien à la curatelle », a dit Mme Caron. Paul Bégin était absorbé par sa réforme, « il voulait commencer par une vérification avant une enquête complète, et il a changé de ministère » (trois ans plus tard). Le Vérificateur général a eu, après le changement de curatrice, le mandat d'aller faire une enquête. Pour Mme Caron, c'est la curatrice de l'époque, Nicole Fontaine, devenue depuis présidente de l'Office de protection du consommateur, qui s'objectait à une enquête externe ; « Elle n'a jamais voulu d'inspection », a précisé Mme Caron.

Selon le vérificateur général, Guy Breton, c'est le contentieux du bureau de la curatelle, sous Mme Fontaine, qui s'objectait à une inspection externe.

Dix sous pour le Plus, pas un sou de plus.

le Plus SCP
25$ par mois
100 minutes gratuites
500 appels entrants : première minute gratuite

10¢ la minute soirs et week-ends

Avec le tarif le plus bas qui soit, ce serait fou de ne pas essayer le téléphone mobile le Plus. Surtout qu'on le vend à **149 $** seulement et qu'il offre des forfaits extrêmement alléchants. Tout ça et, en prime, le dernier-cri en matière de technologie. Y a pas à dire, même pour pas beaucoup de sous, c'est le Plus qui vous en donne le plus.
Composez sans frais le 1 877 491-PLUS www.bellmobilite.ca

Bell Mobilité MD
Communiquez comme personne

Téléphone Qualcomm QCP 2700 offert à 149 $ sous contrat de 12 mois ou plus. Le tarif 10¢/min soirées et week-ends est offert avec toute nouvelle activation SCP Plus sous contrat de 12 mois ou plus. Taxes, options additionnelles et autres frais en sus. Sous réserve d'approbation de crédit et de modification sans préavis. Détails en magasin.

AGENTS AGRÉÉS

Blainville
Centre de Téléphone Mobile
Tél. : (514) 433-0228

Candiac
Mobicell
Tél. : (514) 444-3658

Chomedey
Métro Com Canada
Tél. : (514) 687-4000

Dollard-des-Ormeaux
Centre de Téléphone Mobile
Tél. : (514) 626-8888

Dorion
La Boutique Électronique
Tél. : (514) 424-1416

Dorval
J.D. Mobilité inc.
Tél. : (514) 946-0511

Joliette
Boutique du Téléphone inc.
Tél. : (514) 752-5030

Lafontaine
Cosat
Tél. : (514) 431-5122

L'Assomption
Servitel Communication
Tél. : (514) 589-1200

Laval
Centre de Téléphone Mobile
Auteuil
Tél. : (514) 628-9366

Cellular One
Tél. : (514) 667-1177

Longueuil
Slimtel
Tél. : (514) 463-0565

Triacomm
Tél. : (514) 928-2244

Montréal
ABCO Télécom
Tél. : (514) 389-8900

C.B.C.I. Télécom
Tél. : (514) 747-7999

C-Boss Communications
Tél. : (514) 990-9899

Communication Idéale
Montréal-Est
Tél. : (514) 645-4455

Location G.E.
Tél. : (514) 891-0008

Télécentre Québec
Tél. : (514) 485-5222

Rosemère
Centre de Téléphone Mobile
Tél. : (514) 979-3838

Sainte-Agathe-des-Monts
Autoradios C.V.L. inc.
Tél. : (819) 321-0265

St-Eustache
Communications J.D.
Tél. : (514) 974-7444

St-Jérôme
Cosat
Carrefour du Nord
Tél. : (514) 431-2856

St-Léonard
Carucell
Tél. : (514) 324-0000

Terrebonne
Bell Mobilité
Galeries de Terrebonne
Tél. : (514) 961-1455

Verdun
Citécell
Tél. : (514) 762-2000

Ville Mercier
Distribution
Réjean Mailloux inc.
Tél. : (514) 951-0446

Ville St-Laurent
J.G. Communication ltée
Tél. : (514) 956-8885

Lazer Auto
Tél. : (514) 334-4785

Westmount
Future Connection
Tél. : (514) 369-1222

Battery Plus · Vanoutin Électronique • Informatique · FUTURE SHOP · SONY · STEREO Plus AUDIO+VIDEO INFORMATIQUE